



Comment interpréter les disparités locales d'insertion des diplômés du supérieur ?

éreq

Daniel Martinelli (Éditeur)

Groupe de travail sur l'enseignement supérieur



RELIEF.3

Échanges du Céreq

avril 2004

Comment interpréter les disparités locales d'insertion des diplômés du supérieur ?

Daniel Martinelli (*Éditeur*) - Céreq (*lors de l'écriture de ce document*)

Maurice Comte - *Université Lyon II*

Rodolphe Dodier - *Université du Mans*

Servet Ertul - *Université du Mans*

Alain Frickey - *Université de Nice*

Francis Gugenheim - *Université des Sciences et Techniques de Lille*

Stéphanie Moullet - *Céreq*

Cathy Perret - *Céreq/Irédu/Théma*

 Document réalisé dans le cadre du groupe de travail
sur l'enseignement supérieur du Céreq

Présentation du Groupe de travail sur l'enseignement supérieur

Le groupe « Enseignement supérieur » a été créé en 1993 suite à la demande des universités et des centres associés qui avaient exploité les résultats locaux de l'enquête de 1991 auprès des diplômés de l'enseignement supérieur de 1988. Il est animé actuellement par Françoise Stoeffler-Kern (BETA, Céreq) et Jean-François Giret (Céreq, Département des Entrées dans la Vie Active). Le groupe « Enseignement supérieur » a notamment pour objectif de réfléchir sur la méthodologie des enquêtes longitudinales auprès des étudiants de l'enseignement supérieur. Ses premiers travaux ont porté sur :

- l'exploitation des fichiers administratifs des universités de manière à connaître le profil des étudiants et le déroulement des études dans un établissement donné ;
- la réalisation d'enquêtes auprès des étudiants consacrées au déroulement de leurs études supérieures ;
- les enquêtes d'insertion professionnelle.

Ces travaux ont donné lieu à un document qui constitue à la fois un guide méthodologique et une réflexion sur l'exploitation et l'analyse des résultats (document Céreq n°134, coordonné par Françoise Stoeffler-Kern et Daniel Martinelli, *Parcours de formation et insertion professionnelle des étudiants, sources et méthodes*, 1998).

De 1998 à 2002, le groupe « Enseignement supérieur » s'est recentré sur les questions liées à l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur. Il s'est divisé en deux sous-groupes, l'un travaillant sur les liens entre parcours de formation et insertion et l'autre sur l'analyse des résultats locaux en lien avec les résultats nationaux et les données relatives à l'emploi et à la formation. Ce document est le résultat du travail du second sous-groupe. Le premier, coordonné par Jean-François Giret, a été publié dans la série Relief du Céreq sous le titre *Parcours étudiants : de l'enseignement supérieur au marché du travail* (Relief n°1, 2003).

Actuellement, la réflexion du groupe se poursuit autour de la mobilité géographique des étudiants.

Participent actuellement au groupe : R. Dodier et S. Ertul (Le Mans), P. Dubois, V. Lepaux (Marne la Vallée, OFIPE), E. Pasqualini (LES, Paris I), M. Comte (OURIP, Lyon), J.-L. Primon, A. Frickey (OVE Nice), P. Ferrandez (Paris XI), C. Perret (Thema, Besançon), D. Clément (Leo, U. Orléans), J. Murdoch (IREDU, Dijon), I. Recotillet (LEST, Aix-en-Provence), J.-M. Nicolas (Caen), É. Grivilliers, F. Guggenheim (OFIP, Lille), V. Canals (Montpellier), S. Schmitt (Montpellier), P. Lemistre (Toulouse), S. Moullet et J.-F. Giret (Céreq Marseille), Y. Lelong (Rouen), S. Lemaire, M. Tomasini (DPD-MEN), C. Sauvageot (Mission HCEEE-MEN), F. Stoeffler-Kern (Strasbourg).

Préambule

Ces dernières années, un nombre croissant d'universités ont créé des observatoires des formations et de l'insertion professionnelle. Les enquêtes réalisées par ces observatoires sont souvent conçues pour répondre à une demande locale. Ne se situant pas dans le même cadre ou n'ayant pas les mêmes objectifs que les enquêtes nationales, ces enquêtes présentent des différences méthodologiques. Leurs résultats ne sont donc pas toujours comparables aux résultats nationaux. Pour permettre d'obtenir des résultats comparables, le Céreq avait proposé aux universités qui le souhaitaient de participer à son enquête de 1997 sur les sortants diplômés de 1997. Quatre universités ont réalisé une extension de l'enquête nationale. Certaines ont interrogé l'ensemble de leurs étudiants de deuxième et troisième cycles entrant sur le marché du travail, d'autres n'ont interrogé que les sortants de certaines spécialités. Les questionnaires, les enquêteurs et les traitements statistiques étaient en revanche identiques.

Bien que les données des extensions locales et de l'enquête nationale soient techniquement comparables, les institutions qui ont participé à cette opération se sont aperçues que les différences entre les contextes locaux rendaient difficile l'interprétation des écarts d'insertion observés. L'usage d'une même méthodologie d'enquête n'implique pas pour autant que les sorties aux niveaux local et national soient semblables du double point de vue des disciplines et du niveau de diplôme. D'autre part, le profil des étudiants n'est pas partout le même, notamment pour ce qui concerne leur milieu d'origine et leurs études antérieures. La mobilité géographique des étudiants varie selon les régions, ce qui influe sur l'insertion et sur la nature des emplois occupés. Par ailleurs, le contexte économique local infléchit également les conditions d'entrée dans la vie active.

Pour interpréter les différences d'insertion selon le lieu d'études, il faudrait donc tenir compte de l'ensemble des caractéristiques locales. Mais il est impossible de connaître tous les éléments qui influent sur l'insertion des étudiants en un lieu donné. Nous nous bornons donc, dans cette étude, à prendre en compte quelques variables qui influencent les écarts d'insertion mesurés.

Nous comparons tout d'abord les résultats des enquêtes nationales et locales à l'issue de formations équivalentes. Nous prenons ensuite en compte certaines caractéristiques individuelles des étudiants et les changements de région entre le lieu de formation et le lieu de l'emploi. Puis nous nous livrons à une nouvelle comparaison des résultats nationaux et locaux après avoir corrigé les différences de contexte local, dans le champ des variables étudiées (« toutes choses égales par ailleurs »).

Sommaire

1. L'insertion des étudiants, résultats globaux.....	9
1.1. Les résultats des enquêtes nationales.....	9
1.1.1. La reprise ne profite pas à toutes les filières.....	9
<i>Graphique 1</i>	10
1.1.2. Les étudiants franciliens s'insèrent dans des conditions plus favorables.....	10
1.2. Les résultats des enquêtes locales.....	11
1.2.1. Université de Lille I (sortants de 1994, interrogés en 1997).....	11
1.2.2. Université de Nice-Sophia Antipolis (sortants de 1994, interrogés en 1997).....	12
* PI : professions intermédiaires, noté ainsi tout le long du document.....	13
1.2.3. Université de Bourgogne (sortants de 1994, interrogés en 1997).....	13
1.2.4. Université du Mans (sortants de 1996, interrogés en 1999).....	14
2. Offre de formation et disparités d'insertion.....	15
2.1. L'offre de formation au niveau national.....	15
2.2. L'offre de formation locale.....	16
2.2.1. Université de Lille I.....	16
2.2.2. Université de Nice-Sophia Antipolis.....	16
2.2.4. Université du Mans.....	17
2.2.5. Offre locale de formation et insertion : synthèse.....	17
3. Profil des étudiants et disparités d'insertion.....	18
3.1. Effet du genre sur l'insertion.....	18
3.1.1. Résultats nationaux : les hommes sont plus souvent cadres.....	18
3.1.2. Résultats locaux.....	18
3.2. Effet de l'origine sociale sur l'insertion.....	21
3.2.1. Résultats nationaux : les enfants de cadres ont souvent des rémunérations plus élevées... ..	21
3.2.2. Résultats locaux.....	21
3.3. Effet de l'origine scolaire sur l'insertion.....	24
3.3.1. Résultats nationaux : les bacheliers C s'insèrent sensiblement mieux.....	24
3.3.2. Résultats locaux.....	25
3.4. Profil des sortants et insertion aux niveaux national et local : synthèse.....	27
4. Circulation des diplômés et insertion.....	28
4.1. Résultats nationaux.....	28
4.1.1. La mobilité géographique des étudiants est importante à l'issue des études supérieures... ..	28
4.2. Résultats locaux.....	36
4.2.1. Université de Lille I.....	36
4.2.2. Université de Nice-Sophia Antipolis.....	37
4.2.3. Université de Dijon.....	39
4.2.4. Université du Maine.....	40
4.3. Mobilité des diplômés : synthèse et perspectives.....	41

5. Conclusion : comment quantifier l'effet propre au territoire ?	42
5.1. Quelques pistes pour interpréter des disparités locales d'insertion des diplômés	42
5.1.1. Université de Bourgogne	43
* Dans tous les modèles présentés, les données sont considérées comme significatives lorsque la valeur de cette variable est inférieure ou égale à 0,1	43
** Note de lecture : les femmes ont 0,8 fois moins de chances que les hommes d'accéder à un emploi de cadre après trois ans de vie active.	43
5.1.2. Université de Nice-Sophia Antipolis	44
5.1.3. Université Lille I	45
5.2. Vers de nouveaux développements pour l'analyse des effets territoriaux	46
 BIBLIOGRAPHIE.....	 47
 Annexe : les données nationales sur l'insertion et la mobilité géographique	 49

1. L'insertion des étudiants, résultats globaux

Dans cette partie, nous comparons les résultats des enquêtes nationales et locales sans tenir compte des spécificités locales.

1.1. Les résultats des enquêtes nationales

1.1.1. La reprise ne profite pas à toutes les filières

Les résultats des enquêtes réalisées en 1997 et 1999 par le Céreq auprès des diplômés de l'enseignement supérieur ont été publiés dans les collections du Centre (voir bibliographie). Les comparaisons entre les données nationales et locales reposent sur ces deux enquêtes. Le Céreq interroge des cohortes sur un champ et avec une méthodologie comparables depuis 1987 ; ses enquêtes permettent d'appréhender les évolutions depuis cette date.

Jusqu'à la fin des années 80, les diplômés étaient relativement favorisés en termes d'insertion, du fait notamment de leur faible nombre. Mais la conjoncture s'est brutalement dégradée à partir de 1991 alors que, parallèlement, le nombre d'étudiants s'envolait. Les diplômés ont connu des difficultés sur le marché du travail. Ceux que le Céreq a interrogés en 1997, après trois années de vie active, commençaient à retrouver des conditions d'accès à l'emploi plus favorables. Les littéraires s'inséraient correctement à l'issue des deuxièmes et des troisièmes cycles universitaires. Les diplômés de second cycle en sciences exactes et naturelles connaissaient des difficultés, mais la situation était meilleure après un DEA ou un DESS. Les diplômés en gestion et ceux des IUP trouvaient généralement un emploi sans grande difficulté et percevaient des salaires supérieurs à la moyenne. Les diplômés en droit et sciences économiques étaient moins favorisés, en particulier à l'issue des seconds cycles où seulement 38 % occupaient un emploi de cadre en 1997. Parmi les sortants des universités en 1994, à niveau de formation identique, les écarts de salaire selon la spécialité de formation atteignaient 1 500 F (sur la base des salaires mensuels médians nets en 1997, toutes primes comprises). La proportion de diplômés ayant connu plus de 6 mois de chômage au cours de leurs trois premières années de vie active variait de manière importante à l'issue des troisièmes cycles (de 11 à 29 % selon la spécialité du DEA ou du DESS par exemple).

Parmi les diplômés des grandes écoles, la grande majorité des ingénieurs sortis en 1994 s'étaient insérés dans de bonnes conditions en 97. Pour leur part, les diplômés des écoles de commerce peinaient à accéder à des emplois de cadre, a fortiori s'ils n'avaient pas un diplôme visé par l'État.

Parmi les titulaires de DUT et de BTS, les diplômés des formations industrielles bénéficiaient d'un niveau d'emploi et de salaire plus élevé que ceux des formations tertiaires, mais souffraient d'une certaine précarité.

La cohorte suivante (sortants de 1996) a été confrontée à une forte hausse des sorties de l'enseignement supérieur. Toutes les filières ont connu un essor exceptionnel à l'exception des écoles de commerce. Les sorties à l'issue des écoles d'ingénieurs ou des IUT-STTS ont progressé d'environ 25 % entre 1994 et 1996. Les sorties de second et de troisième cycle universitaire se sont développées beaucoup plus vite encore (respectivement +59 et +75 %).

Cette forte hausse des sorties s'est heureusement réalisée au cours d'une période de reprise économique. L'effet de ces deux facteurs sur l'insertion des diplômés a été globalement neutre. Dans l'ensemble, les diplômés interrogés en 1999 ne se sont pas mieux insérés que ceux interrogés en 1997. En revanche, la hiérarchie des filières en termes d'insertion a évolué.

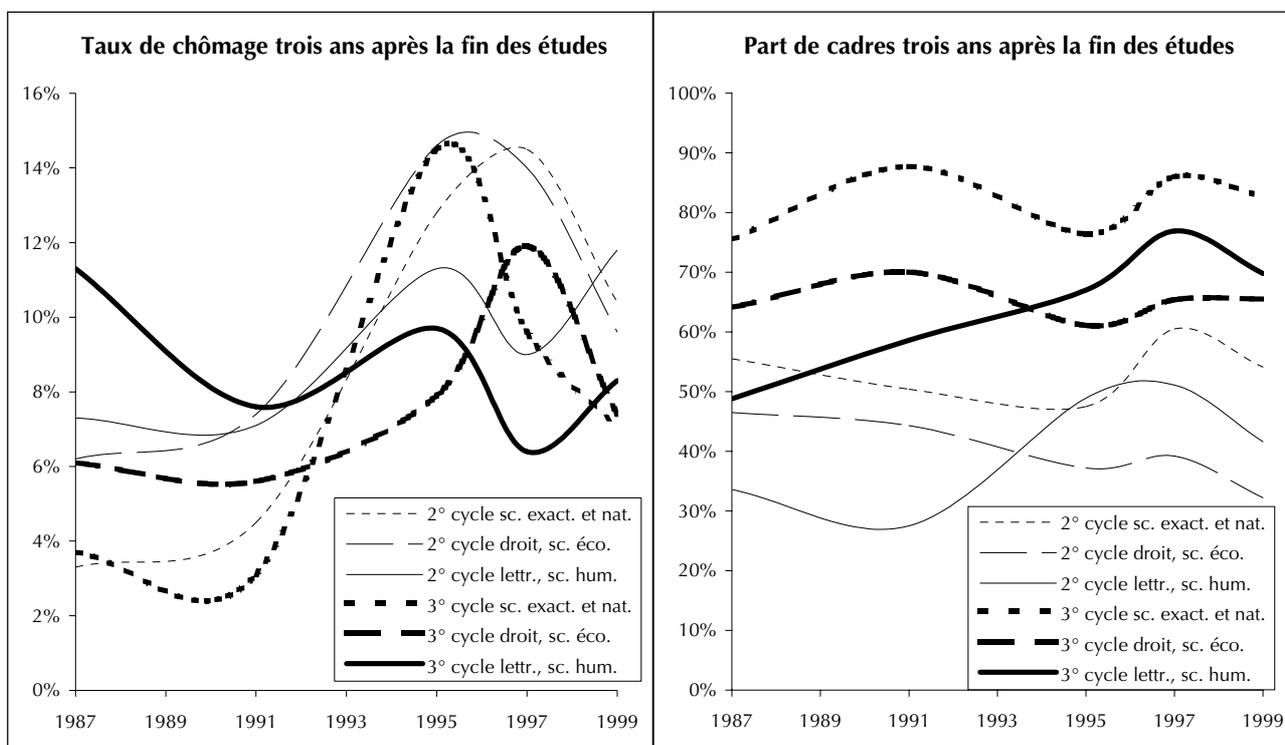
Parmi les sortants des seconds cycles universitaires en 1996, la proportion de cadres a diminué, ce qui a entraîné une baisse des salaires à l'issue de certaines filières. Les littéraires, les juristes et les économistes ont été notablement affectés par cette dégradation. Les sortants des seconds cycles de sciences ont été moins touchés, leur insertion ayant peu évolué par rapport à la cohorte précédente. Les diplômés des seconds cycles en gestion (hors IUP), dont l'entrée dans la vie active est traditionnellement favorable, ont vu leur situation s'améliorer légèrement. Les diplômés des IUP bénéficient pour leur part d'une situation encore meilleure en 1999 qu'en 1997, ce qui confirme la bonne cote de leur diplôme sur le marché du travail.

Parmi les sortants de troisième cycle universitaire, la situation est légèrement plus favorable en 1999 qu'en 1997. Les titulaires de DEA-DESS en sciences exactes et naturelles retrouvent de bonnes conditions d'entrée dans la vie active. Ils sont rarement au chômage et leurs salaires ont augmenté, atteignant 11500 F nets mensuels en 1999. Les titulaires de DEA-DESS de gestion ont également vu leur insertion s'améliorer alors qu'elle était déjà relativement favorable en 1997. Comme les scientifiques, ils évitent pour la plupart le chômage et les emplois précaires. Ils ont, par ailleurs, les salaires les plus élevés à l'issue des DEA et des DESS (12 000 F mensuels en 1999). À ce niveau de diplôme, seuls les littéraires et les diplômés en droit et sciences économiques n'ont pas vu leur situation s'améliorer.

Les diplômés des grandes écoles de commerce et d'ingénieurs sortis en 1996 ont pleinement profité de la reprise économique. Leur chômage est résiduel en 1999 et leurs salaires ont augmenté par rapport à 1997, dépassant souvent 12 500 F nets mensuels. Seuls les diplômés des écoles de commerce dont le diplôme n'est pas visé par l'État ont peu profité de la reprise.

Les diplômés des IUT et des STS sortis en 1996 ne s'insèrent pas mieux globalement que leurs prédécesseurs. Si les diplômés de la filière industrielle accèdent plus facilement à l'emploi, les sortants des IUT et des STS tertiaires sont toujours concurrencés par les diplômés des seconds cycles universitaires sur le marché du travail. Les trois quarts des diplômés des IUT et des STS industriels accèdent à une profession intermédiaire contre seulement la moitié des diplômés des IUT et des STS tertiaires.

Graphique 1



1.1.2. Les étudiants franciliens s'insèrent dans des conditions plus favorables

La dernière enquête nationale du Céreq (1991), qui permettait de produire des résultats par région, montrait que l'insertion des étudiants franciliens est systématiquement meilleure que celle des autres étudiants, et ce quelle que soit leur région de formation (Martinelli 1994). Cette situation s'explique notamment par deux caractéristiques particulières de la région Île-de-France. Le taux de chômage y est relativement bas et la part des cadres dans l'emploi est très élevée (23 % contre 13 % sur l'ensemble de la France en 1997). La région parisienne offre donc plus de débouchés aux sortants de l'enseignement supérieur long. Par ailleurs, la proportion de diplômés des grandes écoles et des troisièmes cycles est plus importante en Île-de-France qu'en province. Or l'insertion des diplômés de haut niveau est bien meilleure que celle des sortants de 1^{er} et 2^e cycle de l'enseignement supérieur, ce qui favorise structurellement l'insertion des étudiants franciliens.

Depuis 1995, Les enquêtes nationales ne permettent plus d'obtenir des résultats régionaux. En revanche, il est toujours possible d'isoler l'Île-de-France de la province à condition d'agréger certaines formations. Les dernières enquêtes, retravaillées dans ce sens, montrent que les étudiants franciliens s'insèrent nettement mieux que leurs homologues terminant leur formation en province. Dans les deux cohortes étudiées, les diplômés d'Île-de-France accèdent plus rapidement à l'emploi et sont mieux rémunérés. Ils ont rarement des emplois à durée déterminée et très peu sont sans emploi après trois ans de vie active. En 1999, le taux de chômage des étudiants franciliens est de 6 % contre 10 % pour ceux de province (cohorte sortie de l'enseignement supérieur en 1996).

Les écarts Île-de-France/province sont perceptibles à l'issue de toutes les grandes filières. Ces écarts concernent à la fois le risque de chômage, la précarité, le niveau des emplois occupés et les salaires. Les diplômés des écoles d'ingénieurs et de commerce interrogés en 1999 font exception. Ceux qui ont été formés en province s'insèrent aussi bien que les diplômés d'Île-de-France. Cette situation s'explique par le fait que, dans cette cohorte, un grand nombre de diplômés des écoles de province ont trouvé un emploi en Île-de-France. Ces emplois sont souvent des postes bien rémunérés d'ingénieurs (71 %), liés à l'essor des nouvelles technologies.

Les comparaisons qui suivent concernent des universités situées en région. Leurs résultats seront comparés aux données nationales mais aussi à ceux des universités de province, l'insertion des étudiants franciliens étant systématiquement meilleure du fait d'un marché du travail spécifique.

1.2. Les résultats des enquêtes locales

1.2.1. Université de Lille I (sortants de 1994, interrogés en 1997)

L'insertion des diplômés en sciences et en gestion est relativement bonne par rapport à celle des autres filières de l'université de Lille I, à l'issue du deuxième cycle, du DEA et du DESS. Les diplômés en sciences et en gestion sont moins souvent au chômage ; ils ont plus d'emplois de la catégorie « cadres » et des salaires plus élevés que ceux des formations en sciences économiques, sciences humaines et sociales.

La comparaison avec les données nationales ne porte que sur les diplômés de 2^e cycle, DEA et DESS en sciences et gestion. Pour les autres filières, seules quelques disciplines sont représentées à Lille I (économie, histoire et géographie) ce qui distord la comparaison avec les regroupements nationaux droit-économie et lettres-sciences humaines.

Sur les filières comparables, Lille I se distingue par différents écarts à la moyenne nationale : moins de chômage à l'issue d'un second cycle de sciences ou gestion, d'un troisième cycle de sciences (voir tableau ci-dessous), plus de chômage à l'issue d'un DEA ou d'un DESS de Gestion.

Les taux de chômage inférieurs des diplômés de sciences peuvent s'expliquer par une offre d'emplois dans l'enseignement plus forte dans le Nord-Pas-de-Calais qu'au niveau national pour les diplômés de 2^e cycle et de doctorat et par une proportion plus forte de diplômés des filières de sciences appliquées pour les diplômés de DEA et DESS ; le taux de chômage inférieur des diplômés de 2^e cycle de Gestion peut s'expliquer, le cas échéant, par une différence de répartition entre diplômés de MIAGE et diplômés de MSG, parmi les populations enquêtées. Le taux de chômage supérieur des diplômés de DEA et DESS Gestion est sans doute lié à l'importance et à la diversité des diplômes de gestion obtenus par les diplômés lillois. Parmi les sortants de 1994, les diplômés des DEA-DESS de gestion lillois représentent 7,2 % des diplômés français alors que ceux de sciences n'en représentent que 4,4 %. On observe ici que le développement des DESS de gestion de l'université de Lille I au début des années 1990, qui a été globalement utile, a néanmoins eu pour effet un certain accroissement du chômage de cette catégorie de diplômés.

Par rapport à la moyenne nationale, les salaires sont identiques pour les diplômés de deuxième cycle de sciences, un peu inférieurs pour les diplômés de deuxième cycle de gestion et de troisième cycle de sciences et supérieurs pour les diplômés de gestion dont le salaire médian élevé est lié au poids relatif des diplômés « scientifiques » du CAAE (certificat d'aptitude à l'administration des entreprises) qui est un DESS double compétence. Les diplômés de deuxième cycle de sciences lillois accèdent plus souvent à des emplois de cadres mais il s'agit presque exclusivement d'emplois de professeurs certifiés ou de professeurs d'écoles dont les salaires sont souvent moins élevés que les salaires des diplômés ayant un emploi dans les

entreprises. Au niveau national, même s'il y a moins de cadres, ils se répartissent de façon plus équilibrée entre cadres des entreprises et enseignants.

Tableau 1
INSERTION DES DIPLÔMÉS DE LILLE I

		Chômage (en %)	Accès direct CDI (en %)	Accès indirect CDI (en %)	CDD uniquement (en %)	Total (en %)	Effectif pondéré	Échantillon	Salaire médian net mensuel (en F)
Doctorat	Lille I	4,2	33,1	49,2	13,5	100	128	72	11 500
sciences	France	9,0	30,0	47,0	13,0	100	5 069	609	12 000
DEA/DESS	Lille I	9,1	47,1	29,2	14,6	100	276	197	10 500
sciences	France	10,7	60,8	14,1	14,5	100	6 261	155	11 000
DEA/DESS	Lille I	11,9	49,3	24,3	14,5	100	207	108	11 400
gestion	France	8,2	59,7	16,3	15,8	100	2 892	270	10 000
2 ^e cycle	Lille I	9,4	72,1	5,6	12,9	100	632	487	9 200
sciences	France	14,7	62,1	8,4	14,9	100	9 335	146	9 200
2 ^e cycle	Lille I	5,8	46,2	36,1	11,9	100	162	102	9 000
gestion	France	9,2	61,2	17,5	12,1	100	1 550	227	9 500

Part des cadres %		Docteurs Sciences	DEA - DESS Sciences	DEA - DESS Gestion	2 ^e cycle Sciences	2 ^e cycle Gestion
Lille I	Taux de cadres <i>dont enseignants</i>	97,0 78,0	73,2 8,6	65,0 -	69,2 64,6	47,5 2,0
France	Taux de cadres <i>dont enseignants</i>	95,0 58,0	78,8 24,0	60,6 5,0	60,5 33,3	49,6 8,3

1.2.2. Université de Nice-Sophia Antipolis (sortants de 1994, interrogés en 1997)

L'université de Nice-Sophia Antipolis (Unsa) est une université de plus de 27 000 étudiants, où toutes les disciplines sont représentées (à l'exception des études de pharmacie). De plus, en termes d'offre de formation, elle est en situation de quasi-monopole dans un rayon de plus de 150 km. L'extension de l'enquête Céreq de 1997 aux sortants de l'université de Nice-Sophia Antipolis a permis de confronter directement les conditions d'insertion des étudiants de cette université à celles des étudiants issus des autres universités de province.

Une comparaison à niveau de diplôme identique révèle que les conditions d'insertion des étudiants niçois sont assez contrastées : les sortants diplômés de second cycle connaissent des conditions d'insertion comparables à celles constatées au niveau national, mais généralement en deçà de celles-ci : plus souvent en emploi à durée déterminée, plus nombreux à avoir connu des situations de chômage, des taux de cadres moins élevés, etc. Les titulaires d'un diplôme de troisième cycle de l'université de Nice (DEA ou DESS), sont, au moment de l'enquête (33 mois après la sortie des études), moins touchés par la précarité et le chômage, décrochent des salaires situés dans la moyenne nationale mais obtiennent moins fréquemment une position de cadre. Enfin, les docteurs niçois sont dans une situation inverse à celle des étudiants de second cycle : les indicateurs d'insertion sont plutôt à leur avantage par rapport à ceux des docteurs issus des autres universités de province (moins de chômage, moins de précarité, proportion de cadres et salaires équivalents).

Tableau 2
INSERTION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE NICE

	1 ^{er} emploi précaire	Emploi précaire en 97	Plus de 6 mois chômage	Taux de chômage en mars 97	Part de cadres	Part de cadres et PI*	Salaire médian net mensuel (en F)
Doctorat							
Université Nice	44 %	19 %	14 %	9 %	93 %	100 %	12 000
Universités Province	47 %	23 %	21 %	10 %	95 %	99 %	12 000
DEA DESS							
Université Nice	43 %	15 %	23 %	8 %	59 %	87 %	10 200
Universités Province	38 %	20 %	27 %	11 %	66 %	90 %	10 000
2e cycle							
Université Nice	41 %	24 %	27 %	18 %	48 %	76 %	9 000
Universités Province	35 %	21 %	23 %	14 %	50 %	85 %	8 500
Total							
Université Nice	42 %	20 %	24 %	13 %	56 %	83 %	9 900
Universités Province	41 %	24 %	24 %	10 %	37 %	74 %	8 200

* PI : professions intermédiaires, noté ainsi tout le long du document.

1.2.3. Université de Bourgogne (sortants de 1994, interrogés en 1997)

L'université de Bourgogne est une université où toutes les disciplines sont représentées. Dans le cadre de l'enquête nationale du Céreq de 1997, les sortants en 1994 de deuxième cycle, d'IUT et des écoles d'ingénieurs de l'université de Bourgogne ont été interrogés. L'insertion des étudiants de l'université de Bourgogne ne peut être comparée avec les résultats nationaux que pour les sortants des deuxièmes cycles universitaires. L'université de Bourgogne ne compte que 47 sortants des écoles d'ingénieurs, ce qui rend la comparaison délicate pour cette filière. La comparaison est également difficile pour les titulaires de DUT bourguignons car les données nationales ne permettent pas de séparer les DUT des BTS.

Les sortants de l'université de Bourgogne s'insèrent dans des conditions moins favorables qu'au niveau national mais ils ont un parcours professionnel sensiblement identique à celui des étudiants des universités de province. Les étudiants bourguignons se distinguent par la nature des emplois occupés. Leurs premiers emplois sont plus fréquemment précaires ; trois ans après leur sortie de formation, ils sont moins souvent cadres que les sortants des universités de province et ont des salaires moins élevés.

Tableau 3
INSERTION DES DIPLÔMÉS DE SECOND CYCLE DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

		1 ^{er} emploi durée déterminée	Emploi en 97 à durée déterminée	> 6 mois chômage /33	> 6 mois chômage 1 ^{er} emploi	Taux de chômage en 97	Cadres en 97	Cadres et PI en 97	Salaire médian net mensuel (en F)
Licence-Maîtrise	Université de Bourgogne	43 %	28 %	26 %	15 %	14 %	33 %	69 %	7 900
	Universités de province	35 %	27 %	23 %	14 %	14 %	48 %	85 %	8 500
	Universités Île-de-France	40 %	21 %	18 %	8 %	7 %	50 %	78 %	9 500
	France entière	36 %	23 %	22 %	12 %	12 %	50 %	84 %	8 959

On relève que dans toutes les disciplines, l'insertion professionnelle des sortants de deuxième cycle de l'université de Bourgogne est plus délicate qu'au niveau national (compte tenu d'effectifs très réduits, nous n'étudions ni la Gestion, ni les IUP).

Les diplômés en sciences exactes et naturelles connaissent une entrée dans la vie active marquée par une plus forte précarité (27 % occupent un emploi temporaire trois ans après leur sortie de formation contre 19 % au plan national). Seuls 20 % des sortants de ces filières occupent un poste de cadre contre 61 % au niveau national.

Le taux de chômage des diplômés en lettres et sciences humaines est plus fort qu'au niveau national (16 % contre 9 %). Le parcours d'insertion des sortants de lettres et sciences humaines de l'université de Bourgogne est proche de celui de l'ensemble des sortants de ces filières. Ils accèdent plus rapidement à

l'emploi et sont moins longtemps au chômage durant les trois ans qui suivent leur sortie de l'université que les autres sortants de deuxième cycle. En revanche, le premier emploi des diplômés bourguignons en lettres et sciences humaines est plus souvent précaire et ils obtiennent ensuite plus rarement un emploi de cadre. Les diplômés en droit et sciences économiques de l'université de Bourgogne s'insèrent sensiblement comme l'ensemble des sortants de ces filières au niveau national, mais leurs emplois sont plus précaires.

Quelles que soient les filières, les salaires des sortants de l'université de Bourgogne sont plus faibles. Les écarts de salaire entre les filières sont plus réduits qu'au niveau national ; ils se limitent à 600 F en Bourgogne. Contrairement à la tendance nationale, les diplômés bourguignons en sciences exactes et naturelles sont moins favorisés sur le marché du travail que ceux des autres disciplines.

Tableau 4

INSERTION DES TITULAIRES BOURGUIGNONS DE LICENCES ET DE MAÎTRISES SELON LES DISCIPLINES

		1 ^{er} emploi durée déterminée	Emploi en 97 durée déterminée	> 6 mois chômage /33	> 6 mois chômage 1 ^{er} emploi	Taux de chômage en 97	Cadres en 97	Cadres et PI en 97	Salaire médian net mensuel (en F)
Droit, économie	Univ. de Bourgogne	46 %	27 %	27 %	15 %	13 %	34 %	64 %	7 500
	France entière	40 %	19 %	25 %	14 %	15 %	38 %	72 %	8 000
Sciences exactes et naturelles	Univ. de Bourgogne	39 %	27 %	30 %	21 %	17 %	20 %	75 %	8 000
	France entière	31 %	19 %	21 %	13 %	15 %	61 %	93 %	9 200
Lettres, sciences humaines	Univ. de Bourgogne	47 %	30 %	20 %	10 %	16 %	34 %	71 %	8 300
	France entière	36 %	29 %	20 %	11 %	9 %	52 %	86 %	9 000

1.2.4. Université du Mans (sortants de 1996, interrogés en 1999)

Comparer la situation des sortants de l'université du Maine (implantée au Mans avec une antenne à Laval) avec celle de l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur en France s'avère délicat pour plusieurs raisons. La première est d'ordre méthodologique et tient tout simplement au faible nombre de personnes sortants de l'université du Maine avec un diplôme qualifiant et s'insérant directement sur le marché du travail. Un grand nombre de personnes quittant cet établissement avec un niveau licence/maîtrise, voire avec un DUT, poursuivent en fait leurs études l'année suivante dans un autre établissement d'enseignement supérieur, généralement dans l'Ouest de la France ou dans la région parisienne. Ainsi, malgré un bon taux de retour des enquêtes, le nombre de questionnaires sur lequel se fait l'analyse reste restreint (352). Cela empêche parfois de faire des distinctions selon les filières ou le niveau de diplôme par rapport à certains indicateurs et oblige à rester prudent dans les conclusions.

La structure générale de l'insertion professionnelle des sortants de l'université du Maine correspond en première lecture à celle de la moyenne nationale mais comporte quelques spécificités qu'il convient de signaler. Tout d'abord, le taux de chômage en 1999 des sortants de 1996 est inférieur à la moyenne nationale, l'écart étant remarquablement régulier (4 points environ) selon les niveaux de diplômes ou les filières. Le contexte local de très forte reprise sur le marché du travail, la proximité relative de Paris, semblent d'ailleurs des facteurs explicatifs plus pertinents de ces différences que la structure de la population concernée. Par ailleurs, si l'insertion professionnelle des étudiants manceaux s'est fait plus souvent par l'intermédiaire d'un CDD qu'au niveau national, la situation trois ans après la fin des études est très proche de la moyenne. Toutefois l'écart est plus marqué pour les sortants de 3^e cycle (mais les effectifs sont faibles).

Tableau 5

TYPE D'EMPLOI OCCUPÉ EN 1999 PAR LES SORTANTS DE L'UNIVERSITÉ DU MAINE

	Sortants de l'université du Maine en CDD	Sortants en CDD au niveau national
DUT, BTS	32,5 %	29 %
Licence, Maîtrise	26,6 %	29 %
3 ^e cycle	36,4 %	18 %
Ensemble	28,6 %	-

Au niveau des qualifications dans l'emploi occupé en 1999, la proportion de cadres et de professions intermédiaires est identique à la moyenne. Les quelques différences de qualification entre les sortants du Mans et l'enquête nationale sont certainement dues à l'offre de formation locale, les écarts par filières et niveaux de diplômes étant très faibles. Enfin, en termes de rémunération, le salaire médian est de 8 500 F au

Mans, soit 500 F de moins que la moyenne nationale, mais 300 F au-dessus de la moyenne de province. Là encore, les différences s'expliquent essentiellement par un effet de structure des sortants, les salaires médians des sortants des 2^e et 3^e cycle étant très proches de la moyenne nationale avec les mêmes écarts selon les filières. Les sortants des DUT, notamment secondaires, ont même des salaires médians supérieurs de près de 1 000 francs à la moyenne nationale qui comprend, il est vrai, les sortants de BTS.

2. Offre de formation et disparités d'insertion

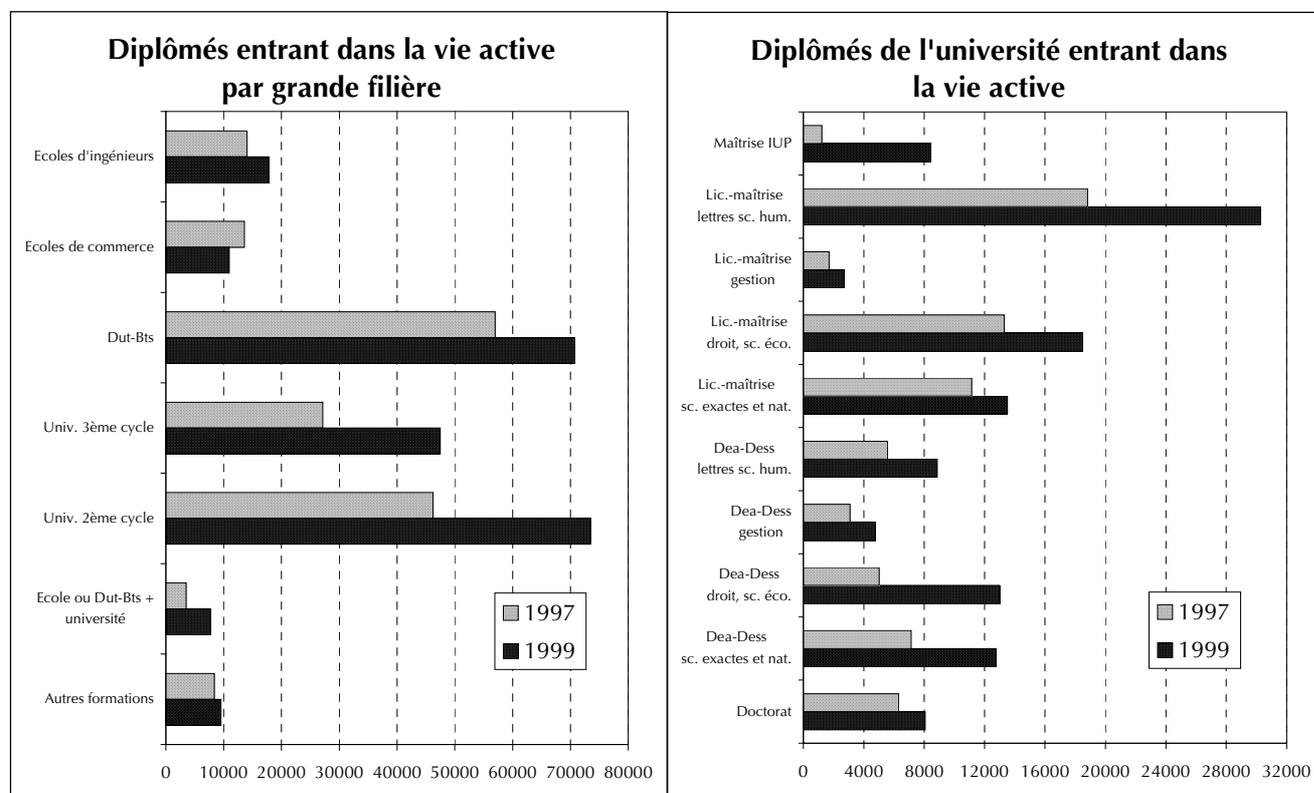
Mener une investigation sur le plan local et national avec une même méthodologie n'implique pas pour autant que les variations observées relèvent uniquement de la situation économique sur la zone observée. Elles peuvent être générées par les spécificités de l'offre de formation locale. L'objectif est donc ici de comparer l'offre de formation de chaque université à l'offre nationale et de déterminer si ces différences d'offre peuvent avoir une influence sur l'insertion des étudiants locaux.

2.1. L'offre de formation au niveau national

Parmi les sortants de l'université, les sciences exactes et naturelles représentent le quart des diplômés de second cycle, le tiers des titulaires de DEA-DESS et la majorité des docteurs. À l'opposé, les littéraires constituent 41 % des sortants de second cycle mais seulement le quart des titulaires de DEA-DESS. La part des diplômés en sciences exactes et naturelles s'accroît donc avec le niveau de formation.

La répartition des sortants par spécialité a légèrement évolué entre 94 et 96. À l'issue des seconds cycles, les IUP ont absorbé une partie des sortants autrefois diplômés en sciences exactes et naturelles, en droit et sciences économiques. Le développement des sorties de DEA-DESS a surtout profité aux sciences humaines et sociales (droit, sciences économiques, lettres et sciences humaines).

Graphique 2



2.2. L'offre de formation locale

2.2.1. Université de Lille I

À l'instar d'autres universités de grandes métropoles régionales, Lille I n'est que partiellement pluridisciplinaire. La comparaison restreinte aux filières où elle a du sens fait ressortir une sur-représentation lilloise en diplômés de second cycle, tant en sciences qu'en gestion. Pour les diplômés de sciences, cette sur-représentation peut s'expliquer par une offre d'emplois importante dans l'Éducation (la région est plus jeune que la moyenne nationale) et par une origine sociale plus populaire. Pour les diplômés en gestion, les mêmes phénomènes peuvent jouer mais de façon plus indirecte puisque les titulaires de DESS de gestion sont pour une bonne part des diplômés issus d'autres filières que les maîtrises de gestion.

Tableau 6

RÉPARTITION DES SORTANTS LES PLUS DIPLOMÉS (EN %)

Sciences	Lille I	France	Gestion	Lille I	France
Second cycle	59,7	47,8	Second cycle	43,9	34,8
DEA – DESS	27,5	30,5	DEA – DESS	56,1	65,2
Doctorat	12,8	21,7	Total	100,0	100,0
Total	100,0	100,0	<i>Effectif</i>	369	4 442
<i>Effectif</i>	1 012	23 359			

Au niveau national, les diplômés de troisième cycle s'insèrent mieux que ceux de second cycle. La sur-représentation des diplômés de second cycle à Lille 1 aurait donc pu entraîner une insertion difficile à ce niveau. Il n'en est rien, compte tenu de l'ampleur des débouchés locaux dans l'enseignement pour les diplômés de sciences et de l'importance de l'offre d'emploi tertiaire dans la métropole lilloise pour les diplômés de gestion.

2.2.2. Université de Nice-Sophia Antipolis

La distribution des universitaires selon le niveau de diplôme et la spécialité en France et à Nice ne diffère que légèrement. À Nice, les docteurs sont un peu sur-représentés (+4,4 points) surtout lorsqu'ils sont juristes ou économistes (+5,4 points). Dans le même temps, on remarque un léger sureffectif des littéraires titulaires du seul DEUG (diplôme le plus élevé obtenu par des étudiants inscrits dans les seconds cycles des universités avant leur sortie du système éducatif). En revanche les diplômés de second cycle sont un peu sous-représentés. Cette légère disparité de structure selon le niveau d'études et la spécialité ne peut expliquer qu'à la marge les écarts d'insertion entre les étudiants niçois et la moyenne nationale.

Tableau 7

OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ DE NICE SELON LE NIVEAU ET LA SPÉCIALITÉ (SORTANTS 94) (EN %)

Niveau de diplôme	Spécialité	Nice	France entière	Écarts
3 ^e cycle	Ensemble	40,6	35,0	5,6
	Sciences	16,9	15,8	1,1
	Droit, économie, gestion	16,5	11,1	5,4
	Lettres, sciences humaines	7,1	8,0	-0,9
2 ^e Cycle	Ensemble	51,2	58,4	-7,2
	Sciences	10,7	14,0	-3,3
	Droit, économie, gestion	15,8	20,6	-4,8
	Lettres, sciences humaines	24,7	23,8	0,9
DEUG	Ensemble	8,3	6,6	1,7
	Sciences	1,5	2,0	-0,5
	Droit, économie, gestion	1,2	2,1	-0,9
	Lettres, sciences humaines	5,7	2,6	3,1
Total	Total	100,0	100,0	-

2.2.3. Université de Bourgogne

L'offre de formation universitaire bourguignonne diffère de celle qu'on peut observer au niveau national. Les diplômés en droit, économie et gestion sont sur-représentés alors que les diplômés en sciences exactes et naturelles ainsi qu'en lettres et sciences humaines sont relativement peu nombreux.

Cette différence de structure des flux de sortie des deuxièmes cycles ne remet pas en cause le fait que les conditions d'insertion pour l'université de Bourgogne sont moins favorables qu'au plan national, dans la mesure où ce constat est valable pour toutes les filières.

Tableau 8

LES SORTANTS DE DEUXIÈME CYCLE DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE SELON LA DISCIPLINE

Licence, Maîtrise	Université de Bourgogne		France entière	
	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs pondérés
Sciences exactes et naturelles	19 %	63	24 %	11 155
Droit, économie	38 %	123	29 %	13 309
Gestion	8 %	27	4 %	1 698
Lettres, sciences humaines	31 %	99	41 %	18 825
IUP	4 %	12	3 %	1 223
Total	100 %	324	100 %	46 210

2.2.4. Université du Mans

La structure des sortants de l'université du Maine est significativement différente de celle de l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur français. En 1996, il n'existe pas encore d'école d'ingénieur (trois ont été créées depuis), ni d'école de commerce ou de filière médecine et la proportion de sortants de niveau troisième cycle reste faible. Si le nombre de DEA est déjà important, souvent en association avec des universités voisines, un seul DESS fonctionne à plein régime, c'est-à-dire avec 20 sortants par an. Ces filières étant relativement privilégiées en termes d'insertion, la structure globale des sortants de l'université du Mans souffre automatiquement de ces manques. Par contre, la proportion de sortants de niveau licence/maîtrise ou DUT est importante et engendre un effet positif. En effet, il existe des spécificités dans ces deux domaines, avec une sous-représentation des sortants de lettres et sciences humaines du fait d'une offre incomplète (pas de psychologie ou de sociologie en particulier) et une sur-représentation des sortants de DUT « industriels ». Toutefois, si l'effet de structure lié à l'offre de formation de l'université du Maine joue globalement de manière négative, les indicateurs de l'insertion professionnelle, notamment le taux de chômage en 1999, ne sont pas aussi négatifs qu'attendu. Les conditions locales de l'insertion en 1996, particulièrement favorables, la proximité du marché du travail francilien, expliquent sans doute en partie la situation meilleure, vis-à-vis de la moyenne nationale, à la fois des diplômés d'un DUT secondaire (salaires plus élevés) et des sortants au niveau licence/maîtrise (taux de chômage et part de CDD plus faible).

2.2.5. Offre locale de formation et insertion : synthèse

Dans les quatre universités étudiées, la structure de l'offre de formation devrait avoir un effet plutôt négatif soit parce que les troisièmes cycles sont sous-représentés soit parce que certaines disciplines dont les débouchés sont faibles sont sur-représentées. Pourtant les spécificités locales de l'offre de formation ne semblent expliquer que marginalement les différences d'insertion constatées. D'autres facteurs jouent à l'évidence un rôle plus important, comme l'abondance de débouchés dans l'enseignement à Lille, un marché du travail assez difficile en Bourgogne où la proximité de la région parisienne dans le Maine.

3. Profil des étudiants et disparités d'insertion

On examine dans cette partie l'effet du sexe, de l'origine sociale et de la série du baccalauréat sur l'insertion au niveaux national et local. Les caractéristiques des étudiants diffèrent-elles notablement selon les universités ? Ont-elles partout le même impact sur l'insertion ?

3.1. Effet du genre sur l'insertion

3.1.1. Résultats nationaux : les hommes sont plus souvent cadres

Au niveau national, la part de femmes diminue à l'université avec le niveau de sortie : en 1994, 54 % des sortants de second cycle étaient des femmes, contre 44 % des titulaires de DEA-DESS et 36 % des docteurs. Cela est dû au fait que les femmes sont peu représentées dans les filières scientifiques alors que le poids de ces filières croît avec le niveau d'études. La part des femmes dans les autres filières est variable. Elles restent peu représentées à l'issue des filières industrielles, notamment parmi les diplômés des écoles d'ingénieurs (21 % en 1994) et des IUT-STS industriels (11 %). Elles sont plus nombreuses à l'issue des filières tertiaires, notamment les écoles de commerce (49 %) et les IUT-STS tertiaires (67 %).

Des écarts d'insertion entre les hommes et les femmes persistent. Les hommes accèdent plus souvent à la catégorie cadre, ce qui contribue à expliquer leurs salaires plus élevés. À l'issue des grandes écoles, on observe peu de différences liées au genre en matière de chômage mais quelques écarts de qualification. À l'université, à spécialité égale, les hommes conservent un petit avantage en termes de chômage et de niveau des emplois, quel que soit leur diplôme. À l'issue des IUT et des STS, les différences entre les hommes et les femmes proviennent surtout de la spécialité de formation. Les hommes ayant plus souvent que les femmes une formation industrielle, ils bénéficient plus souvent des emplois relativement qualifiés que ces formations permettent d'obtenir.

Le fait que les hommes accèdent à des emplois un peu plus qualifiés entraîne des différences de salaire mensuel de l'ordre de 1 000 F nets en leur faveur, à niveau de formation identique. Entre 1997 et 1999, la durée du chômage augmente à l'issue de toutes les filières chez les femmes mais pas chez les hommes. Les salaires stagnent à l'issue des formations où les effectifs sont en forte hausse, en particulier pour les femmes.

3.1.2. Résultats locaux

Université de Lille I

Par rapport au niveau national, la population des diplômés lillois est plus féminine à l'issue des seconds cycles de sciences et de gestion et plus masculine à l'issue des DEA-DESS de sciences et de gestion. Cet écart provient de la sur-représentation à Lille des sorties de second cycle en sciences, sur-représentation qui est liée à une offre d'emplois dans l'enseignement plus forte dans le Nord qu'au niveau national. Les femmes se dirigent plus que les hommes vers l'enseignement. Elles privilégient donc les niveaux d'études les plus adaptés à l'entrée dans l'enseignement.

À l'issue des filières lilloises qui font l'objet de la comparaison, les hommes sont globalement un peu moins au chômage que les femmes (8,7 % par rapport à 9,8 %). L'écart serait sans doute plus important sans l'incidence du service national qui retarde l'entrée sur le marché du travail d'une partie de la population masculine. Cet handicap est perceptible à l'issue d'un second cycle de sciences. En revanche, les hommes ont un taux de chômage inférieur à celui des femmes à l'issue des seconds cycles et des DEA-DESS de gestion.

Les hommes accèdent un peu plus souvent que les femmes à des emplois de la catégorie « cadres » (67 % par rapport à 62 %). Les écarts sont sensibles pour les diplômés de DEA-DESS de sciences et pour les diplômés de second cycle de gestion. Les hommes ont aussi des salaires plus élevés. L'écart est de 600 francs pour le salaire médian mensuel net. Cet écart est plus prononcé pour les diplômés en gestion que pour les diplômés en sciences.

Globalement, les tendances sont donc les mêmes à Lille I et sur l'ensemble de la France : les diplômées s'insèrent moins bien que leurs homologues masculins. La sur-représentation des femmes parmi les sortants de second cycle Lillois ne semble pas de nature à provoquer des écarts par rapport à l'ensemble de la France en termes d'insertion, dans la mesure où les sortants de second cycle s'insèrent relativement bien dans la région.

Tableau 9

LES SORTANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE I SELON LE SEXE

Formation	Origine	Hommes	Femmes	Total
Doctorat Sciences	Lille	67,0 %	33,0 %	100,0 %
	France	67,0 %	33,0 %	100,0 %
DEA-DESS Sciences	Lille	77,3 %	22,7 %	100,0 %
	France	74,0 %	26,0 %	100,0 %
2 ^e cycle Sciences	Lille	54,0 %	46,0 %	100,0 %
	France	71,0 %	29,0 %	100,0 %
DEA-DESS Gestion	Lille	62,7 %	27,3 %	100,0 %
	France	55,0 %	45,0 %	100,0 %
2 ^e cycle Gestion	Lille	50,3 %	49,7 %	100,0 %
	France	54,0 %	46,0 %	100,0 %

Université de Nice-Sophia Antipolis

Avec un taux global de féminisation de 63 % parmi les sortants, l'université de Nice-Sophia Antipolis demeure largement plus féminisée que la moyenne. Cette forte féminisation des études universitaires à Nice date des années 70. Comme au niveau national, la proportion de femmes est très marquée dans les deux premiers cycles notamment en Lettres-sciences humaines et en droit-économie (exception faite de la gestion) et tend à décroître avec l'élévation du niveau de sortie.

Tableau 10

TAUX DE FÉMINISATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE NICE

Diplôme	Spécialité	Proportion de femmes	
		Nice	France entière
Doctorat	Sciences	42%	33%
	Ensemble	47%	36%
DEA-DESS	Sciences	17%	26%
	Droit, économie	43%	53%
	Gestion	41%	45%
	Lettres, sciences humaines	70%	55%
	Ensemble	44%	43%
Licence, maîtrise	Sciences	36%	29%
	Droit, économie	62%	53%
	Gestion	34%	46%
	Lettres, sciences humaines	78%	71%
	Ensemble	63%	54%

L'insertion des étudiantes « niçoises » est assez conforme au modèle national, en ce sens que, sur le marché du travail, les femmes sont relativement défavorisées par rapport aux hommes. Sur l'ensemble de l'université, 29 % des femmes ont connu plus de six mois de chômage contre 21 % des hommes ; 51 % d'entre elles ont décroché une position de cadre, contre 61 % des hommes, et leur salaire médian net atteint 8 900 F contre 10 700 F pour les hommes. Ce décalage persiste mais tend à diminuer avec l'élévation du niveau de sortie. Ainsi, avec un diplôme de 3^e cycle, DEA ou DESS, la proportion de cadres monte à 89 % pour les hommes et 83 % pour les femmes, et l'écart de salaire, encore conséquent, tend cependant à se réduire (-1 200 F). Ces écarts sont en partie corrélés à une moindre mobilité géographique des femmes à l'issue des études (26 % des femmes ont un emploi hors de l'académie de Nice contre 33 % des hommes). La « sédentarisation » accrue des étudiantes les pénalise parce qu'elle est synonyme d'une insertion plus difficile, liée à des débouchés locaux relativement rares dans l'enseignement.

Il semble donc que la sur-représentation des femmes à l'université de Nice, en raison des conditions locales du marché du travail, puisse expliquer une partie des écarts constatés par rapport à l'ensemble de la France.

Université de Bourgogne

À l'image de la situation nationale, les femmes représentent 52 % des sortants des deuxièmes cycles de l'université de Bourgogne, contre 54 % au plan national. Par contre, on relève de fortes différences selon les filières (compte tenu des faibles effectifs, nous n'étudions ni la Gestion ni les IUP en Bourgogne). Ainsi, parmi les sortants de sciences exactes et naturelles, la proportion de femmes est plus importante en Bourgogne qu'au plan national. En revanche, les filières de droit et sciences économiques sont nettement moins féminisées qu'au niveau national (53 % de femmes parmi les sortants contre 70 % pour la France entière).

Tableau 11

RÉPARTITION HOMMES/FEMMES PARMI LES SORTANTS DE LICENCE ET MAÎTRISE

		Hommes	Femmes	Total
Droit, économie	Université de Bourgogne	47 %	53 %	100 %
	France entière	30 %	70 %	100 %
Sciences exactes et naturelles	Université de Bourgogne	63 %	37 %	100 %
	France entière	71 %	29 %	100 %
Lettres, sciences humaines	Université de Bourgogne	44 %	56 %	100 %
	France entière	46 %	54 %	100 %

Les conditions d'insertion des étudiantes de deuxième cycle sont sensiblement conformes à la situation nationale. Elles connaissent plus fréquemment le chômage à leur sortie de formation (35 % des femmes ont connu plus de six mois de chômage contre 15 % des hommes), elles ont des salaires moins élevés que les hommes (salaires médians mensuels de 7 700 F contre 8 000 F pour les hommes), elles accèdent moins fréquemment à un emploi de cadres en mars 1997 (31 % contre 36 % des hommes), et elles sont moins fréquemment au chômage après leur sortie de formation. En revanche, contrairement au constat national, les hommes occupent plus souvent un emploi à durée déterminée que les femmes, 33 mois après leur sortie de formation (respectivement 30 % et 26 %). Les écarts de salaires entre hommes et femmes sont plus faibles qu'au plan national (300 F contre 600 F).

Globalement les écarts d'insertion entre les hommes et les femmes diplômés de l'université de Bourgogne sont donc faibles. Le taux féminisation atypique des différentes filières de l'université de Bourgogne ne semble donc pas de nature à expliquer l'insertion relativement difficile des étudiants de second cycle bourguignons.

Tableau 12

CONDITIONS D'INSERTION DES SORTANTS DE LICENCE ET MAÎTRISE SELON LE SEXE

		Emploi en 97 durée déterminée	> 6 mois chômage/33	Taux de chômage en 97	Cadres en 97	Salaires médians net mensuel (en francs)
Hommes	Université de Bourgogne	30 %	15 %	16 %	36 %	8 000
	France entière	21 %	19 %	13 %	53 %	9 100
Femmes	Université de Bourgogne	26 %	35 %	13 %	31 %	7 700
	France entière	24 %	24 %	11 %	47 %	8 500

Université du Maine

La proportion de femmes parmi les sortants de l'université du Maine est supérieure à la moyenne nationale (55 %), en particulier parce qu'une part importante de ces sortants (près du tiers), intègrent les IUFM. Par ailleurs, dans les filières de formation générale, l'effet discriminant du sexe semble plus important au Mans qu'ailleurs. Ainsi, les sciences dures sont plus masculines et les sciences humaines et les lettres sont plus féminisées qu'au niveau national. A contrario, les DUT industriels, très présents au Mans, comptent plus d'un tiers de femmes (génie chimique notamment), ce qui atténue l'effet de structure de l'offre de formation mancelle.

Dans les indicateurs de l'insertion professionnelle (avec l'exception notable du taux de chômage), l'effet discriminant du sexe semble également plus important parmi les sortants de l'université du Maine. Au niveau de la proportion de cadres, du type de contrat ou des rémunérations, les hommes sont souvent légèrement au-dessus de la moyenne nationale, les femmes sont quasi systématiquement en dessous. Pour le taux de chômage, les deux catégories sont en dessous de la moyenne au Mans. Les différenciations entre sexe dans les choix des filières puis, ultérieurement, dans l'insertion professionnelle semblent donc exacerbées au Mans. Pourtant, l'effet de la sur-représentation des femmes sur les indicateurs de l'insertion professionnelle, a priori négatif, n'est *in fine* que marginal, n'affectant que peu les valeurs observées, surtout au niveau du taux de chômage.

3.2. Effet de l'origine sociale sur l'insertion

3.2.1. Résultats nationaux : les enfants de cadres ont souvent des rémunérations plus élevées

L'origine sociale reste un facteur déterminant en matière d'études. Plus le niveau d'études s'élève, plus la proportion de fils de cadres augmente. Les sortants de DUT-BTS proviennent de milieux moins favorisés que les autres diplômés : plus du quart est issu d'une famille ouvrière et seulement 23 % d'une famille de cadres. Mais beaucoup poursuivent leurs études, notamment ceux qui proviennent des milieux les plus favorisés. À l'université, le tiers des sortants de second cycle ont un père cadre, contre 45 % des sortants de DEA-DESS et plus de la moitié des docteurs. Les diplômés des écoles d'ingénieurs sont majoritairement issus d'une famille de cadres. Les sortants des écoles de commerce sont les plus favorisés en termes d'origine sociale : la plupart d'entre eux ont un père cadre ou indépendant.

En termes d'insertion, l'origine sociale a souvent, comme le sexe, un impact sur le niveau des salaires. Les fils de cadres ont des salaires plus élevés que les autres diplômés de l'enseignement supérieur, qu'ils sortent de l'université, d'une école ou d'une filière courte. Les différences d'origine sociale génèrent des écarts maximaux de salaire de l'ordre de 1 000 F mensuels à niveau de formation équivalent. Si l'on raisonne tous niveaux de sortie confondus, le milieu d'origine influe beaucoup plus car les étudiants issus des milieux les plus favorisés sont sensiblement plus diplômés. L'origine sociale influe en revanche assez peu sur le chômage ou la précarité des emplois.

3.2.2. Résultats locaux

Université de Lille I

Les diplômés de sciences lillois ont plus souvent un père ouvrier et moins souvent un père cadre que les diplômés de l'ensemble des universités françaises. Les écarts sont inversés pour les diplômés de second cycle de gestion issus de milieux plus favorisés à Lille. On observe en revanche peu d'écarts chez les diplômés des DEA-DESS de gestion.

En matière d'insertion, les écarts de taux de chômage vont du simple au double entre les diplômés dont le père est cadre et ceux dont le père est ouvrier, parmi les diplômés des seconds cycles de sciences (taux respectifs de 6,5 % et de 14,5 %) et de DEA-DESS de sciences (taux respectifs de 9 % et de 19,5 %). Les diplômés en gestion lillois sont très rarement issus de milieux ouvriers, l'origine sociale agit donc pour eux bien en amont de l'entrée dans la vie active. Il en est de même, de ce point de vue, pour les titulaires d'un doctorat de sciences.

Les écarts en matière d'accès aux emplois de cadres sont également importants. Parmi les titulaires de DEA-DESS de sciences, ceux dont le père est cadre accèdent plus souvent à des emplois de cadres que ceux dont le père est ouvrier (80 % contre 66 %) et ils sont plus souvent cadres en entreprise. Les écarts sont moindres pour les diplômés de second cycle de sciences mais ces diplômés se sont tous orientés de façon privilégiée vers les carrières de l'enseignement. Au niveau de l'ensemble des diplômés, la proportion importante des diplômés de second cycle en sciences (lesquels deviennent souvent professeurs quelle que soit leur origine sociale), ferait plutôt apparaître une faible différence en faveur des enfants d'ouvriers.

En matière de salaire, les diplômés dont le père est cadre apparaissent favorisés. Au niveau global, on constate un écart de salaire médian mensuel net de 700 F en faveur des diplômés dont le père est cadre. Les écarts sont moins nets si on considère les catégories terme à terme.

L'origine sociale joue donc dans le même sens à Lille I qu'au niveau national mais l'abondance des débouchés dans l'enseignement limite son effet sur l'insertion.

Tableau 13
ORIGINE SOCIALE DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE I

Catégorie socioprofessionnelle du père		Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Autres	Total
Doctorat Sciences	Lille I	36,8 %	25,7 %	7,9 %	7,7 %	21,9 %	100 %
	France	52,1 %	14,4 %	9,4 %	7,6 %	16,5 %	100 %
DEA-DESS Sciences	Lille I	30,6 %	23,1 %	14,6 %	20,5 %	11,2 %	100 %
	France	41,0 %	21,0 %	13,0 %	15,0 %	10,0 %	100 %
2 ^e cycle Sciences	Lille I	25,1 %	25,5 %	11,8 %	24,0 %	13,6 %	100 %
	France	35,0 %	16,0 %	10,0 %	19,0 %	21,0 %	100 %
DEA-DESS Gestion	Lille I	49,5 %	23,9 %	10,1 %	4,8 %	11,7 %	100 %
	France	49,0 %	14,0 %	10,0 %	7,0 %	21,0 %	100 %
2 ^e cycle Gestion	Lille I	55,4 %	13,7 %	5,5 %	11,0 %	14,4 %	100 %
	France	39,0 %	14,0 %	10,0 %	9,0 %	27,0 %	100 %

Université de Nice-Sophia Antipolis

L'origine sociale des diplômés de l'université de Nice-Sophia Antipolis se caractérise, à tous les niveaux de diplôme, par une forte proportion d'enfants d'indépendants et une faible proportion d'étudiants issus du monde ouvrier. Les enfants de cadres sont, quant à eux, plus nombreux, en second cycle, mais dès la première année du 3^e cycle la tendance s'inverse. Les diplômés de cette université, massivement recrutés sur place (au moins pour les deux premiers cycles) présentent du point de vue de l'origine sociale des caractéristiques assez semblables à celles de la population active locale au sein de laquelle les indépendants sont sur-représentés et les ouvriers sous-représentés.

Tableau 14
LES CONDITIONS DE L'INSERTION À L'UNIVERSITÉ DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS EN FONCTION DE L'ORIGINE SOCIALE

		1 ^{er} emploi précaire	Emploi de 97 précaire	+de 6 mois chômage	Taux de chômage en mars 97	Part de cadres	Part de cadres et PI	Salaire médian net mensuel (en F)
Total université	Ensemble	42%	21%	25%	14%	56%	82%	9 800
	Père non cadre	43%	21%	27%	15%	52%	80%	9 200
	Père cadre	40%	20%	20%	12%	65%	87%	10 000
Doctorat	Ensemble	44%	19%	14%	9%	93%	100%	12 000
	Père non cadre	51%	19%	23%	13%	92%	100%	11 000
	Père cadre	32%	18%	0%	4%	95%	100%	12 000
DEA-DESS	Ensemble	43%	15%	23%	8%	59%	86%	10 200
	Père non cadre	41%	12%	21%	9%	59%	84%	10 450
	Père cadre	47%	19%	27%	8%	60%	90%	10 000
2 ^e cycle	Ensemble	41%	24%	27%	18%	48%	76%	9 000
	Père non cadre	41%	25%	30%	19%	43%	75%	9 000
	Père cadre	38%	21%	21%	15%	59%	80%	9 600

En règle générale avoir un père cadre tend à faciliter les conditions de l'insertion et sa qualité. Plus précisément, l'influence de l'origine sociale s'exerce à deux niveaux.

- En sortant de l'université avec un diplôme de second cycle, licence ou maîtrise, la présence d'un père cadre augmente notablement les chances d'occuper une position de cadre (dans 59 % des cas contre 43 %

pour ceux dont le père n'est pas cadre). Les conditions de l'insertion sont également meilleures (un peu moins de précarité et de chômage).

- En sortant avec un diplôme de troisième cycle (DEA, DESS ou Doctorat), le fait d'avoir un père cadre joue davantage sur les conditions de l'insertion et l'accès à l'emploi que sur les taux d'emplois cadres (pratiquement indépendants de l'origine sociale). Avoir un père cadre et un diplôme de 3^e cycle permet d'accéder aux positions de cadre en subissant moins de chômage et d'obtenir plus fréquemment des contrats à durée indéterminée.

La tendance constatée à Nice en matière d'origine sociale est donc sensiblement la même qu'au niveau national : les étudiants issus d'une famille de cadres s'insèrent mieux. Les étudiants niçois de troisième cycle, assez rarement issus d'une famille de cadres, devraient donc être défavorisés en matière d'entrée dans la vie active. Mais il n'en est rien, le marché local du travail étant plutôt porteur pour les jeunes cadres du secteur privé.

Université de Bourgogne

L'origine sociale des sortants des deuxièmes cycles de l'université de Bourgogne est différente de celle constatée au niveau national : ils sont moins fréquemment des enfants de cadre, ils ont plus souvent un père ouvrier ou indépendant. En Lettres et sciences humaines la proportion de pères cadres est nettement inférieure à la proportion nationale (26 % contre 35 %), alors qu'en sciences exactes et naturelles la proportion d'enfants de cadres est plus importante (34 % contre 30 %).

Si les enfants de cadres accèdent plus facilement à des emplois de cadres, ils ont des salaires comparables à ceux dont le père occupe une profession intermédiaire. Les enfants d'employés ont le plus faible taux de chômage (4 %) et ont moins souvent des emplois précaires (20 %). Par contre, ils occupent rarement des postes de cadres (16 %). Ce sont les enfants d'indépendants qui ont les conditions d'insertion les plus difficiles : ils ont les plus bas salaires et les plus forts taux de chômage. Les étudiants bourguignons issus de milieux ouvriers sont également défavorisés en matière d'insertion.

Tableau 15

INSERTION DES SORTANTS DE LICENCE ET DE MAÎTRISE DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE SELON L'ORIGINE SOCIALE

		Emploi en 97 durée déterminée	> 6 mois chômage/33	Taux de chômage en 97	Cadres en 97	Salaire médian net mensuel (en F)
Indépendants	Université de Bourgogne	27 %	18 %	21 %	20 %	7 000
	France entière	28 %	23 %	15 %	51 %	9 200
Cadres	Université de Bourgogne	24 %	27 %	13 %	44 %	8 250
	France entière	19 %	21 %	12 %	59 %	9 100
Professions intermédiaires	Université de Bourgogne	30 %	20 %	11 %	33 %	8 350
	France entière	22 %	19 %	12 %	48 %	8 744
Employés	Université de Bourgogne	20 %	19 %	4 %	16 %	8 000
	France entière	24 %	25 %	11 %	30 %	8 200
Ouvriers	Université de Bourgogne	35 %	30 %	14 %	35 %	7 500
	France entière	24 %	20 %	8 %	45 %	8 200

À quelques nuances près, les tendances nationales se confirment donc en Bourgogne. Or les étudiants locaux diplômés de second cycle sont plus souvent issus des milieux les moins favorisés en termes d'insertion (indépendants et ouvriers). Cela contribue probablement à expliquer l'insertion relativement défavorable des diplômés de second cycle bourguignons.

Université du Maine

L'origine sociale des sortants de l'université du Maine se distingue nettement de la moyenne nationale. Les enfants de cadres sont particulièrement peu nombreux, seulement 17 %, alors que les enfants d'employés et d'ouvriers sont significativement sur-représentés (45 %). Les enfants de cadres sont rares dans toutes les filières et tous les niveaux de diplômes (voir tableau ci-dessous).

Cette situation est en partie liée à la faible proportion de cadres dans la population mancelle. La proportion de cadres y est plus faible que dans les autres villes de taille semblable de la France de l'Ouest ou du grand Bassin Parisien. Cela s'explique par une tradition industrielle plus orientée vers la fabrication que vers les

tâches péri-productives et par des activités de services plutôt basiques, ne nécessitant que peu de personnes hautement qualifiées. Toutefois, compte tenu de l'importante propension des cadres à envoyer leurs enfants dans l'enseignement supérieur, la présence d'enfants de cadres paraît particulièrement faible. C'est sans doute au niveau de cette catégorie sociale que s'exerce la concurrence des autres filières présentes dans le département (classes préparatoires) et surtout celle des universités voisines, y compris parisiennes. Cela provoque des départs massifs vers d'autres régions, à tous les niveaux d'étude, après le bac comme au niveau licence.

L'effet de la catégorie socioprofessionnelle du père sur l'insertion professionnelle fonctionne au Mans comme dans les autres établissements. Les enfants de cadres sont encore moins au chômage que ceux qui proviennent d'autres milieux, ils ont rarement un CDD en 1999 (17 % contre 29 % en moyenne) et deviennent plus souvent cadres (56 % contre 41 % en moyenne). Cette différenciation se fait surtout vis-à-vis des professions intermédiaires. Les enfants d'ouvriers et d'employés s'insèrent finalement dans des conditions assez proches de la moyenne. Cette position relativement favorable des étudiants issus de catégories populaires en termes d'insertion contrebalance l'effet négatif dû à la rareté des enfants de cadres. Malgré une origine sociale modeste, les étudiants manœuvres accèdent à l'emploi dans des conditions relativement favorables.

Tableau 16

ORIGINE SOCIALE DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DU MAIN

CSP du père	DUT		DUT-BTS		Licence, maîtrise		3 ^e cycle		Total	
	Le Mans	France	Le Mans	France	Le Mans	France	Le Mans	France	Le Mans	France
Indépendant	19,9 %	19,8 %	18,4 %	15,9 %	13,7 %	15,1 %	18,6 %	17,7 %	18,6 %	17,7 %
Cadre	9,9 %	17,9 %	18,4 %	31,4 %	31,8 %	44,6 %	16,8 %	33,3 %	16,8 %	33,3 %
P.I.	20,2 %	17,8 %	17,5 %	21,5 %	45,5 %	20,5 %	20,0 %	18,9 %	20,0 %	18,9 %
Employé	20,2 %	12,7 %	20,3 %	12,9 %	4,5 %	8,7 %	19,2 %	10,8 %	19,2 %	10,8 %
Ouvrier	28,8 %	31,8 %	25,4 %	18,2 %	4,5 %	11,1 %	25,4 %	19,4 %	25,4 %	19,4 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

3.3. Effet de l'origine scolaire sur l'insertion

3.3.1. Résultats nationaux : les bacheliers C s'insèrent sensiblement mieux

La série du baccalauréat conditionne l'orientation dans l'enseignement supérieur. L'origine scolaire est donc extrêmement contrastée selon la filière. Les diplômés des écoles d'ingénieurs sont essentiellement des bacheliers C. Ceux des écoles de commerce sont souvent des bacheliers C (écoles à diplôme visé) ou B (diplôme non visé). Les diplômés des universités de sciences sont des bacheliers C, d'autant plus que leur niveau de sortie est élevé (48 % des sortants de second cycle en 1994, 54 % des titulaires de DEA-DESS et 64 % des docteurs). La plupart des autres diplômés des universités de sciences sont des bacheliers D (respectivement 37, 36 et 29 % à ces différents niveaux). Les bacheliers A et B sont majoritaires à l'issue des facultés de lettres et sciences humaines. Les diplômés en droit-sciences économiques ont des bac B à plus de 40 %. Les diplômés en gestion ont des origines scolaires plus variées (bacs B, C et D). Les sortants de BTS sont majoritairement des bacheliers technologiques. Ces bacheliers ne représentent que 15 % des sortants de second cycle universitaire. Les titulaires d'un bac professionnel ne sont présents qu'à la sortie de l'enseignement supérieur court et en très faible proportion.

Les titulaires d'un bac mathématique et physique (bac C) s'insèrent mieux que les autres à l'issue de l'enseignement supérieur, quel que soit leur diplôme. Ils sont favorisés sur tous les plans puisqu'ils ont des emplois moins précaires, plus qualifiés et mieux rémunérés que les autres bacheliers. De plus, ils accèdent plus vite à l'emploi. À niveau de formation égal, les écarts de salaire peuvent atteindre 2 000 F mensuels entre les bacheliers C, qui sont les mieux rémunérés, et les bacheliers A (littéraires), qui ont les salaires les plus bas avec les bacheliers technologiques. Ces écarts proviennent en partie de spécialités de formation différentes.

Tous niveaux de sortie confondus, les écarts sont beaucoup plus importants puisque les bacheliers C ont des niveaux de diplôme plus élevés que la moyenne. Ce sont les bacheliers technologiques et professionnels, peu enclins à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur long, qui ont les salaires les plus bas.

3.3.2. Résultats locaux

Université de Lille I

Par rapport à la répartition nationale, les diplômés lillois sont un peu plus souvent des bacheliers C, sauf à l'issue des DEA-DESS de gestion.

Tableau 17
ORIGINE SCOLAIRE DES DIPLÔMÉS DE LILLE

		Série baccalauréat				
		B	C, E	D, D'	F, G, H	A, Autres
Doctorat Sciences	Lille I	-	60,0 %	31,5 %	8,5 %	-
	France	0,5 %	65,2 %	29,0 %	4,2 %	1,0 %
DEA-DESS Sciences	Lille I	2,0 %	59,0 %	29,0 %	10,0 %	-
	France	-	53,0 %	34,0 %	10,0 %	3,0 %
2 ^e cycle Sciences	Lille I	1,0 %	49,0 %	40,0 %	10,0 %	-
	France	1,0 %	48,0 %	37,0 %	13,0 %	-
DEA-DESS Gestion	Lille I	32,3 %	24,4 %	24,4 %	10,4 %	8,5 %
	France	30,3 %	30,0 %	21,0 %	7,0 %	11,0 %
2 ^e cycle Gestion	Lille I	30,2 %	28,9 %	24,1 %	9,0 %	7,8 %
	France	26,0 %	21,0 %	23,0 %	17,0 %	11,0 %

L'incidence du baccalauréat sur l'insertion des étudiants apparaît relativement faible. Il n'y a en effet pratiquement pas d'écart entre le taux de chômage des bacheliers C et celui des autres bacheliers. Ils sont par contre plus souvent cadres (71 % par rapport à 62 %), principalement à cause de leur accès plus fréquent aux carrières de l'enseignement où ils réussissent mieux les concours. Par contre, ils ne sont pas mieux payés. Le salaire global des bacheliers C est identique à celui des autres bacheliers. Il est supérieur pour les diplômés de second cycle en sciences (+400 francs) mais légèrement inférieur dans les autres catégories. L'impact mesuré du baccalauréat d'origine sur l'insertion des étudiants lillois n'est pas de nature à provoquer des écarts d'insertion entre ces étudiants et ceux de l'ensemble de la France.

Université de Nice-Sophia Antipolis

L'origine scolaire des titulaires de DEA-DESS diffère de la moyenne nationale à l'université de Nice. Seulement 22 % d'entre eux sont des bacheliers C ; ce chiffre est inférieur de huit points à la moyenne nationale. Cela provient du poids important du droit et de l'économie en troisième cycle à Nice.

Les sortants de l'université de Nice titulaires d'un baccalauréat scientifique connaissent des conditions d'insertion plus favorables que les autres étudiants ; ils deviennent plus fréquemment cadres et corrélativement leurs salaires sont plus élevés, quel que soit leur niveau de sortie. On pourrait penser que l'effet du baccalauréat sur l'insertion recouvre largement l'effet de la discipline : en d'autres termes, l'insertion des bacheliers C serait meilleure parce qu'ils ont suivi en majorité des filières scientifiques qui mènent à des positions plus favorables sur le marché du travail. Mais c'est également vrai des bacheliers C qui ont suivi des cursus juridiques, économiques ou littéraires. Les effets de cette variable scolaire perdurent donc même après plusieurs années d'études supérieures.

Tableau 18
INSERTION À L'UNIVERSITÉ DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS EN FONCTION DU BACCALAURÉAT

		1 ^{er} emploi précaire	Emploi de 97 précaire	+de 6 mois chômage	Taux de chômage en mars 97	Part de cadres	Part de cadres et PI	Salaire médian net mensuel (en francs)
Doctorat	Bac S	40%	15%	7%	5%	100%	100%	12 300
	Autre	48%	22%	21%	13%	87%	100%	11 000
DEA-DESS	Bac S	45%	16%	12%	8%	82%	93%	12 000
	Autre	42%	15%	26%	8%	53%	85%	9 900
2 ^e cycle	Bac S	33%	17%	22%	15%	67%	86%	11 300
	Autre	41%	25%	28%	18%	45%	74%	8 600

Université de Bourgogne

Comparativement à l'ensemble des sortants de deuxième cycle, ceux de l'université de Bourgogne se distinguent par le fait qu'une forte proportion sont des bacheliers B (39 % contre 24 % au niveau national). Cette différence est imputable au fait que l'offre de formation régionale est différente mais également que les littéraires, les juristes et les économistes sont plus fréquemment titulaires d'un baccalauréat B (35 % des étudiants de lettres et sciences humaines et 56 % des sortants des filières de droit et sciences économiques contre respectivement 22 et 45 % pour l'ensemble des sortants). Deux sortants de licence et maîtrise sur dix sont des bacheliers littéraires, et trois sur dix sont titulaires d'un baccalauréat scientifique.

Tableau 19

LA SÉRIE DU BACCALAURÉAT POUR LES SORTANTS DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

		Économie & social	Littéraire	Maths, physique	Maths, sciences naturelles	Technologique et professionnel	Total
Licence, maîtrise	Université de Bourgogne	39 %	19 %	12 %	17 %	13 %	100 %
	France entière	24 %	23 %	19 %	19 %	15 %	100 %

Parmi les sortants de deuxième cycle de l'université de Bourgogne, ce sont les bacheliers B qui bénéficient des meilleures conditions d'insertion professionnelle : ils ont le plus faible taux de chômage, ils sont plus qualifiés que les autres bacheliers et leurs salaires sont comparables à celui des bacheliers scientifiques. Leur position sur le marché de l'emploi est analogue à la situation nationale, à l'exception du fait qu'ils occupent plus fréquemment des emplois précaires (39 % contre 22 % des bacheliers B au niveau national). Les bacheliers scientifiques sont dans une situation plus délicate dans la mesure où leur taux de chômage est le plus élevé. Les titulaires d'un baccalauréat C ont par contre plus fréquemment des emplois à durée indéterminée (17 % contre 33 % des bacheliers D). Les bacheliers technologiques et professionnels accèdent le moins rapidement à l'emploi et ont les salaires les moins élevés.

Tableau 20

CONDITIONS D'INSERTION À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE SELON LA SÉRIE DU BACCALAURÉAT

			Emploi en 97 durée déterminée	> 6 mois chômage/33	Taux de chômage en 97	Cadres en 97	Salaires médians net mensuel (en F)
Licence, Maîtrise	Économie & social	Université de Bourgogne	29 %	21 %	9 %	38 %	7 950
		France entière	22 %	21 %	9 %	45 %	8 000
	Littéraire	Université de Bourgogne	31 %	24 %	19 %	29 %	7 750
		France entière	29 %	23 %	12 %	45 %	8 500
	Maths, physique	Université de Bourgogne	17 %	26 %	16 %	28 %	7 900
		France entière	17 %	20 %	13 %	66 %	9 500
	Maths, sciences naturelles	Université de Bourgogne	33 %	28 %	19 %	28 %	8 000
		France entière	19 %	25 %	18 %	57 %	9 100
	Technologique et professionnel	Université de Bourgogne	23 %	39 %	16 %	33 %	7 050
		France entière	21 %	20 %	11 %	40 %	8 500

Université du Maine

La répartition des sortants de l'université du Maine selon la série du baccalauréat est, en première lecture, assez proche de celle de la moyenne nationale. Cependant il existe une spécificité assez marquée en ce qui concerne les bacheliers « scientifiques » puisque l'offre de formation aurait dû induire une nette sous-représentation de ce type de bacheliers (pas d'écoles d'ingénieurs en 1996, pas d'école de commerce, etc.). Or, ils sont au contraire sur-représentés dans les sortants du Mans, d'une part dans les sortants de niveau licence ou maîtrise, mais surtout parce qu'ils sont particulièrement nombreux dans les DUT industriels, notamment génie chimique et mesures physiques, et dans le DEUST « vibrations acoustiques », c'est-à-dire dans les filières qui représentent une part importante des sortants de l'université du Maine. A contrario, les bacheliers technologiques représentent moins du cinquième des sortants des DUT secondaires, contre près des trois quarts pour la moyenne nationale (mais celle-ci tient compte des BTS). Pour les sortants des DUT tertiaires, la structure observée est identique à la moyenne nationale.

Tableau 21

BACCALAURÉAT D'ORIGINE DES SORTANTS DE L'UNIVERSITÉ DU MAIN

Série du bac	DUT	DUT-BTS	Licence, maîtrise	Licence, maîtrise	3 ^e cycle	3 ^e cycle	Total	Total
	Le Mans	France	Le Mans	France	Le Mans	France	Le Mans	France
Économie et social	8,9 %	12,2 %	22,4 %	27,9 %	17,4 %	23,6 %	18,2 %	19,6 %
Littéraire	1,0 %	9,4 %	21,9 %	21,4 %	13,0 %	13,9 %	15,3 %	13,4 %
Scientifique	60,4 %	16,9 %	43,9 %	35,9 %	65,2 %	55,2 %	50,0 %	41 %
Technologique et professionnel	29,7 %	71,1 %	11,8 %	14,8 %	4,4 %	7,4 %	16,5 %	26 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les indicateurs d'insertion professionnelle des sortants de l'université du Mans selon la série du baccalauréat diffèrent également assez peu des moyennes nationales. Toutefois, on observe que la situation favorable des sortants au Mans sur certains critères (faible proportion de CDD en 1999) profite plus aux bacheliers scientifiques qu'aux autres, notamment au niveau licence/maîtrise. À ce même niveau de diplôme, les bacheliers technologiques semblent aussi être particulièrement nombreux à occuper un emploi de cadre en 1999, mais les faibles effectifs incitent à la prudence. Par contre, les bacheliers scientifiques étant, à l'université du Maine, principalement des sortants de niveau DUT ou licence/maîtrise et non des sortants de niveaux supérieurs, leur salaire médian est plus faible que la moyenne nationale des bacheliers scientifiques de près de 2000 F. *A contrario*, les bacheliers technologiques sont mieux rémunérés. La sur-représentation des sortants provenant d'un baccalauréat scientifique aurait donc du avoir un effet positif, toutes choses égales par ailleurs, sur les indicateurs de l'insertion professionnelle des étudiants manœuvres. Toutefois, leur sur-représentation étant associée à des filières bac+2 *professionnalisantes*, même suivies éventuellement d'une année supplémentaire d'étude, l'effet réel sur les indicateurs d'insertion professionnelle reste modéré.

3.4. Profil des sortants et insertion aux niveaux national et local : synthèse

Au niveau national et dans chaque université, les mêmes tendances sont perceptibles : les femmes connaissent un peu plus de difficultés que les hommes à accéder à l'emploi. Dans les universités étudiées, les femmes sont en général sur-représentées par rapport à la moyenne nationale, ce qui devrait contribuer à des résultats un peu moins favorables en termes d'insertion. Cela n'est réellement déterminant que pour l'université de Nice. À Lille et au Mans, la bonne insertion des sortants de second cycle contrebalance l'effet genre. En Bourgogne, les écarts hommes/femmes sont faibles en termes d'insertion.

En matière d'origine sociale, les mêmes tendances sont partout à l'œuvre également. À niveau de formation égal, les enfants de cadre ont des niveaux d'emploi et de salaire plus élevés. Mais ils font souvent des études plus longues que les autres. Dans les quatre universités mentionnées, les étudiants sont peu favorisés en termes d'origine sociale, ce qui influe négativement sur leur insertion. Mais cet effet négatif n'est patent qu'en Bourgogne, des spécificités locales compensant l'effet de l'origine sociale dans les trois autres universités.

La série du baccalauréat influe dans le même sens qu'au niveau national dans trois universités sur quatre. Les bacheliers scientifiques s'insèrent mieux que les autres, à formation égale. Mais à Lille et Nice, l'origine scolaire des sortants est proche de la moyenne nationale et ce facteur ne permet donc pas d'expliquer d'éventuels écarts d'insertion. Au Mans, les bacheliers scientifiques faisant des études plus courtes (IUT), ils ne tirent pas avantage de leur origine scolaire. En Bourgogne, l'influence de l'origine scolaire n'est pas la même que dans les autres universités ; ce sont les bacheliers B qui trouvent le plus facilement un emploi.

Malgré quelques nuances, le profil des sortants influe souvent dans le même sens au niveau national et dans chacune des universités participant à cette étude. Les sortants des quatre universités concernées ont des caractéristiques sociodémographiques relativement peu favorables en termes d'insertion. Ces caractéristiques expliquent sans doute l'insertion un peu plus difficile des étudiants niçois et bourguignons. Dans les deux autres universités, l'insertion est plus favorable, notamment grâce à des marchés du travail locaux plus porteurs. Mais l'effet des caractéristiques sociodémographiques sur l'insertion se superpose à celui de l'offre de formation. Les caractéristiques du marché du travail local jouent également un rôle

important mais leur effet dépend de la mobilité géographique des jeunes. L'étude de cette mobilité fait l'objet de la partie suivante de ce document.

4. Circulation des diplômés et insertion

4.1. Résultats nationaux

4.1.1. La mobilité géographique des étudiants est importante à l'issue des études supérieures

Elle est particulièrement élevée pour les étudiants formés en province. Trois ans après la fin des études, 40 % d'entre eux avaient trouvé un emploi dans une région autre que leur région d'études (enquête de 1997). Les changements de région semblent d'ailleurs s'accroître, puisque dans la cohorte suivante 45 % des étudiants de province ont changé de région pour accéder à l'emploi (enquête de 1999). Les diplômés des grandes écoles de province ont plus souvent migré vers l'Île-de-France. Ils ont alors accédé majoritairement à des postes d'ingénieur (voir tableaux page suivante). Cet accroissement de la mobilité est probablement lié à l'essor des nouvelles technologies dans la région capitale. Cet essor génère des recrutements massifs de jeunes ingénieurs.

Les étudiants franciliens ont une propension deux fois plus faible que les étudiants de province à changer de région à l'issue des études supérieures. Il est vrai que le marché du travail francilien a une forte capacité d'absorption puisqu'il regroupe le tiers des cadres du pays.

En termes d'insertion, les migrations des diplômés de province ne sont pas neutres. Les étudiants « mobiles » ont des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés, car souvent situés en Île-de-France. Il est vrai que le coût de l'immobilier est également supérieur dans la région parisienne...

Encadré 1

LES LIMITES DES COMPARAISONS TERRITORIALES

La comparaison entre établissements, régions, etc., est un instrument d'analyse avant d'être un outil d'évaluation. La seconde perspective est tellement prioritaire chez les décideurs et les financeurs, qu'il convient de rappeler ce principe et de le justifier. Les différences sont des éléments descriptifs, traduisant des mécanismes sous-jacents, qui excèdent largement ceux qui sont dans le champ d'un évaluateur. Pour prendre un exemple, si la structure du système éducatif allemand explique certains de ses succès, on voit mal les décideurs transformer le « modèle » français pour obtenir un gain d'efficacité.

Dans le cas de l'insertion professionnelle qui est le nôtre, le champ excède ce qui est connu dans nos études, puisqu'il contient notamment la demande de main-d'œuvre qui n'est pas examinée ici.

La démarche proposée est limitée aux éléments concernant l'offre de formation et se déroule en deux temps.

Les tableaux sur la mobilité montrent l'importance de cette question. Un des éléments essentiels de la différenciation du « local » provient de son positionnement dans le système éducatif : cela explique largement la différence entre Île-de-France et Province, mais cela va beaucoup plus loin. Pour progresser dans cette direction plusieurs problèmes doivent être abordés :

- quelles aires de mobilité faut-il retenir ?
- qu'est-ce que la mobilité ? L'association « lieu de résidence des parents », « lieu de sortie de l'enseignement supérieur », « lieu de travail » est un minimum. Il reste à définir plus précisément le degré de détail. Une problématique de la mobilité serait utile.

Le problème de l'introduction totalement exogène des facteurs de demande au niveau local reste entier :

- quelles informations seraient utiles ?
- sont-elles disponibles ?

Circulation des diplômés de province

Les mobilités des étudiants entre la région où ils ont obtenu leur dernier diplôme et celle où ils travaillent trois ans après la fin de leur cursus peuvent être décrites de manière assez simple, en dissociant trois situations :

- emploi situé dans la région d'études ;
- emploi situé hors de la région d'études, en distinguant l'Île-de-France et les autres régions.

Tableau 22

MOBILITÉ D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Type d'études	Abréviation* diplômés 97	Région d'études (en %)	Île-de-France (en %)	Autre région (en %)
École ingénieurs province	97ing.pro	28,1	26,7	45,2
École commerce province	97com.pro	44,1	23,4	32,5
Doctorat province	97doc.pro	60,6	12,2	27,2
DEA-DESS province	97dea.pro	50,0	16,9	33,1
Licence, maîtrise province	97lic.pro	63,5	11,7	24,8
DUT-BTS province	97dut.pro	68,9	8,1	23,0
Diplôme professionnel et universitaire province	97prof.pro	35,9	17,2	47,0
Autre formation province	97aut.pro	71,5	16,9	11,6
Ensemble province 1997		59,8	13,1	27,0
Type d'études	Abréviation* diplômés 99	Région d'études (en %)	Île-de-France (en %)	Autre région (en %)
École ingénieurs province	99ing.pro	21,3	45,4	33,3
École commerce province	99com.pro	27,1	37,8	35,1
Doctorat province	99doc.pro	56,0	14,3	29,7
DEA-DESS province	99dea.pro	46,2	20,3	33,5
Licence, maîtrise province	99lic.pro	59,6	13,8	26,7
DUT-BTS province	99dut.pro	65,0	8,8	26,2
Diplôme professionnel et universitaire province	99prof.pro	58,0	19,0	23,0
Autre formation province	99aut.pro	68,9	15,4	15,6
Ensemble province 1999		55,6	16,6	27,8

* Colonne indiquant les noms abrégés des variables présentées dans ce tableau et dans le Graphique 3 page suivante.

En mettant en données supplémentaires les diplômes professionnels suivis d'un diplôme dans une université de province, dont les variations importantes résultent sans doute du manque d'homogénéité et de la faiblesse de l'effectif, l'ensemble du tableau fait ressortir une structure bien mise en évidence par une analyse en composante principale (ACP) normée sur les profils. Le premier axe oppose les formations à fort et à faible taux de mobilité. Le deuxième axe oppose les mobilités selon qu'elles sont orientées vers les autres régions ou vers l'Île-de-France. La mobilité est maximale pour les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce, minimale pour les DUT.

- Analyse globale

Trois types de mobilité apparaissent :

- forte mobilité et forte centralité : écoles d'ingénieurs et écoles de commerce, qui connaissent une proportion importante d'emplois extérieurs à la région d'études, dont une part importante en Île-de-France ;
- faible mobilité : BTS/DUT, licence/maîtrise et doctorat. La sédentarité dans la région d'études est sensiblement supérieure à 50 % ;
- bonne mobilité et faible centralité : les DEA/DESS ont une sédentarité inférieure aux précédents. La mobilité se fait plus souvent dans les autres régions qu'en Île-de-France.

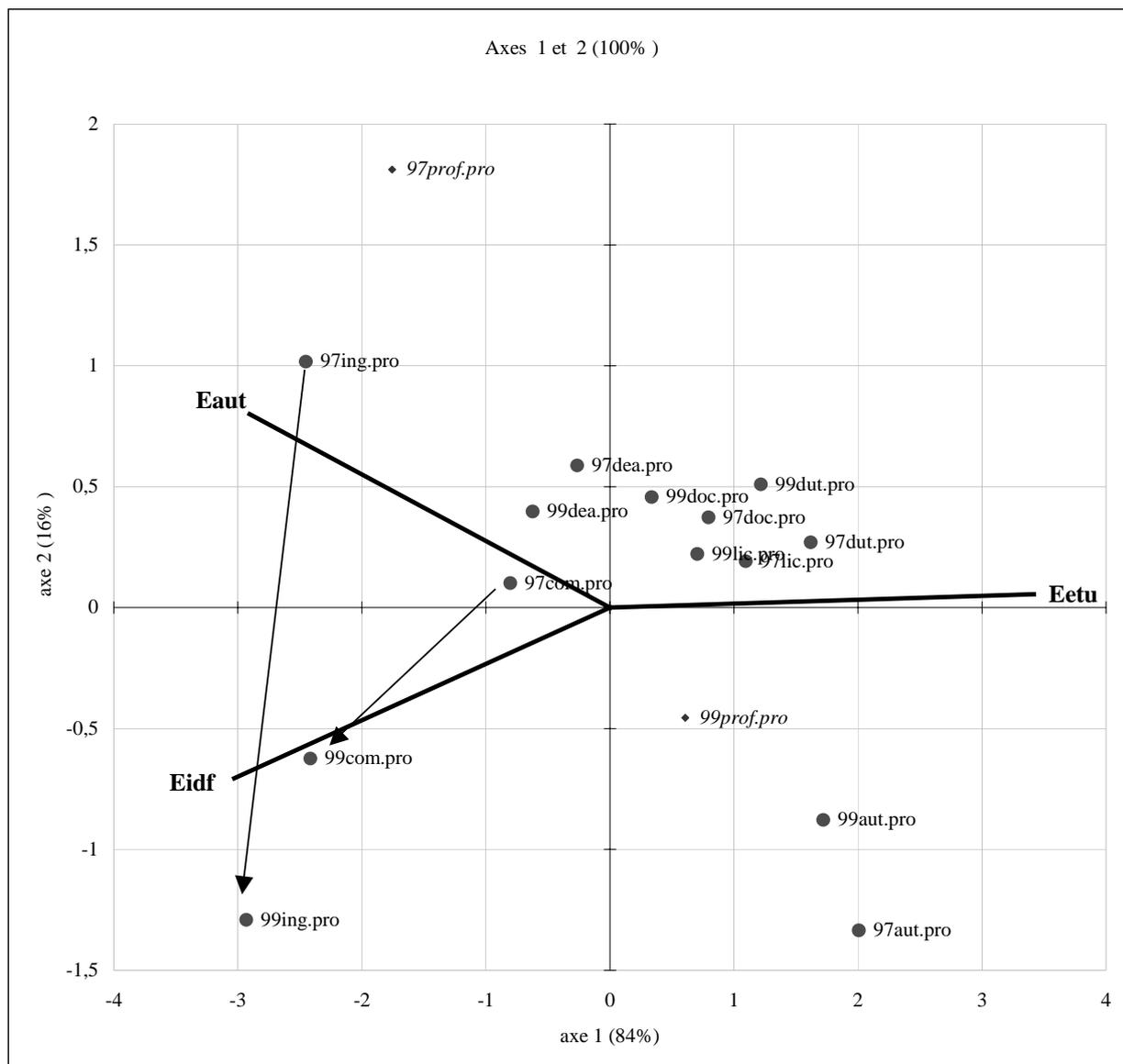
- Évolution entre 94 et 96

Entre les deux dates, la mobilité augmente de 4 points, passant de 40,2 % à 44,4 %. L'essentiel de cet accroissement est dû à l'Île-de-France (3,5 points). Cette attraction croissante de l'Île-de-France ne s'est pas répartie également selon les formations, ainsi que le montrent les longueurs et les directions des flèches joignant les diverses dates (seules quelques flèches ont été tracées pour ne pas surcharger le graphique).

Graphique 3

ANALYSE EN COMPOSANTE PRINCIPALE DES MOBILITÉS RÉGIONALES SELON LE TYPE DE FORMATION

Les noms des variables sont abrégés sur ce graphique. Leur intitulé complet est mentionné dans le Tableau 22, page précédente.



- Les formations à forte centralité sont les plus concernées : en fin de période, la part des étudiants de ce groupe (ingénieurs, écoles de commerce) employés en région parisienne tourne autour de 40 % soit 15 points de plus que pour la cohorte de 1994. Ce renforcement se fait par une baisse très importante de la part des emplois dans les autres régions pour les ingénieurs (-12 points) et par une baisse encore plus importante des emplois dans la région d'études pour les écoles de commerce (-17 points). Entre les deux dates, le modèle de centralité s'est donc **renforcé** et homogénéisé.
- Les formations à faible mobilité connaissent un déplacement beaucoup plus modéré et assez similaire, traduisant l'accroissement moyen de la mobilité (3 à 4 points), avec une légère inflexion vers les « autres régions » : les vecteurs joignant les deux années sont courts et orientés vers le nord-ouest.
- Les DEA/DESS connaissent une évolution du même ordre de grandeur, mais avec une inflexion vers l'Île-de-France (vecteur orienté vers le sud-ouest). Le profil de mobilité de cette catégorie en 1999, est assez proche de celui des écoles de commerce en 1997.

Même confronté à une inflexion importante des effectifs, le système de mobilité entre les études et l'emploi des étudiants de province reste ainsi bien typé : modèle de centralité (Île-de-France) pour les écoles, modèle de diffusion provinciale pouvant éventuellement se rapprocher du précédent pour les DEA/DESS, modèle largement local pour les DUT, BTS, licence, maîtrise et aussi les doctorats. La présence de ceux-ci dans un

marché d'étendue restreinte correspond au fait que beaucoup de doctorants sont dans l'enseignement et la recherche, où les carrières sont largement conditionnées par des filières locales.

Un bilan simplifié des mobilités pour une région : l'exemple de l'Île-de-France

Au niveau de chaque région, il est possible d'établir un bilan des circulations. L'exemple est présenté ici pour l'Île-de-France (du fait de la disponibilité des données). Nous souhaitons avant tout présenter une méthode de travail dans ce paragraphe. Les résultats doivent être relativisés car l'enquête utilisée a un échantillon réduit.

- Bilan global sur la circulation des étudiants (1997)

On peut le subdiviser en deux étapes :

- bilan des entrées et sorties au niveau des études ;
 - bilan des entrées et sortie au niveau de l'emploi.
- (Les différences sont dues aux arrondis non-réponses).

Tableau 23
BILAN BAC-ÉTUDES 1997

	Île-de-France	Province	Total
Bac	24 873	117 977	142 850
Études	34 287	108 610	142 788
Solde	9 414	-9 367	47

Tableau 24
BILAN ÉTUDES-EMPLOI 1997

	Île-de-France	Province	Total
Études	34 287	108 610	142 897
Emploi	42 474	100 377	142 850
Solde	8 187	-8 233	-47

En ne retenant que la dualité Île-de-France/province, le bilan est révélateur, même en s'en tenant au solde des flux.

- L'Île-de-France fournit 42 500 emplois à la sortie de l'enseignement supérieur, alors qu'elle ne produit que 34 300 diplômés de ce niveau (déficit : 8 200) et 24 900 bacheliers (9 400 de moins que les diplômés).
- Sur 42 500 emplois fournis aux sortants de l'enseignement supérieur, 17 600 sont pourvus par des étudiants ayant obtenu leur bac en province.

- Bilan études-emploi aux deux dates

En se limitant au seul bilan études/emploi, on peut comparer les situations en 1997 et 1999.

Tableau 25
BILAN ÉTUDES-EMPLOI 1999

	Île-de-France	Province	Total
Études	47 218	138 917	186 135
Emploi	61 044	125 112	186 156
Solde	13 826	-13 805	21

Au cours de la période, les diplômés en emploi sont très sensiblement plus nombreux (+44 000). L'accroissement est plus rapide en Île-de-France qu'en province (+43,7 % contre +24,6 %). Dans le même temps, le nombre de sortants s'est plus accru en Île-de-France qu'en province (+37,7 % contre +27,9 %), mais à un rythme inférieur à celui de l'emploi. En conséquence, le transfert province vers Île-de-France a augmenté de 68,9 %, atteignant 13 800 étudiants.

- Bilan par niveau de formation

Surtout dans le cas de l'Île-de-France, on peut supposer que les circulations diffèrent selon les niveaux de sortie. À cet effet, nous avons établi un tableau retraçant de manière détaillée les flux d'entrée (vers l'Île-de-France) et de sortie vers la province. Deux indicateurs ont été calculés :

- le premier rapporte le solde des entrées-sorties à l'ensemble des mouvements ; il donne une idée du déséquilibre des échanges ;
- le second rapporte le volume global des flux à l'emploi total dans la catégorie. Il traduit plutôt l'importance globale de la mobilité des sortants considérés.

Tableau 26

BILAN DIRECT ÉTUDES EMPLOI 1997

Type de formation	Mobilité	Île-de-France vers province	Province vers Île-de-France	Solde	Solde/ (import+ export)	(import+export) /emploi
École d'ingénieurs		1 092	2 401	1 310	37,5	27,2
École de commerce		1 010	1 650	640	24,0	21,9
Doctorat		556	439	-117	-11,8	17,7
DEA-DESS		952	1 888	936	33,0	15,9
Licence, maîtrise		1 304	3 223	1 919	42,4	12,5
DUT-BTS		713	3 507	2 794	66,2	8,8
Diplôme professionnel et universitaire		269	338	68	11,2	18,3
Autre		206	831	625	60,3	15,0
Total		6 103	14 290	8 187	40,1	14,3

Effectif étudiant total : 142 897.

Tableau 27

BILAN DIRECT ÉTUDES EMPLOI 1999

Type de formation	Mobilité	Île-de-France vers province	Province vers Île-de-France	Solde	Solde/(import+ export)	(import+export) /emploi
École d'ingénieurs		1 019	5 329	4 310	67,9	42,4
École de commerce		664	1 949	1 285	49,2	27,1
Doctorat		891	535	-355	-24,9	22,6
DEA-DESS		2 627	3 536	909	14,7	19,7
Licence, maîtrise		2 244	5 849	3 604	44,5	14,8
DUT-BTS		858	4 287	3 429	66,6	9,2
Diplôme professionnel et universitaire		402	758	356	30,7	19,4
Autre		537	862	325	23,2	18,4
Total		9 255	23 081	13 826	42,8	17,4

Effectif étudiant total : 186 135.

Aux deux dates, les échanges ont une importance particulière pour les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce, représentant plus de 20 % de l'emploi des sortants. Ces deux catégories sont caractérisées également par un taux de transfert assez élevé de la province vers l'Île-de-France, surtout pour la seconde cohorte.

Tableau 28

VARIATIONS ENTRE 1997 ET 1999

Type de formation	Mobilité	Île-de-France vers province	Province vers Île-de-France	Solde	Variation de solde/ (import+export)	Variation de (import+export)/ emploi
École d'ingénieurs		-73	2 927	3 000	30,4	15,2
École de commerce		-346	299	645	25,1	5,2
Doctorat		335	96	-238	-13,2	5,0
DEA-DESS		1 675	1 648	-27	-18,2	3,8
Licence, maîtrise		940	2 626	1 685	2,1	2,3
DUT-BTS		145	779	634	0,4	0,5
Diplôme professionnel et universitaire		133	420	288	19,5	1,1
Autre		331	32	-300	-37,0	3,4
Total		3 152	8 791	5 639	2,6	3,1

Entre les deux dates, l'effectif global observé a augmenté de 43 200, soit de 30,3 %. Mais les flux de transfert ont augmenté plus rapidement (+58,6 %). Le ratio volume des transferts/emploi des sortants augmente ainsi de 3,1 points (14,3 à 17,4 %).

Les changements de flux correspondent largement à deux catégories.

- Les écoles d'ingénieurs : le contexte est celui d'une diminution des flux d'étudiants en Île-de-France et d'un fort accroissement du flux d'étudiants de province. Le volume des transferts augmente considérablement, s'expliquant en totalité par l'accroissement des flux de la province vers la région parisienne (+2 927) ; la « délocalisation » des flux d'ingénieurs se traduit par un renforcement de la centralité.

- Au niveau licence-maîtrise, le nombre de sortants croît substantiellement (+50,9 %), plutôt du fait de la province (+53,3 %). Les transferts croissent davantage (3 566, soit +78,6 %) et le solde connaît presque un doublement (1 919 à 3 604) ; il s'agit cette fois d'un mouvement plus équilibré (+72 % et +81 %). Il y a accroissement des flux, sans changement significatif de la relation Île-de-France/province.

D'autres modifications ont un impact en volume moins fort, mais une signification probablement importante.

- Les DEA-DESS connaissent une croissance de 75,7 % (plus forte en Île-de-France). Le volume des flux augmente davantage (117 %), mais dans les deux directions, ce qui fait que le solde est inchangé. Le modèle symétrique antérieur est ainsi confirmé, avec un léger accroissement des échanges.

- Les écoles de commerce ont connu un déclin de leurs effectifs de sortants de 20,6 % (26,6 % en province). Le solde des transferts est resté inchangé, mais traduit une chute des sorties d'Île-de-France et une croissance des entrées depuis la province. Le modèle de centralité s'est globalement renforcé.

L'ensemble de ces résultats fait apparaître l'intérêt d'une caractérisation à trois dimensions des mobilités, incluant la région d'origine. Le nombre de modalités devient rapidement important, mais certaines sont peu fréquentes.

Circulation interdépartementale dans le parcours formation-emploi

Des travaux analogues aux précédents permettent d'analyser la mobilité entre les départements d'une même région.

- Principes

Depuis 1998, l'Ourip étudie la circulation géographique des étudiants en insertion professionnelle. L'échelle retenue est départementale et trois positions sont retenues : le département du baccalauréat, celui où se trouve l'université dans laquelle les étudiants ont terminé leurs études (dans le sens habituel retenu par le Céreq) et celui où se trouve leur emploi à la date de l'enquête (33 mois après la sortie), ou à défaut leur premier emploi.

On dispose ainsi de trois « points » d'observation, ce qui représente déjà un ensemble non négligeable de parcours entre la fin des études secondaires et l'emploi. Il serait possible de tenir compte des changements d'établissement : les éléments ci-dessus montrent l'importance des mobilités pour les troisièmes cycles, que l'on pourrait attribuer pour une part à une expatriation très provisoire préluant à un retour dans le département d'origine ou dans celui du premier site universitaire fréquenté.

La grille retenue est la suivante. DU est le département à l'arrêt des études, DE le département d'emploi à la date de l'enquête et DB le département du bac, qui est souvent le département de résidence à la fin des études secondaires. La mobilité bac/université figure en ligne, la mobilité université/emploi en colonne.

Tableau 29

MOBILITÉ EN COURS D'ÉTUDES ET MOBILITÉ D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Bac/Université	Université/emploi	DU≠DE	
	DU=DE	DE=DB	DE≠DB
DU=DB	Sédentaire		Mob. Emploi
DU≠DB	Mob. Études	Mob. Retour	Mob. Complète

On a ainsi quatre possibilités de base :

- « Sédentaire » : l'étudiant travaille dans le département où il a terminé ses études et passé son bac.
- Une mobilité partielle, se produisant à l'occasion des études universitaires (Mob. Etudes) : l'étudiant trouve ensuite son emploi dans le département de son université de fin d'études.
- Une mobilité partielle, à l'occasion de la prise d'emploi (Mob. Emploi) : l'étudiant a poursuivi ses études supérieures dans le département du bac, mais il en sort pour trouver un emploi.
- La dernière possibilité est caractérisée par deux changements de localisation consécutifs. On doit cependant distinguer soigneusement deux modalités :
 - « Mobilité complète » : chacune des étapes se déroule dans un département différent ;
 - « Mobilité/retour » : l'étudiant quitte le département du bac pour poursuivre ses études, mais il y revient pour travailler.
- Une formalisation simplifiée

La principale difficulté reste l'interprétation des tableaux obtenus, à la fois en raison de la diversité des approches envisageables et de la nécessité de recourir à des connaissances externes.

Tableau 30

TYPE DE MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE SELON LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION

Type de mobilité \ Discipline	Sociologie	Histoire	Géographie	Biologie	STAPS
Sédentaire (Dbac=Duniv=Demp)	34 %	29 %	28 %	26 %	19 %
Mobile études (Duniv=Demp)≠Dbac	15 %	13 %	12 %	13 %	20 %
Mobile emploi (Dbac=Duniv)≠Demp	10 %	20 %	16 %	20 %	17 %
Mobile retour (Dbac=Demp)≠Duniv	30 %	20 %	20 %	13 %	20 %
Mobile complet (Dbac≠Duniv≠Demp)	11 %	18 %	24 %	28 %	24 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Afin de simplifier, on peut traiter ce tableau du seul point de vue de la mobilité géographique dans l'accès à l'emploi. Les « mobiles-retour » retournent dans leur département d'origine et sont plutôt sédentaires. Les « mobiles du point de vue de l'emploi » sont les catégories désignées ci-dessus comme « mobiles complets » et « mobiles emploi ». On peut y ajouter la catégorie des « mobiles études » qui n'ont pas regagné leur département d'origine. Si cette distinction ne rend pas compte de toutes les situations, elle rend compte de la très grande majorité des cas.

Sur cette base, la mobilité est faible pour sociologie (36 %), plus élevée pour histoire et géographie (50 %) et encore davantage pour biologie et STAPS (61 %). Ces différences entre filières correspondent à des mécanismes d'allocation associant en particulier les caractéristiques du marché du travail, le niveau d'études et l'origine géographique des étudiants :

- un étudiant vivant dans une ville universitaire aura une probabilité plus élevée d'être sédentaire ou d'avoir une mobilité unique d'emploi.
 - on sait que l'étendue du marché du travail potentiel augmente sensiblement avec le niveau de diplôme.
- Par exemple, en biologie, en regroupant les sédentaires et les retours dans le département d'origine, on obtient le tableau suivant.

Tableau 31

BIOLOGIE : PROPORTION D'ÉTUDIANTS TRAVAILLANT DANS ET HORS DE LEUR DÉPARTEMENT D'ORIGINE (EN %)

	DEUG ou licence	Maîtrise ou MST	3 ^e cycle	Concours	Doctorat	Ensemble
Non mobiles	48	51	26	47	12	39
Mobiles	52	49	74	53	88	61
Total	100	100	100	100	100	100

La proportion de « mobiles » grimpe considérablement en troisième cycle (74 %) et doctorat (88 %), contre 50 % pour le deuxième cycle. Le taux de migration assez faible des titulaires de concours s'explique par la prééminence du concours de professeur des écoles, s'accompagnant souvent d'un retour assez rapide dans le département d'origine.

Le type de formation initiale semble aussi jouer un rôle : en économie/gestion, le taux de sédentarité est de 34 % pour les étudiants ayant fait un DEUG, 47 % pour les étudiants titulaires d'un DUT et 54 % pour les titulaires d'un BTS.

L'ensemble de ces éléments permet par exemple d'interpréter le taux de mobilité très élevé des étudiants en STAPS.

- Effet de concentration : à la date de l'enquête, seules deux universités de la région proposaient la formation. De ce fait, la proportion d'étudiants ayant leur lieu d'études et leur bac dans le même département est très faible : 36 % contre au moins 45 % pour les autres ;
- Effets de marché du travail. La mobilité est identique globalement pour les diplômés et les titulaires de concours mais pour des raisons différentes : certainement une conséquence des difficultés d'accès au marché du travail pour les premiers et des mécanismes d'affectation pour les seconds.

- Conclusion

Les éléments très partiels présentés ci-dessus suggèrent de procéder, lorsque cela est possible, à un traitement systématique des circulations à un niveau plus fin que le niveau régional. Le repérage des retours dans le département d'origine limite pour une bonne part les inconvénients du découpage départemental qui n'est pas idéal et certainement inférieur à celui des zones d'emploi, celui des bassins étant trop petit. Du point de vue analytique, un test sur la filière économie et gestion semble indiquer que la mobilité départementale a des effets positifs sur l'emploi : la proportion de cadres est plus élevée de 10 points en moyenne parmi les étudiants mobiles, quel que soit le niveau de sortie, et la distribution des salaires est nettement décalée vers le haut parmi les mobiles.

De meilleurs emplois pour les étudiants « mobiles », surtout s'ils migrent vers l'Île-de-France

Lorsque le bilan de la circulation des diplômés a été effectué, il reste à analyser les effets de leur circulation sur leur entrée dans la vie active. Sur la base des enquêtes nationales, nous nous bornons ici à observer l'effet des déplacements sur la qualité de l'emploi occupé, trois ans après la fin des études.

Il s'avère que parmi les diplômés des grandes écoles de province, ceux qui restent dans leur région d'origine ou qui migrent vers une autre région de province ont un salaire de 10 000 F, ceux qui migrent vers l'Île-de-France gagnent 12 000 F nets (enquête de 97). À l'issue des formations universitaires et des bac+2, les salaires des étudiants de province qui changent de région sont plus élevés, ceux des étudiants qui vont travailler en Île-de-France étant maximaux. Les emplois des étudiants qui migrent vers l'Île-de-France sont par ailleurs moins précaires. Les étudiants franciliens qui trouvent un emploi en province ne voient pas leur insertion s'améliorer par rapport à ceux qui restent en Île-de-France. Leur salaire est légèrement moins élevé (mais le coût moyen de la vie également). Si l'on prend en compte la région du bac plutôt que la région du dernier diplôme, l'impact de la mobilité sur l'insertion reste sensiblement identique.

Les changements de région sont un peu plus fréquents parmi la cohorte interrogée en 1999, mais les mêmes constats s'imposent. Le gain reste net pour les diplômés des écoles et des universités de province qui trouvent un emploi en Île-de-France.

Les mobilités géographiques des diplômés peuvent donc engendrer des différences d'insertion au moins aussi fortes que la filière ou le profil des étudiants, à niveau de formation identique.

4.2. Résultats locaux

L'impact de la dimension territoriale sur l'insertion des diplômés demeure encore largement méconnu. Le dispositif local d'observation n'est pas homogène sur le territoire et les résultats locaux sont rarement mis en relation avec les caractéristiques des marchés du travail dans lesquels les diplômés s'insèrent. Néanmoins, il nous semble indispensable de progresser dans cette voie. Ne pas prendre en compte les disparités spatiales d'insertion peut conduire à attribuer au seul appareil universitaire la responsabilité de l'insertion des étudiants et à méconnaître le rôle du marché du travail. La valeur nationale du diplôme ne doit pas faire oublier que le titre est acquis localement et que souvent les effets de certification agissent dans un espace déterminé. Le dynamisme économique d'une ville ou d'une région et leurs caractéristiques sociales influent sur l'accès à l'emploi. Il faut donc d'abord délimiter l'aire d'insertion des étudiants. Toute la difficulté est de déterminer le découpage pertinent (la région, le département, la zone d'emploi, le territoire national, l'espace européen...).

Par ailleurs, comment définir la mobilité ? Est-ce le fait de trouver un emploi dans une autre zone que celle où est situé l'établissement d'étude ? Cela pose un nouveau problème, car le développement des certifications à bac+5 contribue à une mobilité grandissante des étudiants dans le but de parachever leurs études à ce niveau. Une proportion non négligeable d'entre eux quitte leur université d'origine pour intégrer un DEA ou un DESS dans un autre établissement, parfois fort éloigné de leur lieu d'étude d'origine. En 1999, 660 DESS ont été reconduits et 236 ont été créés ; en 2000, 312 nouveaux titres ont été habilités. Dans les enquêtes d'insertion, ces étudiants sont saisis à partir du critère du diplôme le plus élevé obtenu, c'est-à-dire en l'occurrence le DESS ou le DEA. Dans ces conditions, qui est mobile ? Celui qui retourne travailler dans sa ville ou région d'origine ou celui qui s'insère professionnellement dans la zone d'influence de l'université où il a soutenu son DESS ou DEA ? Ceci renvoie à la complexification des parcours étudiants notamment aux niveaux les plus élevés, question qui fait l'objet d'études au sein du Groupe enseignement supérieur du Céreq (Groupe de travail sur l'enseignement supérieur 2003).

4.2.1. Université de Lille I

Les diplômés de sciences lillois, qui sont plus souvent que la moyenne des diplômés de second cycle, travaillent plus dans leur région d'études que les diplômés des autres universités de province. Les diplômés de gestion lillois travaillent dans leur région d'études dans une proportion plus forte que celle des diplômés des universités de province et équivalente à celle de l'ensemble des diplômés des universités françaises. Les diplômés de sciences trouvent massivement un emploi dans la région grâce à l'importance de l'offre d'emplois dans l'Éducation nationale à l'issue du second cycle et du doctorat (dans ce dernier cas, l'offre d'emploi est conjoncturelle et provient de la création de deux nouvelles universités). Pour les diplômés en gestion, la cause de l'écart est sans doute le développement tertiaire de la métropole lilloise où travaillent 40 % des diplômés de second cycle de gestion.

Tableau 32

RÉGION D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

		Région d'études	Île-de-France	Autres régions	Total
Sciences	Université de Lille I	64,7 %	15,9 %	19,4 %	100,0 %
	Universités province	48,8 %	17,7 %	33,5 %	100,0 %
Gestion	Université de Lille I	65,1 %	12,4 %	22,5 %	100,0 %
	Universités province	55,7 %	16,3 %	28,0 %	100,0 %

Si 65 % de l'ensemble des diplômés lillois travaillent dans leur région d'études, cette part varie toutefois sensiblement selon la filière : elle est respectivement de 44 % pour les diplômés de DEA-DESS de sciences, 53 % pour les diplômés de DEA-DESS de gestion, 65 % pour les docteurs de sciences, 72 % pour les diplômés de second cycle de gestion et 77 % pour les diplômés de second cycle de sciences.

La part des diplômés qui travaillent en Île-de-France varie sensiblement selon la catégorie de diplômés considérée. Elle représente 7 % pour les diplômés de second cycle de gestion, 7 % pour les docteurs de sciences, 9 % pour les diplômés de second cycle de sciences, 21 % pour les diplômés de DEA-DESS de gestion et 26 % pour ceux de DEA-DESS de sciences.

Les écarts entre les salaires régionaux et les salaires en Île-de-France sont faibles sauf pour les docteurs de sciences mieux payés en Île-de-France. Les salaires dans les autres régions françaises apparaissent par contre inférieurs. Toutefois ces résultats doivent être considérés avec prudence étant donné la faiblesse par catégorie de diplômés des effectifs travaillant hors du Nord-Pas-de-Calais.

Tableau 33

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EMPLOIS DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

	Métropole lilloise	Autre Nord	Pas-de-Calais	S/T Nord PDC	Île-de-France	Autre Région	Étranger	Total
Doctorat Sciences	41,5 %	6,8 %	16,9 %	65,2 %	6,8 %	17,8 %	10,2 %	100,0 %
DEA/DESS Sciences	28,4 %	8,8 %	7,1 %	44,3 %	26,1 %	27,4 %	2,2 %	100,0 %
2 ^e cycle Sciences	25,6 %	19,3 %	31,9 %	76,8 %	9,4 %	12,7 %	1,1 %	100,0 %
DEA/DESS Gestion	34,0 %	8,9 %	10,1 %	53,0 %	20,9 %	19,0 %	7,1 %	100,0 %
2 ^e cycle Gestion	50,8 %	11,9 %	9,7 %	72,4 %	7,4 %	13,4 %	6,8 %	100,0 %

Quand on ne considère que les diplômés originaires du Nord-Pas-de-Calais (qui travaillent plus souvent dans leur région d'origine), les écarts sont moindres mais ils restent significatifs. Parmi les diplômés de sciences ayant obtenu leur baccalauréat dans le Nord-Pas-de-Calais, 58 % travaillent dans leur région d'origine à l'issue des DEA et DESS, 66 % à l'issue du doctorat et 81 % à l'issue du second cycle.

Tableau 34

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EMPLOIS DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE ORIGINAIRES DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Originaires Nord-Pas-de-Calais	Métropole lilloise	Autre Nord	Pas-de-Calais	S/T Nord PDC	Île-de-France	Autre Région	Étranger	Total
Doctorat Sciences	39,9 %	6,6 %	19,7 %	66,2 %	8,1 %	14,5 %	11,1 %	100,0 %
DEA/DESS Sciences	37,0 %	11,1 %	9,9 %	58,0 %	22,8 %	19,2 %	-	100,0 %
2 ^e cycle Sciences	25,9 %	19,6 %	35,5 %	81,0 %	9,5 %	8,2 %	1,3 %	100,0 %
DEA/DESS Gestion*	38,8 %	11,2 %	14,7 %	64,7 %	22,4 %	9,5 %	3,4 %	100,0 %
2 ^e cycle Gestion	58,4 %	9,7 %	11,5 %	79,6 %	3,5 %	12,5 %	4,4 %	100,0 %

* Effectif inférieur à 40 (il s'agit toutefois d'une enquête exhaustive).

4.2.2. Université de Nice-Sophia Antipolis

Le critère « région d'étude » mériterait d'être affiné, car il n'est pas certain que la région au sens administratif soit toujours le bon critère pour juger de la mobilité des étudiants ou si l'on préfère de la territorialisation de l'insertion. La situation niçoise est toutefois particulière. Les emplois des étudiants de l'université de Nice-Sophia Antipolis (Unsa) sont, pour près des trois quarts d'entre eux, situés dans la région Paca. Cela conforte dans un premier temps l'intérêt pour une analyse à cet échelon mais examen plus serré montre que l'aire pertinente est beaucoup plus restreinte : elle s'étend de la frontière italienne à la partie Est du département du Var, zone qui concentre 70 % des emplois (avec Monaco, il est vrai).

Tableau 35

LOCALISATION DE L'EMPLOI DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS, TROIS ANS APRÈS LA FIN DES ÉTUDES

Localisation	Répartition en %	Cumul en %	Nombre
Alpes-Maritimes	56,2	56,2	662
Var	7,3	63,5	86
Monaco	6,6	70,1	78
Autre département de PACA	5,0	75,1	58
Île-de-France	12,4	87,5	146
Autres	12,5	100,0	148
Total	100,0	-	1 178

Un rapport de l'Observatoire de la vie étudiante de l'université de Nice (Frickey & Primon 1998) apporte un début de réponse sur la zone d'observation pertinente. La méthode consiste à croiser les zones de

recrutement et d'influence de l'Unsa. Le critère retenu pour la zone de recrutement, comme pour la zone d'influence, était l'académie d'obtention du baccalauréat. Sont considérés comme locaux les étudiants recrutés dans l'académie de Nice et comme ayant trouvé un emploi localement ceux qui occupent un emploi dans cette même académie (qui comprend les départements des Alpes-Maritimes et du Var). Une insertion professionnelle locale ne signifie pas forcément l'immobilisme, pas plus qu'un emploi à l'extérieur de l'académie n'équivaut forcément à une mobilité géographique : il faut déterminer si les étudiants originaires de l'extérieur ne retournent pas en fait dans leur région d'origine. Seuls 81 % des étudiants ayant passé un bac dans l'académie de Nice ont trouvé un emploi localement. Ils représentent 57 % de l'ensemble de notre population et ils sont les seuls « immobiles » avérés.

Tableau 36

ZONES DE RECRUTEMENT ET D'INFLUENCE POUR LES DIPLÔMÉS DE L' UNIVERSITÉ DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS (EN %)

Académie d'obtention du Bac \ Académie de l'emploi	Nice	Autre	Total	Nombre	Structure
Nice	81,6	18,4	100,0	826	70,0
Autre	43,4	56,6	100,0	353	30,0

Ce zonage est construit, ex post, après avoir constaté, chiffres à l'appui, que l'insertion professionnelle s'étend principalement sur les deux départements précités. Il n'est pas certain que pour d'autres établissements, l'académie soit une zone pertinente, du fait par exemple de la proximité de zones d'emploi très peuplées situées hors académie (les étudiants de Nîmes, proches de Marseille, sont rattachés à une autre académie). La construction d'un zonage pertinent pour analyser la mobilité est plus ardue au niveau national que local. Localement, les enquêtes exhaustives permettent de découper le territoire. Les enquêtes nationales par sondage rendent cette opération délicate.

L'étude de la mobilité gagnerait également à intégrer la dimension sexuelle. Parmi les diplômés de l'Unsa, ce sont les étudiants de sexe masculin qui trouvent le plus souvent un emploi à l'extérieur de l'académie de Nice. Un étudiant sur trois quitte l'académie contre une étudiante sur quatre. Or les emplois locaux sont de « qualité » moindre que les emplois extérieurs du point de vue de la position socioprofessionnelle, du salaire ou du statut. La mobilité spatiale contribue ainsi à expliquer le maintien des inégalités de sexe en matière d'insertion.

Du point de vue de l'insertion, il paraît raisonnable de comparer l'Unsa aux autres universités de province (cf. tableaux ci-après). En effet, la mobilité se fait souvent vers l'Île-de-France et corrélativement, les étudiants franciliens, du fait de la forte concentration d'emplois qualifiés dans cette région sont moins mobiles que leurs collègues de province. En 1990, Charlot, Chevalier et Pottier observaient que les étudiants s'insèrent le plus fréquemment à proximité de leur lieu d'études : au niveau national, environ un tiers des étudiants occupaient un premier emploi hors de l'académie de leur lieu d'études (Charlot *et al.* 1990). Le tableau montre que cette tendance perdure, en particulier à Nice où 73 % des étudiants sont employés à proximité de leur lieu d'études contre 65 % nationalement).

Tableau 37

NIVEAU D'ÉTUDE ET MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE À LA DATE DE L'ENQUÊTE (EN %)

Formation	Région d'études	France entière				NICE			
		Région d'études	Île-de-France	Autre	Total	PACA	Île-de-France	Autre	Total
École Ingénieurs	Île-de-France	71,4		28,6	100,0				
	Province	28,1	26,7	45,2	100,0				
École commerce	Île-de-France	80,2		19,8	100,0				
	Province	44,1	23,4	32,5	100,0				
Doctorat	Île-de-France	72,9		27,1	100,0				
	Province	60,6	12,2	27,2	100,0	57,3	18,4	24,3	100,0
DEA-DESS	Île-de-France	85,6		14,4	100,0				
	Province	50,0	16,9	33,1	100,0	71,7	13,2	15,1	100,0
Licence, maîtrise	Île-de-France	84,7		15,3	100,0				
	Province	63,5	11,7	24,8	100,0	77,5	10,1	12,4	100,0
Ensemble	Île-de-France	82,2		17,8	100,0				
	Province	59,8	13,1	27,0	100,0	73,3	12,2	14,5	100,0

Tableau 38

FILIÈRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE ET MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE (EN %)

		France entière				NICE			
		Région d'études	Île-de-France	Autre	Total	PACA	Île-de-France	Autre	Total
Sciences	Île-de-France	81,4		18,6	100,0				
	Province	48,8	17,7	33,5	100,0	67,3	17,4	15,3	100,0
Droit, économie	Île-de-France	93,3		6,7	100,0				
	Province	58,1	14,4	27,5	100,0	76,1	11,9	11,9	100,0
Gestion	Île-de-France	92,4		7,6	100,0				
	Province	55,5	16,2	28,3	100,0	82,5	7,1	10,4	100,0
Lettres, sc. humaines	Île-de-France	80,8		19,2	100,0				
	Province	71,5	7,3	21,2	100,0	77,2	7,1	15,7	100,0
IUP	Île-de-France	71,1		28,9	100,0				
	Province	46,3	20,5	33,3	100,0	63,4	18,8	17,8	100,0
Total	Île-de-France	85,1		14,9	100,0				
	Province	59,6	13,2	27,2	100,0	73,3	12,2	14,5	100,0

En revanche, à Nice on note que plus le niveau de diplôme s'élève et plus la proportion d'étudiants mobiles augmente, alors que n'est pas le cas au niveau national (les diplômés bac+5 sont les plus mobiles devant les docteurs). Pourquoi cette différence ? Les docteurs niçois sont fréquemment employés dans le secteur public, dans l'enseignement ou la recherche, ce qui implique dans bien des cas une mobilité pour trouver un poste. À l'opposé les étudiants de DEA et surtout de DESS sont plus fréquemment employés dans le secteur privé et nombre d'entre eux ont obtenu un emploi au sein de la technopole de Sophia-Antipolis. Autre dissimilitude : quel que soit le niveau de diplôme, la proportion d'étudiants insérés dans la région de leur lieu d'études est toujours plus élevée à Nice que nationalement, à l'exception des docteurs.

Si l'on tente de dégager une hiérarchie des filières par rapport à la mobilité, on constate qu'à Nice, comme au niveau national, ce sont les scientifiques et les étudiants de l'IUP qui « s'expatrient » le plus fréquemment. On observe également une grande similitude des taux niçois et nationaux de migrants vers la région Île-de-France (hormis pour les étudiants de Gestion en nombre très restreint à Nice).

4.2.3. Université de Dijon

27 % des sortants des deuxièmes cycles de l'université de Bourgogne sont originaires d'une autre région que la Bourgogne. Néanmoins ce critère reste difficile à interpréter parce qu'il s'agit principalement d'étudiants venant des départements limitrophes.

Plus de la moitié des sortants de deuxième cycle de l'université de Bourgogne occupent un emploi en dehors de la région, alors qu'on constate qu'au niveau national seulement 37 % des étudiants des universités de province de licence-maîtrise partent de leur région de formation. Les étudiants de Bourgogne rejoignent moins fréquemment l'Île-de-France que l'ensemble des sortants des universités de province (8 % contre 12 % en moyenne) mais 48 % d'entre eux sont en emploi dans une autre région que la Bourgogne (hors Île-de-France, contre 25 % en moyenne). Ces migrations en début de vie active ne correspondent pas à des retours dans la région d'origine : 53 % des étudiants travaillent dans une région différente de celle où ils ont obtenu leur baccalauréat.

Tableau 39

MIGRATIONS DES SORTANTS DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Licence - Maîtrise	Région d'emploi en 97				Région d'emploi en 97			
	Région d'études	Île-de-France	Autres régions	Total	Région du bac	Île-de-France	Autres régions	Total
Province	63 %	12 %	25 %	100 %	62 %	15 %	24 %	100 %
Université de Bourgogne	44 %	8 %	48 %	100 %	47 %	7 %	46 %	100 %

Quel que soit le lieu d'emploi (région d'études, Île-de-France, autres régions), les sortants de deuxième cycle de l'université de Bourgogne ont des conditions d'emplois moins favorables que celles des étudiants de deuxième cycle des universités de province. Comme dans le cas national, les sortants de deuxième cycle de l'université de Bourgogne occupant un emploi en Île-de-France ou dans une autre région que leur région

d'études ont des salaires plus élevés (8 620 F et 8 000 F contre 7 300 F pour ceux qui restent dans la région) et occupent plus fréquemment des positions de cadres (46 % et 35 % contre 30 % pour les étudiants restant en Bourgogne). Les étudiants partant en Île-de-France bénéficient des meilleures conditions d'emploi, ces conditions étant néanmoins moins favorables que celles de l'ensemble des étudiants des universités de province occupant un emploi dans la région parisienne. Les sortants migrant vers une autre région (hors Île-de-France) connaissent les situations d'emploi les plus précaires, ce qui n'est pas le cas au niveau national.

Tableau 40

MIGRATIONS ET CONDITIONS D'INSERTION DES SORTANTS DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

	Région d'études	Région d'emploi en 97	1 ^{er} emploi précaire	Emploi de 97 précaire	Cadres en 97	Salaire médian (en F)
Licence	Province	Région d'études	32 %	25 %	49 %	8 200
		Île-de-France	20 %	10 %	51 %	9 800
		Autres régions	30 %	20 %	54 %	9 000
		Ensemble	30 %	22 %	50 %	8 500
Maîtrise	Université de Bourgogne	Région d'études	39 %	26 %	30 %	7 300
		Île-de-France	21 %	25 %	46 %	8 620
		Autres régions	52 %	32 %	35 %	8 000
		Ensemble	43 %	30 %	33 %	7 900

Finalement, la forte mobilité des étudiants bourguignons améliore leur insertion mais en partie seulement. En effet, les sortants de second cycle bourguignons qui migrent vers une autre région occupent un emploi de moindre qualité que leurs homologues de province.

4.2.4. Université du Maine

La mobilité des sortants de l'université du Maine peut paraître, en première lecture, assez proche de la moyenne nationale. Tout juste observe-t-on globalement une sur-représentation de ceux qui travaillent dans la région parisienne de l'ordre de 5 points. Toutefois, l'absence des filières comprenant les sortants les plus mobiles (écoles d'ingénieurs, de commerce, etc.) aurait dû au contraire induire une structure beaucoup plus marquée par les sortants travaillant dans leur région d'étude (pour Le Mans, a été considéré comme région d'étude, le département de la Sarthe et les départements limitrophes, ce qui correspond mieux à l'espace vécu comme proche par les manceaux, avec par exemple une heure de route ou de train entre Tours et Le Mans). La sur-représentation des sortants travaillant en Île-de-France est donc encore plus forte, notamment pour les diplômés de l'IUT (3 fois plus que prévu). Le Mans n'est en effet situé qu'à 200 km de Paris, ce qui correspond à moins d'une heure de trajet en TGV. L'attrait de la métropole parisienne et de son vaste marché du travail est donc indéniable. Cet attrait s'exerce plus particulièrement et par ordre d'importance sur les sortants de l'IUT et sur les sortants de Lettres et Sciences humaines. Les diplômés en sciences et plus encore les sortants de Droit et Sciences économiques ont des lieux de travail plus proches du Mans (60 % de « stables » dans ce dernier cas).

Tableau 41

MOBILITÉ DES SORTANTS DE L'UNIVERSITÉ DU MAINE

Lieu d'emploi en 1999	DUT	DUT-BTS	Licence,	Licence,	3 ^e cycle	3 ^e cycle	Ensemble	Ensemble
	Le Mans	province	Le Mans	province	Le Mans	province	Le Mans	province
Région d'étude	45,8 %	65,0 %	56,4 %	59,6 %	50,0 %	46,2 %	53,1 %	55,6 %
Île-de-France	26,5 %	8,8 %	19,3 %	13,8 %	27,8 %	20,3 %	21,8 %	16,6 %
Reste province	27,8 %	26,2 %	24,3 %	26,7 %	22,2 %	33,5 %	25,1 %	27,8 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les sortants travaillant en Île-de-France accèdent à des emplois de meilleur niveau que ceux restés dans leur région d'études. Beaucoup d'étudiants manceaux occupant un emploi en région parisienne, on pourrait donc s'attendre à un effet positif sur l'insertion professionnelle. Cependant, la situation n'est pas aussi simple que cela. En effet, contrairement aux résultats nationaux, les étudiants manceaux insérés en région parisienne ont des conditions d'insertion plus délicates que ceux restés dans la région.

Tableau 42

CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS PAR LES ÉTUDIANTS MANCEAUX SELON LEUR LOCALISATION

	CDD	CDI	Total	Rémunération médiane
Sarthe et départements limitrophes	24,3 %	75,7 %	100 %	8 500 F
Île-de-France	34,4 %	65,6 %	100 %	7 700 F
Reste province	17,9 %	82,1 %	100 %	8 200 F

En fait, la proximité du marché du travail francilien explique d'abord le très faible taux de chômage des sortants de l'université du Maine. Ceux qui n'ont pas réussi à s'insérer localement trouvent ainsi des possibilités d'embauche sur Paris, certes en acceptant souvent des situations plus précaires, moins rémunérées (malgré le différentiel de coût de la vie) et souvent moins qualifiées (plus d'ouvriers et d'employés). Toutefois, l'analyse des itinéraires montre également qu'une partie de ceux qui ont d'abord trouvé un travail en région parisienne, finissent par revenir dans la Sarthe ou les départements limitrophes, en obtenant souvent un emploi mieux rémunéré (pour un emploi de province) et avec une situation plus stable. Ainsi, l'effet « proximité francilienne » induit plus un faible taux de chômage par absorption d'une partie importante des sortants de l'université du Maine, que des conditions d'insertion professionnelle plus favorables. Cela s'explique par les caractéristiques de la population concernée par cette migration : il s'agit de titulaires de bac+2 professionnels plutôt que de sortants d'écoles d'ingénieurs ou de commerce.

4.3. Mobilité des diplômés : synthèse et perspectives

Au plan national et pour chacune des universités observées, la mobilité géographique des diplômés augmente avec leur niveau de diplôme, les docteurs faisant souvent exception à cette règle. Pour les diplômés franciliens, la mobilité géographique est relativement faible, les emplois occupés se situant massivement dans leur région d'études. Pour les diplômés de province, l'aire d'insertion est plus large. Plus de 70 % des diplômés des grandes écoles de province travaillent hors de leur région d'études en 1999, l'Île-de-France en attirant environ 40 %. La majorité des titulaires de DEA et DESS diplômés en province travaille également hors de leur région d'étude, souvent dans une autre région de province. En revanche, près de 60 % des titulaires de DUT, BTS, licence, maîtrise et doctorat de province travaillent dans leur région d'origine, trois ans après la fin des études.

Les étudiants de province qui travaillent hors de leur région d'études occupent en moyenne des emplois de meilleure qualité s'ils migrent vers l'Île-de-France. S'ils migrent vers une autre région, ils n'obtiennent pas, dans l'ensemble, de gain significatif en termes d'emploi. Les étudiants franciliens qui quittent l'Île-de-France ont des emplois moins qualifiés et moins rémunérés que ceux qui y restent.

Chez les étudiants niçois, ceux qui quittent leur région d'étude occupent souvent un emploi en Île-de-France. La qualité de leur emploi s'en trouve améliorée, conformément aux tendances nationales. Toutefois, les diplômés niçois sont globalement moins mobiles que les autres, leur région d'origine étant particulièrement attractive. Cela affecte l'insertion des diplômés de second cycle qui obtiennent difficilement un poste d'enseignant sur place, ces postes étant traditionnellement occupés par des professeurs plus âgés. Chez les diplômés des troisièmes cycles niçois, la faible mobilité géographique nuit peu à l'insertion. Ces diplômés accèdent à des postes de cadre du secteur privé et ces postes sont relativement nombreux grâce à l'essor économique de la Côte-d'Azur.

Les étudiants de Lille I sont dans une situation souvent opposée. Les diplômés lillois sont moins mobiles géographiquement que les autres étudiants de province mais les débouchés dans l'enseignement sont nombreux dans le Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit d'une région jeune, qui accueille souvent les professeurs en début de carrière. Parmi les deux filières comparées (sciences et gestion), une grande proportion de diplômés de deuxième cycle de sciences accède à des postes de professeurs dans la région, ce qui contribue à expliquer leur insertion favorable. Par ailleurs les activités tertiaires de la métropole lilloise sont plus attractives que celle de l'Île-de-France pour les diplômés de gestion.

Si les sortants des universités de Nice et Lille I sont relativement peu mobiles, leurs homologues bourguignons et manceaux le sont beaucoup plus. Cette mobilité n'améliore que légèrement l'insertion des

bourguignons ; elle profite beaucoup plus aux étudiants mançaux dont une partie importante migre en région parisienne.

Ces exemples montrent que la fréquence et la nature des mobilités géographiques affectent de manière très variable les modalités d'insertion. Forte mobilité n'est pas forcément synonyme de bonne insertion et inversement. La proportion de migrations vers l'Île-de-France, migrations qui permettent d'accéder à des emplois de « meilleure qualité », est par ailleurs un élément déterminant.

Mais le marché du travail local joue probablement un rôle très important et la nature des débouchés locaux explique même parfois la faible mobilité géographique : les diplômés de second cycle lillois migrent peu vers l'Île-de-France malgré la proximité géographique, car ils s'insèrent facilement sur place. À l'opposé, l'étroitesse des débouchés ne provoque pas forcément des migrations, surtout lorsque la région est attractive : les diplômés de second cycle niçois ont tendance à rester dans leur région d'étude même si les débouchés locaux sont rares à ce niveau, en particulier dans l'enseignement.

5. Conclusion : comment quantifier l'effet propre au territoire ?

Dans les paragraphes précédents, on a tenté d'expliquer les écarts d'insertion liés au territoire par trois ensembles de facteurs : les différences en matière d'offre de formation, de caractéristiques sociodémographiques et de mobilité géographique. Ces trois types de facteurs ne suffisent évidemment pas à expliquer l'ensemble des disparités spatiales, d'autant plus que nous avons utilisé un nombre de variable limité pour les décrire. De plus, d'autres facteurs influent également sur l'insertion, notamment le volume des recrutements, le taux d'activité des jeunes et l'attractivité de la région envers les adultes expérimentés (Caro & Martinelli 2002).

Pour mieux expliquer les différences en matière d'insertion, nous tentons dans cette partie de raisonner « toutes choses étant égales par ailleurs », en tenant compte, grâce à des modèles économétriques, des différences entre les universités sur les trois dimensions déjà citées. Les différences d'insertion qui subsistent après analyse proviennent donc des spécificités non encore prises en compte. C'est ce que l'on englobera sous le terme d'effet propre. Cet effet propre inclut notamment l'impact du territoire.

5.1. Quelques pistes pour interpréter des disparités locales d'insertion des diplômés

Nous tentons, à partir des observations concernant les sortants des universités de Bourgogne, Lille et Nice, de déterminer les effets propres à chacun des territoires sur l'insertion des diplômés. Ces effets intègrent notamment les caractéristiques du marché du travail local dans lequel le diplômé s'insère.

Pour ce faire, chaque base de donnée est intégrée aux données nationales, réduites aux observations relatives aux filières préparées dans les universités en question. Les différents modèles exploitent les variables disponibles dans chaque enquête locale. Les résultats de chaque modèle ne sont donc pas directement comparables. Malgré tout, on observe une bonne convergence des résultats : dans tous les modèles, les emplois occupés par les femmes sont par exemple de moindre qualité en termes de salaire ou de catégorie socioprofessionnelle. L'influence particulièrement forte de la série du bac dans le cas des modèles utilisés pour l'université de Bourgogne s'explique probablement par le fait que la gamme des diplômés pris en compte est très réduite ; sur cette université, l'enquête ne concernait que les deuxièmes cycles universitaires.

L'entrée dans la vie active est décrite grâce à des modèles portant sur le salaire trois ans après la fin des études, la probabilité d'accéder à un emploi de cadre et la probabilité de déclassement. Le déclassement est une notion difficile à définir. Nous avons choisi ici de considérer comme déclassés les diplômés de l'enseignement supérieur qui n'ont pas accédé à un poste de cadre ou à une profession intermédiaire trois ans après la fin des études. Les postes de cadre correspondent à la catégorie « cadres et professions intellectuelles » de la nomenclature PCS.

On cherche à évaluer l'effet de la variable susceptible de traduire l'effet territorial sur l'insertion (voir tableaux ci-après) en contrôlant l'impact des autres variables introduites dans les modèles. Ces derniers prennent en compte les diplômes obtenus, la série du bac, la catégorie socioprofessionnelle du père et la mobilité entre le lieu d'étude et celui de l'emploi.

5.1.1. Université de Bourgogne

Relativement au niveau national, les diplômés de l'université de Bourgogne sont en moyenne pénalisés en termes de salaire ainsi qu'en termes d'accès aux postes de cadres : leur probabilité d'accès à ces postes représente 70 % de la probabilité nationale. De même, leur probabilité de déclassement est largement supérieure à celle de l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur.

Tableau 43

MODÈLE DE GAINS : ÉQUATION DE SALAIRE À TEMPS PLEIN APRÈS 3 ANS (EN 1997)

Modalités de référence : licence ou maîtrise d'Économie, homme, père cadre, bac B, niveau national

Variables	Paramètres	p Value
Constante	9.63747	0.0001
Licence-maîtrise en sciences	-0.12372	0.2046
Licence-maîtrise en gestion	0.00248	0.9751
Licence en maîtrise en lettres, sc. humaines	-0.09600	0.3097
Maîtrise IUP	-0.16250	0.0444
Femme	-0.18293	0.0001
Université de Bourgogne	-0.37148	0.0001
Père indépendant	-0.11134	0.0248
Père profession intermédiaire	-0.14929	0.0061
Père employé	-0.22486	0.0006
Père ouvrier	-0.24532	0.0001
Père autre	0.51709	0.0001
Bac série A	0.13625	0.1861
Bac série C	0.05238	0.0093
Bac série D	0.05839	0.3252
Bac technologique ou autre	-0.12543	0.0411
R carré ajusté	0.0386	

Tableau 44

MODÉLISATION DES PROBABILITÉS D'ACCÉDER À UN POSTE DE CADRE OU D'ÊTRE DÉCLASSÉ

Modalités de référence : licence ou maîtrise d'Économie, homme, père cadre, bac B, niveau national.

Variables	Accès au statut cadre			Déclassement		
	Paramètres	p Value	Odds Ratio	Paramètres	p Value	Odds Ratio
Constante	0.0496	0.5555		-1.299	0.0001	
Licence-maîtrise en sciences	-0.6550	0.0001	0.519	0.4684	0.0018	1.597
Licence-maîtrise en gestion	-0.2706	0.0448	0.763	0.1444	0.3060	1.155
Licence en maîtrise en lettres, sc. humaines	0.1795	0.2059	1.197	-0.1110	0.4449	0.895
Maîtrise IUP	0.1574	0.2547	1.170	-0.3315	0.0364	0.718
Femme	-0.2352	0.0002	0.790	0.3155	0.0001	1.371
Université de Bourgogne	-0.4019	0.0021	0.669	0.5717	0.0001	1.771
Père indépendant	-0.4276	0.0001	0.652	0.1596	0.0885	1.173
Père profession intermédiaire	-0.6490	0.0001	0.652	0.2338	0.0199	1.263
Père employé	0.1105	0.0001	0.523	0.3905	0.0007	1.478
Père ouvrier	-0.8486	0.0001	0.428	0.6485	0.0001	1.913
Père autre	-0.3004	0.0824	0.741	0.3549	0.0519	1.426
Bac série A	0.0599	0.6060	1.062	0.1014	0.4067	1.107
Bac série C	1.2897	0.0001	3.632	-0.7355	0.0001	0.479
Bac série D	0.4459	0.0001	1.562	-0.0934	0.3722	0.911
Bac technologique ou autre	-0.5698	0.0001	0.566	0.3700	0.0003	1.448
-2 Log L	6280.254			5532.336		

* Dans tous les modèles présentés, les données sont considérées comme significatives lorsque la valeur de cette variable est inférieure ou égale à 0,1.

** Note de lecture : les femmes ont 0,8 fois moins de chances que les hommes d'accéder à un emploi de cadre après trois ans de vie active.

5.1.2. Université de Nice-Sophia Antipolis

Concernant les diplômés de l'université de Nice, l'effet local est positif sur les salaires. Pour les autres indicateurs, l'effet local est négatif : les diplômés ont une plus faible probabilité d'accès au statut cadre — la probabilité d'accès à ce statut représente moins de 65 % de la probabilité nationale — et une plus forte chance d'être déclassés après trois ans passés sur le marché du travail — le risque de déclassement est deux fois plus grand qu'au niveau national.

Tableau 45

MODÈLE DE GAINS : ÉQUATION DE SALAIRE À TEMPS PLEIN APRÈS 3 ANS (EN 1997)

Modalités de référence : licence ou maîtrise d'Économie, homme, père cadre, bac B, niveau national

Variabiles	Paramètres	p Value
Constante	9.24496	0.0001
Doctorat sciences	0.20670	0.0001
Doctorat sciences humaines et sociales	0.28899	0.0001
DEA-DESS sciences	-0.00469	0.9181
DEA-DESS droit, économie	-0.02550	0.5892
DEA-DESS gestion	0.13869	0.0003
DEA-DESS lettres, sciences humaines	0.19960	0.0001
Licence-maîtrise sciences	-0.05507	0.2284
Licence-maîtrise gestion	0.03609	0.3890
Licence-maîtrise lettres, sciences humaines	0.04189	0.1097
Maîtrise IUP	0.04050	0.3067
Autre formation	0.07449	0.1046
Femme	-0.06193	0.0007
Université de Nice	0.38005	0.0001
Père indépendant	-0.00633	0.7889
Père profession intermédiaire	-0.04977	0.0587
Père employé	-0.11293	0.0002
Père ouvrier	-0.10999	0.0005
Père autre	0.00606	0.9078
Bac série A	-0.01023	0.7751
Bac série C	0.16856	0.0001
Bac série D	0.09151	0.0015
Bac technologique ou autre	-0.01723	0.5630
Emploi en région	-0.18668	0.0001
R carré ajusté	0.1209	

Tableau 46

MODÉLISATION DES PROBABILITÉS D'ACCÉDER À UN POSTE DE CADRE OU D'ÊTRE DÉCLASSÉ

Modalités de référence : licence ou maîtrise d'Économie, homme, père cadre, bac B, emploi en Île-de-France, niveau national

Variables	Accès au statut cadre			Déclassement		
	Paramètres	p Value	Odds Ratio	Paramètres	p Value	Odds Ratio
Constante	-0.5979	0.0001		-0.6069	0.0001	
Doctorat sciences	1.9236	0.0001	6.846	-0.8622	0.0001	0.422
Doctorat sciences humaines et sociales	2.4844	0.0001	11.994	-1.6285	0.0001	0.196
DEA-DESS sciences	1.0193	0.0001	2.771	-0.4344	0.0164	0.648
DEA-DESS droit, économie	0.6802	0.0001	1.974	-0.3224	0.0599	0.724
DEA-DESS gestion	0.9631	0.0001	2.620	-0.8761	0.0001	0.416
DEA-DESS lettres, sciences humaines	1.2257	0.0001	3.407	-0.9236	0.0001	0.397
Licence-maîtrise sciences	0.3759	0.0091	1.456	0.0443	0.7772	1.045
Licence-maîtrise gestion	0.3444	0.0156	1.411	-0.3282	0.0316	0.720
Licence-maîtrise lettres, sciences humaines	0.7212	0.0001	2.057	-0.2542	0.0732	0.776
Maîtrise IUP	0.7436	0.0001	2.103	-0.7810	0.0001	0.458
Autre formation	0.2547	0.0967	1.290	-0.1749	0.2721	0.840
Femme	-0.2931	0.0001	0.746	0.4118	0.0001	1.510
Université de Nice	-0.4415	0.0001	0.643	0.8314	0.0001	2.297
Père indépendant	-0.3373	0.0001	0.714	0.3085	0.0010	1.361
Père profession intermédiaire	-0.5359	0.0001	0.585	0.3885	0.0001	1.475
Père employé	-0.7334	0.0001	0.480	0.5365	0.0001	1.710
Père ouvrier	-0.9834	0.0001	0.374	0.9445	0.0001	2.571
Père autre	-0.4890	0.0034	0.613	0.4590	0.0071	1.582
Bac série A	-0.1618	0.1706	0.851	0.3070	0.0127	1.359
Bac série C	1.2475	0.0001	3.482	-0.8048	0.0001	0.447
Bac série D	0.2247	0.0218	1.252	-0.0492	0.6472	0.952
Bac technologique ou autre	-0.4339	0.0001	0.648	0.3791	0.0004	1.461
Emploi en région	0.3990	0.0001	1.490	-1.4175	0.0001	0.242
-2 Log L	6346.075			5545.063		

5.1.3. Université Lille I

Pour les sortants de l'université de Lille, l'effet salarial propre n'est pas significativement différent de celui observé pour l'ensemble des diplômés du supérieur. Mais les diplômés issus de cette université ont davantage de chances (près de 2 fois plus) d'accéder au statut cadre et une plus faible probabilité de déclassement que la moyenne nationale (0,4 fois la probabilité correspondant au niveau national). Comme nous l'avons indiqué dans les parties précédentes, ces différences proviennent notamment du poids élevé des débouchés dans l'enseignement à Lille.

Tableau 47

MODÈLE DE GAINS : ÉQUATION DE SALAIRE À TEMPS PLEIN

Modalités de référence : licence ou maîtrise d'Économie, homme, père cadre, bac B, emploi en Île-de-France, niveau national

Variables	Paramètres	p Value
Constante	9.21618	0.0001
Doctorat	0.31396	0.0001
DEA-DESS sciences	0.11959	
DEA-DESS droit, économie	0.10690	0.0009
DEA-DESS gestion	0.24182	0.0001
DEA-DESS lettres, sciences humaines	0.19543	0.0001
Licence-maîtrise sciences	0.04724	0.0237
Licence-maîtrise gestion	0.10412	0.0001
Licence-maîtrise lettres, sciences humaines	0.05168	0.0805
Écoles	0.19920	0.0001
Autre formation	0.14956	0.0001
Femme	-0.08097	0.0001
Université de Lille	0.01773	0.1848
Père profession intermédiaire	-0.05186	0.0002
Père employé	-0.08475	0.0001
Père ouvrier	-0.09104	0.0001
Père autre	-0.01804	0.1583
Bac série A	-0.01557	0.4645
Bac série C	0.06504	0.0001
Bac série D	0.02361	0.1272
Bac technologique ou autre	-0.05265	0.0018
Emploi en région	-0.14297	0.0001
R carré ajusté	0.2451	

Tableau 48

MODÉLISATION DES PROBABILITÉS D'ACCÉDER À UN POSTE DE CADRE OU D'ÊTRE DÉCLASSÉ

Modalités de référence : Licence ou maîtrise d'Économie, homme, père cadre, bac B, emploi en Île-de-France, niveau national

Variables	Accès au statut cadre			Déclassement		
	Paramètres	p Value	Odds ratio	Paramètres	p Value	Odds ratio
Constante	-0.9419	0.0001		-0.2924	0.0095	
Doctorat	2.4660	0.0001	11.775	-1.3828	0.0001	0.251
DEA-DESS sciences	1.0008	0.0001	2.721	-0.7769	0.0001	0.460
DEA-DESS droit, économie	1.0487	0.0001	2.854	-0.4444	0.0359	0.641
DEA-DESS gestion	1.2044	0.0001	3.335	-0.9947	0.0001	0.370
DEA-DESS lettres, sciences humaines	1.2897	0.0001	3.632	-0.9934	0.0001	0.370
Licence-maîtrise sciences	0.5803	0.0001	1.787	-0.1211	0.3830	0.886
Licence-maîtrise gestion	0.5048	0.0002	1.657	-0.6301	0.0001	0.533
Licence-maîtrise lettres, sciences humaines	0.9320	0.0001	2.540	-0.2404	0.1535	0.786
Écoles	0.9576	0.0001	2.605	-0.9107	0.0001	0.402
Autre formation	0.7591	0.0001	2.136	-0.5072	0.0070	0.602
Femme	-0.2752	0.0001	0.759	0.3341	0.0001	1.397
Université de Lille	0.5707	0.0001	1.770	-0.8401	0.0001	0.432
Père profession intermédiaire	-0.3475	0.0001	0.706	0.2666	0.0070	1.306
Père employé	-0.4688	0.0001	0.626	0.3056	0.0099	1.357
Père ouvrier	-0.7442	0.0001	0.475	0.6653	0.0001	1.945
Père autre	-0.3517	0.0001	0.703	0.1779	0.0594	1.195
Bac série A	-0.0662	0.5909	0.936	0.1211	0.3669	1.129
Bac série C	1.0719	0.0001	2.921	-0.6084	0.0001	0.544
Bac série D	0.2770	0.0024	1.319	-0.0129	0.9031	0.987
Bac technologique ou autre	-0.2233	0.0367	0.800	0.2460	0.0276	1.279
Emploi en région	0.2040	0.0007	1.226	-1.1526	0.0001	0.316
-2 Log L	6966.112			5636.707		

5.2. Vers de nouveaux développements pour l'analyse des effets territoriaux

Cette première analyse permet de mettre en évidence l'existence d'un effet territorial non expliqué par les variables prises en compte dans les premières parties de ce document. Cet effet influe de manière importante sur l'insertion bien que l'effet du diplôme possédé soit d'ampleur plus grande dans les trois universités concernées.

Ce travail est exploratoire. Nous n'avons pas pris en compte, pour l'heure, un nombre important de dimensions :

- seule la qualité de l'emploi a pu être étudiée dans cette dernière partie ; le chômage et la dynamique de l'insertion n'ont pu être décrits ;
- les données relatives au contexte territorial de l'insertion (marché du travail, facteurs démographiques...) restent à intégrer dans des travaux ultérieurs ; ils permettraient notamment de décrire l'influence des débouchés locaux et de prendre en compte les effets liés à la concurrence entre les débutants et leurs aînés sur le marché du travail ;
- l'offre de formation régionale n'a pu être prise en considération.

La nouvelle enquête nationale régionalisée du Céreq « Génération 98 » comporte plus de variables de localisation. Celles-ci permettront de mieux décrire l'effet du territoire grâce à des typologies de zones (zones urbaines, typologies de zones d'emploi...) et de prendre en compte le chômage et la dynamique de l'insertion.

Le Groupe statistique pour l'évaluation (GSE), composante du Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation continue, est pour sa part en train de finaliser la constitution d'une base de données régionales concernant la démographie, l'emploi, la formation initiale et post-initiale. Ces données pourront être mises à profit pour mieux cerner les effets territoriaux.

Grâce à l'ensemble de ces sources et aux enquêtes locales, les travaux ultérieurs pourront utiliser des techniques d'analyse multiniveaux, auxquelles l'encadré ci-dessous renvoie, de façon à mieux mettre en évidence les effets territoriaux.

Les travaux concernant l'impact du territoire sur l'insertion des diplômés ne devraient donc cesser de se développer dans les années futures...

Encadré 2

L'ANALYSE MULTINIVEAUX ET L'ÉTUDE DES DISPARITÉS RÉGIONALES

L'analyse multiniveaux est probablement une approche adaptée pour aller plus loin dans la prise en compte des effets territoriaux sur l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur. En effet, elle porte sur des entités de niveaux différents et permet d'identifier l'influence exercée par le contexte (le niveau supérieur) sur les individus (niveau inférieur).

Dans le cadre étudié, le contexte est relatif au territoire (effet de l'offre de formation, du marché du travail local et plus généralement du structure de l'appareil productif et du contexte démographique). Lorsque la structure des données est à deux niveaux emboîtés (chaque individu appartient à un territoire) et en disposant d'informations relatives à chacun de ces niveaux, il est possible d'identifier le rôle des caractéristiques individuelles sur l'insertion des diplômés, en contrôlant de l'influence du territoire sur les effets des caractéristiques propres aux individus (les inférences statistiques portent sur les deux niveaux de l'analyse correspondant aux différentes sources de variation).

BIBLIOGRAPHIE

- Caro P. & Martinelli D. (2002), « Géographie de l'insertion professionnelle : plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », *Céreq-Bref*, n° 186, mai.
- Castelain D. (2002), *L'insertion professionnelle de 2 500 diplômés DESS deux années après l'obtention du diplôme, promotions 97, 98, 99 cumulées*, USTL-OFIP.
- Charlot A., Chevalier L. & Pottier F. (1990) *Qui forme pour qui ? Les régions, l'enseignement supérieur et l'emploi*, Céreq, Collection des Études n° 55, août.
- Dizin J. (2000), *L'insertion professionnelle des étudiants en Biologie de la région Rhône-Alpes*, Ourip.
- Dizin J. (1999), *L'insertion professionnelle des étudiants en Staps de la région Rhône-Alpes*, Ourip.
- Frickey A. & Primon J.-L. (1998), « Les diplômés de l'Université et l'emploi. Analyse localisée de l'entrée dans la vie professionnelle des étudiants », *Études et Documents*, n° 13.
- Gasquet C., Martinelli D., Caro P., Przybylski I. en collaboration avec J.-J. Arrighi (2002), *Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation professionnelle et d'emploi des jeunes ?*, CCPRA, septembre.
- Giret J.-F. (coord.) (2003), *La mobilité professionnelle des jeunes docteurs*, Céreq, Relief n° 2.
- Grivillers E., Gugenheim F. & Lecigne D. (1999), *Situation professionnelle et répertoire des emplois des diplômés bac+3 à bac+8 sortis en 1994 et 1995 de l'USTL. Interrogation trente mois après la sortie*, USTL-OFIP.
- Grivillers E. (2001), *Les diplômés bac+3 à bac+8 sortis en 1994 et 1995 de l'USTL. Interrogation 30 mois après la sortie de l'ensemble des sortants et interrogation 54 mois après la sortie des sortants en recherche d'emploi ou emploi précaire lors de l'interrogation 30 mois après la sortie*, USTL-OFIP, février.
- Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, Martinelli D. & Stoeffler-Kern F. (éds) (1998), *Parcours de formation et insertion professionnelle des étudiants, sources et méthodes*, document Céreq n° 134, avril.
- Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, Giret J.-F. (éd.) (2003), *Parcours étudiants : de l'enseignement supérieur au marché du travail*, Céreq, Relief n° 1.

Annexe : les données nationales sur l'insertion et la mobilité géographique

Indicateurs d'insertion selon le niveau et la discipline, sortants de 1994

Source : Céreq		1er emp. durée dét.	Emp. 97 durée dét.	>6 mois chô. / 33	>6 mois ch. 1° emp.	Taux chô. mars 97	Cadres en 97	Cadres et pi en 97	Sal. médian 97	Nb. de sortants	Nb. de quest.
1 Ecole ingén.	Sous total	24%	10%	17%	12%	5%	91%	97%	12000	14038	401
2 Ecole commerce	1 Dip. visé	27%	9%	20%	11%	7%	63%	97%	11000	5936	259
	2 Dip. non visé	35%	12%	19%	8%	7%	36%	85%	9000	7644	479
	Sous total	32%	11%	19%	9%	7%	48%	91%	10000	13580	738
3 Doctorat	1 Sc. ex. et nat.	47%	23%	20%	11%	9%	95%	99%	12000	5069	609
	2 Droit, éco., LSH	31%	15%	9%	4%	6%	94%	98%	12400	1252	195
	Sous total	43%	21%	18%	10%	8%	95%	99%	12000	6321	804
4 Dea-Dess	1 Sc. ex. et nat.	35%	17%	24%	17%	11%	79%	96%	11000	7135	177
	2 Droit éco.	39%	25%	29%	24%	14%	64%	86%	10000	5018	115
	3 Gestion	37%	18%	27%	16%	8%	60%	92%	10000	3084	284
	4 Lettr., sc. hum.	33%	18%	11%	5%	6%	75%	95%	10000	5592	132
	Sous total	36%	19%	22%	15%	10%	71%	93%	10500	20829	708
5 Licence, maîtr.	1 Sc. ex. et nat.	31%	19%	21%	13%	15%	61%	93%	9200	11155	173
	2 Droit éco.	40%	19%	25%	14%	15%	38%	72%	8000	13309	217
	3 Gestion	36%	15%	20%	11%	10%	50%	84%	9500	1698	250
	4 Lettr., sc. hum.	36%	29%	20%	11%	9%	52%	86%	9000	18825	170
	5 Maîtr. IUP	39%	18%	23%	12%	8%	57%	89%	9500	1223	249
Sous total	36%	23%	22%	12%	12%	50%	84%	8959	46210	1059	
6 Dut-Bts	1 Industrie	55%	37%	21%	10%	11%	5%	76%	7286	19419	391
	2 Tertiaire	49%	26%	26%	16%	8%	5%	43%	6700	37567	300
	Sous total	51%	29%	24%	14%	9%	5%	54%	7000	56986	691
7 Dip.prof.+univ.	Sous total	26%	18%	12%	8%	2%	76%	87%	11000	3536	160
8 Autre formation	Sous total	34%	23%	21%	16%	10%	39%	77%	8900	8375	152
Total	Sous total	40%	22%	22%	13%	9%	43%	77%	8800	169875	4713

Indicateurs d'insertion selon le niveau et la discipline, sortants de 1996

Source : Céreq		1er emp. durée dét.	Emp. 99 durée dét.	>6 mois chô. / 33	>6 mois ch. 1° emp.	Taux chô. mars 99	Cadres en 99	Cadres et pi en 99	Sal. médian 99	Nb. de sortants	Nb. de quest.
1 Ecole ingén.	Sous total	17%	5%	19%	16%	2%	93%	99%	12500	17795	228
2 Ecole comm.	Dip. visé	20%	6%	14%	8%	3%	72%	94%	12800	6506	243
	Dip. non visé	28%	12%	24%	17%	6%	36%	83%	10000	4471	242
	Sous total	23%	9%	18%	12%	4%	58%	90%	11500	10977	485
3 Doctorat	1 Sc. ex. & nat.	52%	27%	25%	17%	7%	94%	99%	12000	5262	1264
	2 Sc. hum. & soc.	30%	14%	18%	13%	6%	90%	98%	12500	2811	480
	Sous total	44%	22%	22%	16%	7%	93%	99%	12300	8073	1744
4 Dea-Dess	1 Sc. ex. & nat.	30%	13%	23%	17%	7%	78%	96%	11500	12773	387
	2 Droit, éco.	43%	21%	25%	15%	8%	63%	93%	10000	13525	201
	3 Gestion	29%	10%	25%	18%	7%	68%	93%	12000	4475	307
	4 Lettr. sc.hum.	47%	27%	24%	19%	9%	66%	90%	10000	8865	244
	Sous total	38%	18%	24%	17%	8%	69%	93%	10500	39638	1139
5 Lic., maîtr.	1 Sc. ex. & nat.	40%	25%	24%	17%	12%	52%	87%	9000	13513	288
	2 Droit, éco.	41%	25%	33%	23%	11%	29%	68%	7900	20801	232
	3 Gestion	30%	13%	30%	19%	9%	45%	84%	10000	1700	280
	4 Lettr. sc.hum.	44%	37%	30%	19%	12%	42%	77%	8500	30264	731
	5 IUP	35%	18%	27%	21%	5%	49%	91%	9500	5864	647
Sous total	41%	29%	29%	20%	11%	41%	78%	8700	72142	2178	
6 Dut-Bts	1 Industrie	51%	29%	30%	22%	8%	5%	73%	7500	23654	512
	2 Tertiaire	45%	29%	29%	19%	12%	8%	49%	7000	47021	690
	Sous total	47%	29%	29%	20%	11%	7%	57%	7000	70675	1202
7 Dip.pro.+univ.	Sous total	28%	14%	20%	14%	3%	50%	89%	11000	7478	239
8 Autre form.	Sous total	26%	23%	36%	31%	11%	20%	62%	8000	9882	154
Total	Sous total	39%	23%	27%	19%	9%	42%	77%	9000	236660	7369

Indicateurs d'insertion selon le niveau et le lieu de formation, sortants de 1997

Source : Céreq		1er emp. durée dét.	Emp. 97 durée dét.	>6 mois chô. / 33	>6 mois ch. 1° emp.	Taux chô. mars 97	Cadres en 97	Cadres et pi en 97	Sal. médian 97	Nb. de sortants	Nb. de quest.
1 Ecole	Île de France	28%	8%	13%	7%	4%	73%	94%	12000	9645	417
	Province	28%	12%	21%	13%	7%	68%	93%	11000	17973	722
	Sous total	28%	10%	18%	11%	6%	70%	94%	11000	27618	1139
2 Doctorat	Île de France	36%	19%	13%	7%	5%	94%	98%	12600	2236	308
	Province	47%	23%	21%	11%	10%	95%	99%	12000	4085	496
	Sous total	43%	21%	18%	10%	8%	95%	99%	12000	6321	804
3 Dea-Dess	Île de France	32%	18%	14%	10%	8%	80%	97%	11000	7474	319
	Province	38%	20%	27%	18%	11%	66%	90%	10000	13355	389
	Sous total	36%	19%	22%	15%	10%	71%	93%	10500	20829	708
4 Lic., maîtr.	Île de France	40%	27%	18%	8%	7%	48%	78%	9500	10057	394
	Province	35%	21%	23%	14%	14%	50%	85%	8500	36153	665
	Sous total	36%	23%	22%	12%	12%	50%	84%	8959	46210	1059
5 Dut-Bts	Île de France	38%	19%	16%	10%	5%	10%	64%	7600	5393	128
	Province	52%	31%	25%	14%	10%	4%	53%	6800	51593	563
	Sous total	51%	29%	24%	14%	9%	5%	54%	7000	56986	691
6 Autre form.	Île de France	30%	13%	15%	12%	7%	73%	92%	11600	3720	173
	Province	33%	26%	20%	15%	8%	41%	75%	9000	8191	139
	Sous total	32%	21%	18%	14%	8%	51%	80%	9400	11911	312
Total	Île de France	34%	17%	15%	8%	6%	61%	87%	10500	38525	1739
	Province	41%	24%	24%	14%	10%	37%	74%	8200	131350	2974
	Sous total	40%	22%	22%	13%	9%	43%	77%	8800	169875	4713

Indicateurs d'insertion selon le niveau et le lieu de formation, sortants de 1999

Source : Céreq		1er emp. durée dét.	Emp. 99 durée dét.	>6 mois chô. / 33	>6 mois ch. 1° emp.	Taux chô. mars 99	Cadres en 99	Cadres et pi en 99	Sal. médian 99	Nb. de sortants	Nb. de quest.
1 Dip. Ecole	Île de France	21%	6%	15%	12%	3%	73%	93%	12000	8685	290
	Province	19%	6%	20%	15%	3%	82%	96%	12000	20087	423
	Sous total	19%	6%	18%	14%	3%	79%	95%	12000	28772	713
2 Doctorat	Île de France	40%	20%	20%	16%	5%	90%	99%	13000	3265	636
	Province	47%	24%	24%	15%	8%	95%	99%	12000	4808	1108
	Sous total	44%	22%	22%	16%	7%	93%	99%	12300	8073	1744
3 Dea-Dess	Île de France	38%	19%	19%	14%	6%	78%	95%	12000	16893	462
	Province	39%	18%	28%	19%	9%	61%	92%	10000	22745	677
	Sous total	38%	18%	24%	17%	8%	69%	93%	10500	39638	1139
4 Lic., maîtr.	Île de France	37%	22%	19%	14%	7%	55%	90%	10000	15426	485
	Province	42%	31%	32%	21%	12%	37%	74%	8000	56716	1693
	Sous total	41%	29%	29%	20%	11%	41%	78%	8700	72142	2178
5 Dut-Bts	Île de France	35%	18%	23%	16%	9%	11%	64%	8300	8489	135
	Province	48%	31%	30%	20%	11%	7%	56%	7000	62186	1067
	Sous total	47%	29%	29%	20%	11%	7%	57%	7000	70675	1202
6 Autre form.	Île de France	14%	5%	15%	14%	3%	55%	95%	12000	4629	124
	Province	32%	24%	34%	27%	9%	26%	66%	8000	12731	269
	Sous total	27%	19%	29%	24%	8%	34%	74%	9200	17360	393
Total	Île de France	33%	16%	19%	14%	6%	60%	89%	10700	57387	2132
	Province	41%	26%	29%	20%	10%	36%	73%	8300	179273	5237
	Sous total	39%	23%	27%	19%	9%	42%	77%	9000	236660	7369

Répartition des sortants selon le niveau, la discipline, le sexe et l'année de sortie (1994 & 1996)

Source : Céreq		Sortants de 94			Sortants de 96		
		1 Hommes	2 Femmes	Total	1 Hommes	2 Femmes	Total
1 Ecole ingén.	Toutes spé.	80	20	100	83	17	100
2 Ecole commerce	Total	51	49	100	54	46	100
3 Doctorat	1 Sc. ex. et nat.	67	33	100	57	43	100
	2 Droit, éco., LSH	52	48	100	54	46	100
	Total	64	36	100	56	44	100
4 Dea-Dess	1 Sc. ex. et nat.	74	26	100	75	25	100
	2 Droit éco.	46	54	100	55	45	100
	3 Gestion	54	46	100	49	51	100
	4 Lettr., sc. hum.	45	55	100	32	68	100
	Total	56	44	100	55	45	100
5 Licence, maîtr.	1 Sc. ex. et nat.	71	29	100	60	40	100
	2 Droit éco.	46	54	100	41	59	100
	3 Gestion	53	47	100	50	50	100
	4 Lettr., sc. hum.	30	70	100	35	65	100
	5 Maîtr. IUP	55	45	100	58	42	100
	Total	46	54	100	44	56	100
6 Dut-Bts	1 Industrie	89	11	100	89	11	100
	2 Tertiaire	33	67	100	34	66	100
	Total	52	48	100	52	48	100
7 Dip.prof.+univ.	Toutes spé.	69	31	100	67	33	100
8 Autre formation	Toutes spé.	56	44	100	44	56	100
Total		54	46	100	53	47	100

Indicateurs d'insertion selon le niveau, le sexe et l'année de sortie (1994 & 1996)

Source : Céreq		Emp. durée dét. en 97	>6 mois chô. /33 en 97	Taux chô. en 97	Cadres en 97	Sal. médian en 97	Nb. sortants en 94	Nb. de quest en 97	Emp. durée dét. en 99	>6 mois chô. /33 en 99	Taux chô. en 99	Cadres en 99	Sal. médian en 99	Nb. sortants en 96	Nb. de quest en 99
1 Dip. école	1 Hommes	9%	15%	6%	77%	11400	18084	697	5%	13%	2%	85%	12500	20647	452
	2 Femmes	12%	24%	6%	56%	10800	9534	442	9%	32%	4%	64%	11500	8125	261
	Sous total	10%	18%	6%	70%	11000	27618	1139	6%	18%	3%	79%	12000	28772	713
2 Doctorat	1 Hommes	19%	15%	6%	95%	12300	4039	513	18%	18%	5%	93%	13000	4528	1020
	2 Femmes	25%	22%	11%	96%	12000	2282	291	29%	28%	8%	93%	12000	3541	724
	Sous total	21%	18%	8%	95%	12000	6321	804	22%	22%	7%	93%	12300	8069	1744
3 Dea-Dess	1 Hommes	18%	19%	8%	76%	11000	11764	398	16%	19%	6%	71%	11000	21857	605
	2 Femmes	21%	27%	12%	66%	10000	9065	310	22%	31%	10%	66%	10000	17568	534
	Sous total	19%	22%	10%	71%	10500	20829	708	19%	24%	8%	69%	10500	39425	1139
4 Lic., maîtr.	1 Hommes	21%	19%	13%	53%	9100	21250	559	27%	26%	11%	43%	9000	32614	1206
	2 Femmes	24%	24%	11%	47%	8500	24960	500	30%	31%	11%	39%	8500	40813	972
	Sous total	23%	22%	12%	50%	8959	46210	1059	29%	29%	11%	41%	8700	73427	2178
5 Dut-Bts	1 Hommes	32%	18%	10%	6%	7400	29676	456	27%	25%	9%	8%	7500	36949	686
	2 Femmes	27%	31%	9%	4%	6332	27310	235	31%	34%	13%	6%	6500	33726	516
	Sous total	29%	24%	9%	5%	7000	56986	691	29%	29%	11%	7%	7000	70675	1202
6 Autre form.	1 Hommes	22%	14%	4%	57%	10000	7111	211	15%	24%	6%	41%	10000	9396	265
	2 Femmes	20%	24%	13%	42%	9000	4800	101	23%	33%	9%	25%	7500	7868	128
	Sous total	21%	18%	8%	51%	9400	11911	312	19%	29%	7%	34%	9300	17264	393
Total	1 Hommes	22%	17%	9%	48%	9300	91924	2834	20%	22%	7%	47%	10000	125991	4234
	2 Femmes	23%	27%	10%	36%	8000	77951	1879	27%	32%	10%	36%	8000	111641	3135
	Sous total	22%	22%	9%	43%	8800	169875	4713	23%	27%	9%	42%	9000	237632	7369

**Répartition des sortants selon le niveau, la discipline, la catégorie sociale du père
et l'année de sortie (1994 & 1996)**

Source : Céreq		1 Indép.	2 Cadre	3 Pr. int.	4 Employé	5 Ouvrier	Total	Effectif pondéré	Nb de quest.
		%	%	%	%	%	%	Nb	Nb
Sortants de 94									
1 Ecole ingén.	Toutes spé.	18.1	52.7	16.2	6.7	6.4	100.0	13756	393
2 Ecole commerce	1 Dip. visé	23.4	60.7	10.6	3.2	2.1	100.0	5737	250
	2 Dip. non visé	26.1	54.0	9.9	5.9	4.0	100.0	7407	462
	Total	24.9	56.9	10.2	4.7	3.2	100.0	13144	712
3 Doctorat	1 Sc. ex. et nat.	16.5	52.0	14.4	9.4	7.6	100.0	4976	597
	2 Droit, éco., LSH	17.4	51.7	12.2	10.2	8.5	100.0	1199	190
	Total	16.7	52.0	14.0	9.6	7.8	100.0	6175	787
4 Dea-Dess	1 Sc. ex. et nat.	10.1	40.6	20.9	13.6	14.9	100.0	6783	169
	2 Droit éco.	16.0	45.8	20.3	6.5	11.3	100.0	4768	110
	3 Gestion	20.8	48.6	13.8	9.9	6.9	100.0	2992	277
	4 Lettr., sc. hum.	9.4	47.7	21.0	12.9	9.0	100.0	5374	129
	Total	12.9	45.0	19.7	11.2	11.2	100.0	19917	685
5 Licence, maîtr.	1 Sc. ex. et nat.	20.8	35.2	15.9	9.6	18.5	100.0	10711	165
	2 Droit éco.	18.6	35.0	20.9	13.2	12.3	100.0	12923	211
	3 Gestion	27.6	39.6	14.6	10.1	8.2	100.0	1628	242
	4 Lettr., sc. hum.	17.1	33.3	19.3	12.1	18.3	100.0	17756	161
	5 Maîtr. IUP	14.5	37.6	15.7	16.3	16.0	100.0	1153	237
Total	18.8	34.6	18.7	11.9	16.1	100.0	44171	1016	
6 Dut-Bts	1 Industrie	26.8	15.1	16.2	14.7	27.2	100.0	18909	380
	2 Tertiaire	18.4	27.6	15.2	17.2	21.5	100.0	36670	292
	Total	21.3	23.4	15.6	16.3	23.4	100.0	55579	672
7 Dip.pro. +univ.	Toutes spé.	14.4	59.9	10.8	3.9	11.0	100.0	3392	152
8 Autre formation	Toutes spé.	13.2	36.4	20.1	14.8	15.5	100.0	7882	144
Total		18.9	36.6	16.6	12.2	15.7	100.0	164016	4561
Sortants de 96									
1 Ecole ingén.	Sous total	16.3	51.4	15.5	6.8	10.0	100.0	17252	221
2 Ecole commerce	Dip. visé	21.9	59.6	10.1	4.2	4.2	100.0	6371	238
	Dip. non visé	27.8	56.1	7.8	3.9	4.4	100.0	4287	232
	Total	24.2	58.2	9.2	4.1	4.3	100.0	10658	470
3 Doctorat	1 Sc. ex. & nat.	13.7	48.0	21.5	6.5	10.5	100.0	5023	1202
	2 Sc. hum. & soc.	16.3	52.7	18.0	5.9	7.1	100.0	2709	460
	Total	14.6	49.6	20.3	6.3	9.3	100.0	7732	1662
4 Dea-Dess	1 Sc. ex. & nat.	15.1	34.6	27.5	8.2	14.5	100.0	12295	373
	2 Droit, éco.	13.2	53.8	17.3	9.2	6.5	100.0	12675	196
	3 Gestion	18.3	49.7	11.9	7.5	12.6	100.0	4571	292
	4 Lettr. sc.hum.	16.1	42.7	19.6	9.3	12.3	100.0	8537	234
	Total	15.1	44.6	20.5	8.7	11.1	100.0	38078	1095
5 Licence, maîtr.	1 Sc. ex. & nat.	13.7	29.8	23.9	12.5	20.1	100.0	12826	273
	2 Droit, éco.	16.1	25.2	20.6	15.7	22.4	100.0	17481	219
	3 Gestion	20.3	42.1	16.1	9.7	11.8	100.0	2629	269
	4 Lettr. sc.hum.	15.6	34.8	21.3	11.9	16.4	100.0	29110	702
	5 IUP	19.0	32.0	22.5	11.8	14.7	100.0	8105	624
Total	15.9	31.4	21.5	12.9	18.2	100.0	70151	2087	
6 Dut-Bts	1 Industrie	19.5	17.5	18.9	12.7	31.5	100.0	22836	496
	2 Tertiaire	20.0	18.1	17.3	12.7	31.9	100.0	45633	665
	Total	19.8	17.9	17.8	12.7	31.8	100.0	68469	1161
7 Dip.pro. +univ.	Sous total	16.5	49.5	20.2	8.4	5.5	100.0	7328	227
8 Autre formation	Sous total	24.6	25.0	15.4	9.5	25.6	100.0	9073	145
Total		17.7	33.3	18.9	10.8	19.4	100.0	228741	7068

Indicateurs d'insertion selon le niveau et la catégorie socioprofessionnelle du père

Source : Céreq		Emp. durée dét. en 97	>6 mois chô. /33 en 97	Taux chô. en 97	Cadres en 97	Sal. médian en 97	Nb. sorts en 94	Nb. de quest en 97	Emp. durée dét. en 99	>6 mois chô. /33 en 99	Taux chô. en 99	Cadres en 99	Sal. médian en 99	Nb. sorts en 96	Nb. de quest en 99
1 Dip. école	1 Indép.	12%	16%	5%	60%	11000	5760	259	7%	17%	3%	72%	12500	5401	152
	2 Cadre	8%	16%	6%	73%	11500	14738	604	5%	17%	3%	81%	13000	15066	387
	3 Pr.inter.	11%	22%	5%	77%	10700	3567	132	6%	18%	2%	85%	12000	3647	76
	4 Employé	15%	20%	1%	71%	10200	1538	57	6%	18%	1%	79%	12000	1606	34
	5 Ouvrier	21%	29%	14%	62%	11000	1297	53	6%	30%	1%	77%	11800	2190	42
	Sous total	10%	18%	6%	70%	11000	26900	1105	6%	18%	3%	80%	12000	27910	691
2 Doctorat	1 Indép.	31%	12%	7%	95%	12200	1030	126	20%	24%	6%	94%	12500	1128	225
	2 Cadre	16%	17%	6%	95%	12500	3209	409	24%	21%	6%	92%	12500	3837	835
	3 Pr.inter.	23%	20%	13%	97%	12000	864	122	17%	19%	6%	93%	12500	1566	311
	4 Employé	29%	24%	6%	95%	11875	591	65	19%	28%	12%	92%	12300	484	124
	5 Ouvrier	25%	23%	17%	89%	12000	481	65	28%	29%	10%	93%	12000	717	167
	Sous total	22%	18%	8%	95%	12000	6175	787	22%	22%	7%	93%	12500	7732	1662
3 Dea-Dess	1 Indép.	18%	22%	5%	64%	10600	2571	104	18%	26%	11%	61%	10000	5753	182
	2 Cadre	23%	22%	11%	74%	10500	8956	338	20%	22%	5%	72%	11000	16989	480
	3 Pr.inter.	15%	16%	9%	70%	10600	3931	117	15%	21%	7%	72%	11000	7790	212
	4 Employé	26%	23%	11%	66%	10000	2224	65	26%	34%	13%	62%	10000	3315	94
	5 Ouvrier	10%	38%	14%	79%	10500	2235	61	20%	27%	9%	63%	10000	4231	127
	Sous total	20%	23%	10%	72%	10500	19917	685	19%	24%	8%	69%	10700	38078	1095
4 Lic., maîtr.	1 Indép.	28%	23%	15%	51%	9200	8283	187	31%	35%	9%	35%	8500	11185	335
	2 Cadre	19%	21%	12%	59%	9100	15274	404	27%	26%	11%	48%	9000	22043	701
	3 Pr.inter.	22%	19%	12%	48%	8744	8246	166	23%	25%	10%	42%	9000	15108	450
	4 Employé	24%	25%	11%	30%	8200	5237	122	28%	26%	13%	41%	8500	9036	273
	5 Ouvrier	24%	20%	8%	45%	8200	7131	137	35%	33%	10%	36%	8000	12779	328
	Sous total	23%	21%	12%	50%	8900	44171	1016	28%	28%	11%	41%	8700	70151	2087
5 Dut-Bts	1 Indép.	31%	27%	7%	7%	7000	11840	151	28%	31%	10%	5%	7100	13552	233
	2 Cadre	33%	21%	9%	5%	6780	12984	141	22%	30%	12%	13%	7500	12236	234
	3 Pr.inter.	17%	23%	8%	2%	6800	8646	114	22%	22%	6%	8%	7200	12221	204
	4 Employé	27%	22%	16%	3%	7300	9077	109	33%	30%	9%	7%	7000	8698	150
	5 Ouvrier	34%	25%	6%	6%	6800	13032	157	37%	32%	13%	5%	7000	21762	340
	Sous total	29%	24%	9%	5%	7000	55579	672	29%	29%	10%	7%	7000	68469	1161
6 Autre form.	1 Indép.	14%	2%	0%	66%	11000	1533	48	19%	35%	18%	15%	8500	3438	62
	2 Cadre	23%	13%	3%	74%	10200	4901	160	16%	19%	3%	45%	10000	5894	156
	3 Pr.inter.	14%	31%	26%	24%	9380	1950	42	13%	40%	12%	45%	10000	2870	69
	4 Employé	24%	27%	7%	32%	8000	1299	21	28%	51%	9%	26%	9000	1472	33
	5 Ouvrier	31%	24%	4%	18%	7500	1591	25	25%	22%	0%	26%	7500	2727	52
	Sous total	22%	18%	7%	53%	9500	11274	296	18%	29%	8%	34%	9300	16401	372
Total	1 Indép.	25%	22%	8%	39%	8800	31017	875	24%	30%	10%	34%	8600	40457	1189
	2 Cadre	20%	19%	9%	57%	9700	60062	2056	19%	23%	7%	57%	10000	76065	2793
	3 Pr.inter.	17%	21%	10%	41%	8744	27204	693	19%	24%	8%	44%	9000	43202	1322
	4 Employé	25%	23%	12%	28%	8000	19966	439	28%	29%	10%	35%	8200	24611	708
	5 Ouvrier	29%	25%	8%	27%	8000	25767	498	32%	31%	11%	26%	7500	44406	1056
	Sous total	22%	21%	9%	43%	8744	164016	4561	23%	27%	9%	42%	9000	228741	7068

Répartition des sortants selon le niveau, la discipline et la série de bac (sorties en 1994 & 1996)

Source : Céreq		Eco. & soc.	Littéra- ire	Math phys.	Math sc.nat	Techn. pro.	Total	Effectif pondéré	Nb de quest.
		%	%	%	%	%	%	Nb	Nb
Sortants de 94									
1 Ecole ingén.	Toutes spé.	.	.	82.6	11.2	6.2	100.0	13841	395
2 Ecole commerce	1 Dip. visé	23.9	4.9	52.2	17.0	2.0	100.0	5871	256
	2 Dip. non visé	43.7	8.2	13.1	23.0	12.0	100.0	7554	472
	Total	35.0	6.8	30.2	20.4	7.6	100.0	13425	728
3 Doctorat	1 Sc. ex. et nat.	0.9	1.1	65.1	28.6	4.3	100.0	5013	603
	2 Droit, éco., LSH	21.5	32.6	26.0	17.5	2.4	100.0	1232	192
	Total	4.9	7.3	57.4	26.4	4.0	100.0	6245	795
4 Dea-Dess	1 Sc. ex. et nat.	0.3	0.4	53.6	35.5	10.1	100.0	6965	172
	2 Droit éco.	40.9	24.1	13.3	15.7	6.0	100.0	4927	113
	3 Gestion	30.7	10.2	30.0	21.4	7.6	100.0	3038	277
	4 Lettr., sc. hum.	26.3	40.9	16.0	11.7	5.2	100.0	5497	129
	Total	21.6	18.5	30.3	22.2	7.4	100.0	20427	691
5 Licence, maîtr.	1 Sc. ex. et nat.	0.8	0.5	48.3	37.0	13.5	100.0	11128	172
	2 Droit éco.	44.8	15.4	9.8	12.6	17.3	100.0	13138	214
	3 Gestion	27.1	10.3	21.8	24.0	16.9	100.0	1673	245
	4 Lettr., sc. hum.	22.1	44.5	6.1	13.4	13.9	100.0	18292	165
	5 Maîtr. IUP	22.5	12.8	24.8	15.6	24.3	100.0	1204	246
Total	23.6	23.2	18.6	19.4	15.2	100.0	45435	1042	
6 Dut-Bts	1 Industrie	1.3	0.7	15.0	14.0	69.0	100.0	17617	359
	2 Tertiaire	15.4	15.3	3.2	5.0	61.1	100.0	36891	294
	Total	10.9	10.6	7.0	7.9	63.6	100.0	54508	653
7 Dip.pro. +univ.	Toutes spé.	11.1	3.5	56.5	12.1	16.8	100.0	3502	157
8 Autre formation	Toutes spé.	20.3	14.8	21.4	14.9	28.6	100.0	8058	148
Total		17.0	13.8	24.9	15.3	29.1	100.0	165441	4609
Sortants de 96									
1 Ecole ingén.	Sous total	.	.	87.7	7.3	5.0	100.0	17795	228
2 Ecole commerce	Dip. visé	19.3	3.7	55.9	17.8	3.3	100.0	6506	243
	Dip. non visé	46.1	9.2	11.6	17.7	15.4	100.0	4471	242
	Total	30.3	5.9	37.9	17.7	8.2	100.0	10977	485
3 Doctorat	1 Sc. ex. & nat.	0.9	0.3	56.2	38.6	4.1	100.0	5262	1264
	2 Sc. hum. & soc.	20.9	36.1	25.9	13.9	3.3	100.0	2807	480
	Total	7.8	12.8	45.6	30.0	3.8	100.0	8069	1744
4 Dea-Dess	1 Sc. ex. & nat.	0.4	1.5	53.4	36.2	8.5	100.0	12773	387
	2 Droit, éco.	41.4	11.9	27.1	15.5	4.2	100.0	12995	201
	3 Gestion	28.5	7.2	29.6	24.9	9.8	100.0	4792	307
	4 Lettr. sc.hum.	28.0	38.4	7.7	16.6	9.2	100.0	8865	244
	Total	23.6	13.9	31.6	23.6	7.4	100.0	39425	1139
5 Licence, maîtr.	1 Sc. ex. & nat.	0.4	0.4	46.8	41.5	10.9	100.0	13513	288
	2 Droit, éco.	46.6	14.3	9.2	10.8	19.1	100.0	18496	232
	3 Gestion	35.5	3.3	17.6	23.1	20.5	100.0	2698	280
	4 Lettr. sc.hum.	28.5	41.3	4.4	11.8	14.1	100.0	30264	731
	5 IUP	27.0	4.8	27.4	28.4	12.4	100.0	8456	647
Total	27.9	21.4	16.5	19.4	14.8	100.0	73427	2178	
6 Dut-Bts	1 Industrie	0.5	0.4	15.4	11.1	72.5	100.0	23654	512
	2 Tertiaire	18.1	13.8	3.3	8.7	56.1	100.0	47021	690
	Total	12.2	9.4	7.4	9.5	61.6	100.0	70675	1202
7 Dip.pro. +univ.	Sous total	12.6	5.3	48.7	14.9	18.5	100.0	7737	239
8 Autre formation	Sous total	34.8	19.4	15.0	21.0	9.9	100.0	9527	154
Total		19.6	13.4	24.6	16.4	26.0	100.0	237632	7369

Indicateurs d'insertion selon le niveau, la série de bac et l'année de sortie

Source : Céreq		Emp. durée dét. en 97	>6 mois chô. /33 en 97	Taux chô. en 97	Cadres en 97	Sal. médian en 97	Nb. sortants en 94	Nb. de quest en 97	Emp. durée dét. en 99	>6 mois chô. /33 en 99	Taux chô. en 99	Cadres en 99	Sal. médian en 99	Nb. sortants en 96	Nb. de quest en 99
1 Dip. école	Eco. & soc.	13%	20%	7%	42%	9900	4703	280	11%	20%	5%	49%	11000	3321	159
	Littéraire	9%	33%	17%	36%	9000	910	53	13%	30%	8%	49%	11000	650	31
	Math phys.	9%	16%	5%	87%	12000	15490	521	6%	18%	2%	88%	12500	19754	363
	Math sc.nat	11%	19%	5%	48%	10000	4289	191	4%	20%	3%	67%	12000	3252	103
	Techn. pro.	12%	16%	4%	62%	10300	1874	78	4%	18%	4%	71%	13000	1795	57
	Total	10%	18%	6%	70%	11000	27266	1123	6%	18%	3%	79%	12000	28772	713
2 Doctorat	Eco. & soc.	14%	6%	4%	97%	11500	308	58	19%	32%	9%	95%	12000	631	141
	Littéraire	25%	12%	10%	84%	12000	458	70	19%	15%	6%	80%	12000	1029	164
	Math phys.	13%	17%	7%	97%	12500	3583	442	17%	19%	4%	97%	13000	3682	840
	Math sc.nat	39%	24%	11%	95%	12000	1649	192	33%	28%	9%	92%	12000	2418	522
	Techn. pro.	25%	24%	17%	100%	12300	247	33	23%	25%	10%	87%	12000	309	77
	Total	21%	18%	8%	95%	12000	6245	795	22%	22%	7%	93%	12300	8069	1744
3 Dea-Dess	Eco. & soc.	21%	26%	14%	68%	9500	4412	158	21%	21%	7%	64%	10000	9286	250
	Littéraire	22%	18%	6%	69%	10500	3773	97	28%	29%	13%	59%	9900	5485	155
	Math phys.	17%	16%	5%	78%	11000	6183	222	12%	22%	2%	79%	12000	12444	373
	Math sc.nat	19%	29%	13%	72%	11000	4539	164	17%	25%	11%	62%	10500	9297	281
	Techn. pro.	15%	24%	15%	58%	10300	1520	50	27%	30%	10%	72%	10000	2913	80
	Total	19%	22%	10%	71%	10500	20427	691	19%	24%	8%	69%	10500	39425	1139
4 Lic., maïtr.	Eco. & soc.	22%	21%	9%	45%	8000	10734	249	31%	31%	13%	32%	8500	20518	491
	Littéraire	29%	23%	12%	45%	8500	10550	151	32%	30%	9%	38%	8000	15694	237
	Math phys.	17%	20%	13%	66%	9500	8439	245	22%	20%	6%	61%	9911	12137	529
	Math sc.nat	19%	25%	18%	57%	9100	8816	220	27%	29%	12%	48%	9000	14224	612
	Techn. pro.	21%	20%	11%	40%	8500	6896	177	28%	35%	13%	28%	8000	10854	309
	Total	22%	22%	12%	50%	8900	45435	1042	29%	29%	11%	41%	8700	73427	2178
5 Dut-Bts	Eco. & soc.	21%	12%	5%	5%	7700	5925	60	23%	20%	8%	13%	7500	8615	179
	Littéraire	26%	38%	10%	5%	6000	5762	43	48%	40%	16%	9%	6900	6609	101
	Math phys.	27%	19%	9%	4%	8000	3822	84	25%	32%	8%	6%	7500	5196	144
	Math sc.nat	30%	25%	12%	7%	7100	4315	96	39%	44%	14%	8%	7650	6738	166
	Techn. pro.	32%	26%	10%	4%	6800	34684	370	27%	27%	10%	6%	7000	43517	612
	Total	29%	25%	10%	5%	7000	54508	653	29%	29%	11%	7%	7000	70675	1202
6 Autre form.	Eco. & soc.	12%	23%	11%	41%	7950	2023	37	30%	31%	11%	16%	8000	4288	68
	Littéraire	21%	22%	29%	32%	10000	1318	20	21%	37%	16%	8%	7500	2261	27
	Math phys.	13%	11%	0%	79%	11600	3702	165	16%	26%	6%	66%	12500	5196	173
	Math sc.nat	20%	27%	6%	35%	9100	1623	38	14%	16%	2%	33%	9900	3149	72
	Techn. pro.	42%	19%	9%	39%	8500	2894	45	8%	40%	5%	13%	7700	2370	53
	Total	22%	19%	8%	52%	9400	11560	305	19%	29%	7%	34%	9300	17264	393
Total	Eco. & soc.	19%	20%	9%	39%	8500	28105	842	26%	26%	10%	36%	8600	46659	1288
	Littéraire	26%	26%	12%	39%	8200	22771	434	33%	32%	12%	36%	8000	31728	715
	Math phys.	14%	17%	7%	75%	11000	41219	1679	14%	21%	4%	73%	11800	58409	2422
	Math sc.nat	21%	25%	12%	51%	9400	25231	901	24%	29%	10%	48%	9700	39078	1756
	Techn. pro.	30%	24%	10%	16%	7200	48115	753	26%	29%	10%	16%	7500	61758	1188
	Total	22%	22%	10%	43%	8800	165441	4609	23%	27%	9%	42%	9000	237632	7369

Profession des sortants 94 selon le niveau, les lieux d'études et d'emploi

1 Dip. école

Lieu études * lieu d'emploi 99		1	2	3	4	5	6	7	8			
Source : Céreq		Indép., pr. libé.	Prof., cadre public	Cadre admin. et com.	Ingéni- eur	5 PI enseig- n. santé public	6 PI admin. et com.	Techni- cien, agent maîtr.	Employ- é, ouvrier	Total	Nb pondé- ré	Nb de que- st.
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	Nb	Nb
Île de France	1 Région études	2	2	29	39	2	19	2	6	100	6655	283
	3 Autre région	1	8	19	53	.	16	.	4	100	2060	89
	Total	1	3	27	42	1	18	1	5	100	8715	372
Province	1 Région études	2	3	14	41	1	29	2	8	100	5639	263
	2 Île de France	.	2	26	56	1	12	0	2	100	3989	145
	3 Autre région	4	3	16	48	1	21	5	3	100	6295	236
Total	Total	2	3	18	47	1	21	3	5	100	15923	644
Total	Total	2	3	21	46	1	20	2	5	100	24638	1016

2 Doctorat

Lieu études * lieu d'emploi 99		1	2	3	4	5	6	7	8			
Source : Céreq		Indép., pr. libé.	Prof., cadre public	Cadre admin. et com.	Ingéni- eur	5 PI enseig- n. santé public	6 PI admin. et com.	Techni- cien, agent maîtr.	Employ- é, ouvrier	Total	Nb pondé- ré	Nb de que- st.
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	Nb	Nb
Île de France	1 Région études	4	62	5	24	3	1	.	0	100	1496	204
	3 Autre région	9	64	2	22	2	.	.	2	100	555	80
	Total	5	62	4	23	3	1	.	1	100	2051	284
Province	1 Région études	2	66	4	22	2	1	2	1	100	2164	268
	2 Île de France	3	40	3	53	1	.	.	.	100	423	54
	3 Autre région	1	68	12	17	1	1	0	1	100	972	119
Total	Total	2	64	6	24	1	1	1	1	100	3559	441
Total	Total	3	63	5	24	2	1	1	1	100	5610	725

3 Dea-Dess

Lieu études * lieu d'emploi 99		1	2	3	4	5	6	7	8			
Source : Céreq		Indép., pr. libé.	Prof., cadre public	Cadre admin. et com.	Ingéni- eur	5 PI enseig- n. santé public	6 PI admin. et com.	Techni- cien, agent maîtr.	Employ- é, ouvrier	Total	Nb pondé- ré	Nb de que- st.
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	Nb	Nb
Île de France	1 Région études	3	29	27	21	4	8	5	3	100	5478	248
	3 Autre région	21	33	5	28	5	8	.	.	100	954	34
	Total	5	30	24	22	4	8	4	3	100	6432	282
Province	1 Région études	4	33	15	13	9	10	8	8	100	5561	162
	2 Île de France	1	14	19	39	2	17	.	9	100	1893	55
	3 Autre région	4	25	17	23	2	15	3	11	100	3593	103
Total	Total	3	27	16	21	6	13	5	9	100	11047	320
Total	Total	4	28	19	21	5	11	5	7	100	17479	602

4 Lic., maîtr.

Lieu études * lieu d'emploi 99		1	2	3	4	5	6	7	8			
Source : Céreq		Indép., pr. libé.	Prof., cadre public	Cadre admin. et com.	Ingéni- eur	5 PI enseig- n. santé public	6 PI admin. et com.	Techni- cien, agent maîtr.	Employ- é, ouvrier	Total	Nb pondé- ré	Nb de que- st.
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	Nb	Nb
Île de France	1 Région études	5	24	15	8	10	12	5	21	100	7154	287
	3 Autre région	13	11	2	2	18	27	4	23	100	1299	49
	Total	6	22	13	7	11	14	5	21	100	8453	336
Province	1 Région études	5	37	5	2	19	10	6	15	100	17408	303
	2 Île de France	6	26	5	14	10	26	6	9	100	3226	79
	3 Autre région	1	35	4	14	11	15	6	14	100	6854	142
Total	Total	4	35	5	6	16	13	6	14	100	27488	524
Total	Total	5	32	7	7	15	13	6	16	100	35941	860

Profession des sortants 96 selon le niveau, les lieux d'études et d'emploi

1 Dip. Ecole

Lieu études * lieu d'emploi 99		1	2	3	4	5	6	7	8			
Source : Céreq		Indép. pr. libé.	Prof., cadre public	Cadre admin. et com.	Ingénieur	5 PI enseign. santé public	6 PI admin. et com.	Technicien, agent maîtr.	Employé, ouvrier	Total	Nombre pondéré	Nb. de quest.
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	Nb	Nb
Île de France	1 Région études	6	2	28	41	1	16	1	5	100	6017	209
	3 Autre région	.	2	27	40	8	15	3	4	100	2172	62
	Total	4	2	28	41	3	16	2	4	100	8189	271
Province	1 Région études	2	4	17	47	.	14	6	8	100	3909	97
	2 Île de France	.	2	21	71	.	4	1	1	100	7281	142
	3 Autre région	0	5	12	61	2	11	6	3	100	7664	159
Total	0	3	16	62	1	9	4	3	100	18854	398	
Total	2	3	20	56	2	11	3	4	100	27043	669	

2 Doctorat

Lieu études * lieu d'emploi 99		1	2	3	4	5	6	7	8			
Source : Céreq		Indép. pr. libé.	Prof., cadre public	Cadre admin. et com.	Ingénieur	5 PI enseign. santé public	6 PI admin. et com.	Technicien, agent maîtr.	Employé, ouvrier	Total	Nombre pondéré	Nb. de quest.
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	Nb	Nb
Île de France	1 Région études	6	59	8	22	2	1	1	1	100	1669	344
	3 Autre région	3	58	12	12	5	8	0	0	100	1387	246
	Total	5	58	10	18	4	5	0	1	100	3056	590
Province	1 Région études	5	66	5	17	4	0	1	1	100	2092	452
	2 Île de France	2	43	7	42	0	1	1	2	100	536	148
	3 Autre région	3	69	1	24	2	0	1	.	100	1692	388
Total	4	64	4	23	3	0	1	1	100	4320	988	
Total	4	62	6	21	3	2	1	1	100	7376	1578	

3 Dea-Dess

Lieu études * lieu d'emploi 99		1	2	3	4	5	6	7	8			
Source : Céreq		Indép. pr. libé.	Prof., cadre public	Cadre admin. et com.	Ingénieur	5 PI enseign. santé public	6 PI admin. et com.	Technicien, agent maîtr.	Employé, ouvrier	Total	Nombre pondéré	Nb. de quest.
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	Nb	Nb
Île de France	1 Région études	8	17	32	21	5	9	3	3	100	11266	311
	3 Autre région	16	30	17	18	3	5	5	5	100	3522	96
	Total	10	21	29	21	5	8	4	4	100	14788	407
Province	1 Région études	7	17	6	28	14	10	8	11	100	8039	250
	2 Île de France	3	8	22	40	2	13	3	8	100	3526	103
	3 Autre région	11	14	10	26	6	17	12	3	100	7789	219
Total	8	14	10	29	9	13	9	7	100	19354	572	
Total	9	17	18	26	7	11	7	6	100	34142	979	

4 Lic., maîtr.

Lieu études * lieu d'emploi 99		1	2	3	4	5	6	7	8			
Source : Céreq		Indép. pr. libé.	Prof., cadre public	Cadre admin. et com.	Ingénieur	5 PI enseign. santé public	6 PI admin. et com.	Technicien, agent maîtr.	Employé, ouvrier	Total	Nombre pondéré	Nb. de quest.
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	Nb	Nb
Île de France	1 Région études	2	31	10	6	15	18	6	12	100	10026	340
	3 Autre région	4	60	4	5	16	7	4	0	100	3321	96
	Total	3	38	9	6	15	16	6	9	100	13347	436
Province	1 Région études	3	25	3	3	18	14	6	27	100	25256	679
	2 Île de France	4	22	7	16	12	14	11	14	100	5830	215
	3 Autre région	2	25	3	7	17	12	7	27	100	15491	576
Total	3	25	3	6	17	13	7	25	100	46577	1470	
Total	3	28	4	6	16	14	7	22	100	59924	1906	

Répartition des sortants de 94 selon le niveau, les lieux d'études et d'emploi

Région d'études, source : Céreq		Région d'emploi en 97			Total	Effectif pondéré		Nb de quest.
		1 Région d'études	2 Île de France	3 Autre région		Nb	%	
		%	%	%				
1 Ecole ingén.	Île de France	71.3	.	28.7	100.0	3650	29.0	87
	Province	28.5	26.6	44.9	100.0	8925	71.0	271
	Total	40.9	18.9	40.2	100.0	12575	100.0	358
2 Ecole commerce	Île de France	80.0	.	20.0	100.0	5065	42.0	285
	Province	44.3	23.1	32.6	100.0	6998	58.0	373
	Total	59.3	13.4	27.3	100.0	12063	100.0	658
3 Doctorat	Île de France	72.9	.	27.1	100.0	2051	36.5	284
	Province	60.6	12.2	27.2	100.0	3573	63.5	442
	Total	65.1	7.8	27.2	100.0	5624	100.0	726
4 Dea-Dess	Île de France	85.2	.	14.8	100.0	6432	36.8	282
	Province	50.3	17.1	32.5	100.0	11047	63.2	320
	Total	63.2	10.8	26.0	100.0	17479	100.0	602
5 Licence, maîtr.	Île de France	84.6	.	15.4	100.0	8453	23.5	336
	Province	63.3	11.7	24.9	100.0	27488	76.5	524
	Total	68.3	9.0	22.7	100.0	35941	100.0	860
6 Dut-Bts	Île de France	85.4	.	14.6	100.0	4644	9.8	108
	Province	68.6	8.2	23.3	100.0	42785	90.2	454
	Total	70.2	7.4	22.4	100.0	47429	100.0	562
7 Dip.pro. +univ.	Île de France	80.0	.	20.0	100.0	1347	40.7	96
	Province	35.9	17.2	47.0	100.0	1963	59.3	53
	Total	53.8	10.2	36.0	100.0	3310	100.0	149
8 Autre formation	Île de France	89.7	.	10.3	100.0	2016	29.1	65
	Province	71.5	16.9	11.6	100.0	4903	70.9	68
	Total	76.8	12.0	11.2	100.0	6919	100.0	133
Total	Île de France	82.1	.	17.9	100.0	33658	23.8	1543
	Province	59.7	13.2	27.1	100.0	107682	76.2	2505
	Total	65.1	10.0	24.9	100.0	141340	100.0	4048

Répartition des sortants de 94 selon la discipline, les lieux d'études et d'emploi (sous-population : université sauf doctorat et doubles cursus)

Région d'études, source : Céreq		Région d'emploi en 97			Total	Effectif pondéré		Nb de quest.
		1 Région d'études	2 Ile de France	3 Autre région		Nb	%	
		%	%	%				
1 Sc. ex. et nat.	Île-de-France	80.6	.	19.4	100.0	2665	19.2	104
	Province	48.8	17.7	33.5	100.0	11199	80.8	165
	Total	54.9	14.3	30.8	100.0	13864	100.0	269
2 Droit éco.	Île-de-France	93.1	.	6.9	100.0	4146	29.0	73
	Province	57.7	14.6	27.7	100.0	10163	71.0	189
	Total	67.9	10.4	21.7	100.0	14309	100.0	262
3 Gestion	Île-de-France	92.5	.	7.5	100.0	1044	25.7	290
	Province	55.7	16.3	28.0	100.0	3024	74.3	173
	Total	65.2	12.1	22.7	100.0	4068	100.0	463
4 Lettr., sc. hum.	Île-de-France	80.8	.	19.2	100.0	6809	33.9	70
	Province	71.9	7.4	20.6	100.0	13289	66.1	176
	Total	74.9	4.9	20.2	100.0	20098	100.0	246
5 Maîtr. IUP	Île-de-France	71.5	.	28.5	100.0	221	20.4	81
	Province	46.3	20.5	33.3	100.0	860	79.6	141
	Total	51.4	16.3	32.3	100.0	1081	100.0	222
Total	Île-de-France	84.9	.	15.1	100.0	14885	27.9	618
	Province	59.6	13.3	27.1	100.0	38535	72.1	844
	Total	66.6	9.6	23.8	100.0	53420	100.0	1462

Répartition des sortants de 94 selon le niveau, les lieux du bac et de l'emploi

Région du Bac, source : Céreq		Région d'emploi en 97			Total	Effectif pondéré		Nb de quest.
		1 Région du Bac	2 Île de France	3 Autre région		Nb	%	
		%	%	%				
1 Ecole ingén.	Île de France	63.0	.	37.0	100.0	2824	22.5	74
	Province	29.7	32.8	37.5	100.0	9751	77.5	284
	Total	37.2	25.4	37.4	100.0	12575	100.0	358
2 Ecole commerce	Île de France	87.3	.	12.7	100.0	3399	28.2	168
	Province	38.8	31.2	30.0	100.0	8664	71.8	490
	Total	52.5	22.4	25.1	100.0	12063	100.0	658
3 Doctorat	Île de France	72.1	.	27.9	100.0	1142	20.3	161
	Province	40.0	24.8	35.2	100.0	4482	79.7	565
	Total	46.5	19.7	33.7	100.0	5624	100.0	726
4 Dea-Dess	Île de France	87.2	.	12.8	100.0	4666	26.8	205
	Province	43.0	25.5	31.5	100.0	12766	73.2	396
	Total	54.9	18.7	26.5	100.0	17432	100.0	601
5 Licence, maîtr.	Île de France	90.7	.	9.3	100.0	6654	18.5	270
	Province	61.6	14.8	23.6	100.0	29287	81.5	590
	Total	67.0	12.1	20.9	100.0	35941	100.0	860
6 Dut-Bts	Île de France	94.6	.	5.4	100.0	3827	8.1	81
	Province	73.2	8.8	18.0	100.0	43602	91.9	481
	Total	74.9	8.1	17.0	100.0	47429	100.0	562
7 Dip.pro. +univ.	Île de France	71.9	.	28.1	100.0	938	28.3	54
	Province	35.3	31.2	33.4	100.0	2372	71.7	95
	Total	45.7	22.4	31.9	100.0	3310	100.0	149
8 Autre formation	Île de France	99.7	.	0.3	100.0	1129	16.3	37
	Province	55.7	26.1	18.2	100.0	5790	83.7	96
	Total	62.9	21.8	15.3	100.0	6919	100.0	133
Total	Île de France	85.8	.	14.2	100.0	24579	17.4	1050
	Province	57.9	17.7	24.4	100.0	116714	82.6	2997
	Total	62.8	14.6	22.6	100.0	141293	100.0	4047

Répartition des sortants de 94 selon la discipline, les lieux du bac et de l'emploi (sous-population : université sauf doctorat et doubles cursus)

Région du Bac, source : Céreq		Région d'emploi en 97			Total	Effectif pondéré		Nb de quest.
		1 Région du Bac	2 Ile de France	3 Autre région		Nb	%	
		%	%	%				
1 Sc. ex. et nat.	Île-de-France	81.9	.	18.1	100.0	2293	16.5	81
	Province	50.2	19.5	30.3	100.0	11571	83.5	188
	Total	55.5	16.3	28.3	100.0	13864	100.0	269
2 Droit éco.	Île-de-France	90.3	.	9.7	100.0	3477	24.3	63
	Province	57.1	20.3	22.6	100.0	10832	75.7	199
	Total	65.2	15.4	19.4	100.0	14309	100.0	262
3 Gestion	Île-de-France	89.2	.	10.8	100.0	825	20.3	226
	Province	52.4	22.3	25.3	100.0	3243	79.7	237
	Total	59.9	17.7	22.4	100.0	4068	100.0	463
4 Lettr., sc. hum.	Île-de-France	92.6	.	7.4	100.0	4549	22.7	47
	Province	60.4	14.4	25.2	100.0	15502	77.3	198
	Total	67.7	11.1	21.2	100.0	20051	100.0	245
5 Maîtr. IUP	Île-de-France	80.7	.	19.3	100.0	176	16.3	58
	Province	52.0	21.2	26.7	100.0	905	83.7	164
	Total	56.7	17.8	25.5	100.0	1081	100.0	222
Total	Île-de-France	89.3	.	10.7	100.0	11320	21.2	475
	Province	56.0	18.1	26.0	100.0	42053	78.8	986
	Total	63.0	14.2	22.7	100.0	53373	100.0	1461

Répartition des sortants de 96 selon le niveau, les lieux d'études et d'emploi

Région d'études, source : Céreq		Région d'emploi en 99			Total	Effectif pondéré		Nb de quest.
		1 Région d'études	2 Île de France	3 Autre région		Nb	%	
		%	%	%				
1 Ecole ingén.	Île de France	68.3	.	31.7	100.0	3214	21.5	41
	Province	21.3	45.4	33.3	100.0	11754	78.5	151
	Total	31.4	35.6	33.0	100.0	14968	100.0	192
2 Ecole commerce	Île de France	85.2	.	14.8	100.0	4487	46.5	213
	Province	27.1	37.8	35.1	100.0	5162	53.5	212
	Total	54.1	20.2	25.7	100.0	9649	100.0	425
3 Doctorat	Île de France	65.2	.	34.8	100.0	2559	40.7	505
	Province	56.0	14.3	29.7	100.0	3736	59.3	848
	Total	59.7	8.5	31.7	100.0	6295	100.0	1353
4 Dea-Dess	Île de France	81.1	.	18.9	100.0	13899	44.4	375
	Province	46.2	20.3	33.5	100.0	17391	55.6	519
	Total	61.7	11.3	27.0	100.0	31290	100.0	894
5 Licence, maîtr.	Île de France	81.7	.	18.3	100.0	12265	22.4	396
	Province	59.6	13.8	26.7	100.0	42397	77.6	1333
	Total	64.5	10.7	24.8	100.0	54662	100.0	1729
6 Dut-Bts	Île de France	87.3	.	12.7	100.0	6755	12.1	105
	Province	65.0	8.8	26.2	100.0	48915	87.9	836
	Total	67.7	7.7	24.6	100.0	55670	100.0	941
7 Dip.pro. +univ.	Île de France	79.7	.	20.3	100.0	1980	33.2	74
	Province	58.0	19.0	23.0	100.0	3989	66.8	117
	Total	65.2	12.7	22.1	100.0	5969	100.0	191
8 Autre formation	Île de France	73.9	.	26.1	100.0	2059	27.0	29
	Province	68.9	15.4	15.6	100.0	5573	73.0	89
	Total	70.3	11.3	18.5	100.0	7632	100.0	118
Total	Île de France	80.4	.	19.6	100.0	47218	25.4	1738
	Province	55.6	16.6	27.8	100.0	138917	74.6	4105
	Total	61.9	12.4	25.7	100.0	186135	100.0	5843

Répartition des sortants de 1996 selon la discipline, les lieux d'études et d'emploi (sous-population : université sauf doctorat et doubles cursus)

Région d'études, source : Céreq		Région d'emploi en 99			Total	Effectif pondéré		Nb de quest.
		1 Région d'études	2 Île de France	3 Autre région		Nb	%	
		%	%	%				
1 Sc. ex. & nat.	Île de France	77.1	.	22.9	100.0	4182	22.4	115
	Province	50.9	20.2	28.9	100.0	14467	77.6	367
	Total	56.8	15.7	27.5	100.0	18649	100.0	482
2 Droit, éco.	Île de France	81.3	.	18.7	100.0	10253	36.4	135
	Province	54.4	15.9	29.7	100.0	17890	63.6	220
	Total	64.2	10.1	25.7	100.0	28143	100.0	355
3 Gestion	Île de France	88.4	.	11.6	100.0	2242	44.5	222
	Province	45.1	22.2	32.7	100.0	2792	55.5	261
	Total	64.4	12.3	23.3	100.0	5034	100.0	483
4 Lettr. sc.hum.	Île de France	81.1	.	18.9	100.0	8897	30.5	223
	Province	64.7	10.8	24.5	100.0	20252	69.5	544
	Total	69.7	7.5	22.8	100.0	29149	100.0	767
5 IUP	Île de France	90.3	.	9.7	100.0	590	11.9	76
	Province	42.1	17.6	40.3	100.0	4387	88.1	460
	Total	47.8	15.6	36.6	100.0	4977	100.0	536
Total	Île de France	81.4	.	18.6	100.0	26164	30.4	771
	Province	55.7	15.6	28.7	100.0	59788	69.6	1852
	Total	63.5	10.9	25.6	100.0	85952	100.0	2623

Indicateurs d'emploi selon le niveau, les lieux d'études et d'emploi (sortants 1994)

Diplôme * Région d'études * Région d'emploi 97 Source : Céreq			1er emploi précaire	Emploi de 97 précaire	Part de cadres	Part cadres et PI	Salaire médian	Effectif pondéré	Nb de quest.	
1 Dip. école	Île de France	1 Région d'études	27%	7%	71%	94%	12000	6655	283	
		3 Autre région	28%	11%	80%	96%	11900	2060	89	
		Sous total	27%	8%	73%	94%	12000	8715	372	
	Province	1 Région d'études	29%	16%	58%	90%	10000	5639	263	
		2 Île de France	26%	8%	85%	98%	12000	3989	145	
		3 Autre région	20%	10%	67%	93%	10200	6295	236	
	Sous total		Sous total	25%	12%	68%	93%	11000	15923	644
	Sous total		Sous total	26%	10%	70%	94%	11000	24638	1016
	2 Doctorat	Île de France	1 Région d'études	35%	19%	94%	99%	12500	1496	204
			3 Autre région	32%	18%	94%	96%	13000	555	80
Sous total			34%	19%	94%	98%	12600	2051	284	
Province		1 Région d'études	42%	19%	94%	99%	11400	2164	268	
		2 Île de France	49%	33%	95%	97%	14000	437	55	
		3 Autre région	48%	25%	98%	99%	12400	972	119	
Sous total		Sous total	44%	23%	95%	99%	12000	3573	442	
Sous total		Sous total	41%	21%	95%	98%	12000	5624	726	
3 Dea-Dess		Île de France	1 Région d'études	28%	18%	79%	97%	11000	5478	248
			3 Autre région	18%	21%	87%	100%	10000	954	34
	Sous total		27%	18%	80%	97%	11000	6432	282	
	Province	1 Région d'études	35%	25%	64%	92%	9500	5561	162	
		2 Île de France	46%	13%	72%	91%	11000	1893	55	
		3 Autre région	32%	16%	67%	87%	10000	3593	103	
	Sous total		Sous total	36%	20%	66%	90%	10000	11047	320
	Sous total		Sous total	32%	19%	71%	93%	10500	17479	602
	4 Lic., maîtr.	Île de France	1 Région d'études	35%	26%	52%	79%	9700	7154	287
			3 Autre région	56%	32%	26%	75%	9000	1299	49
Sous total			38%	27%	48%	78%	9500	8453	336	
Province		1 Région d'études	32%	25%	49%	84%	8200	17408	303	
		2 Île de France	20%	10%	51%	91%	9800	3226	79	
		3 Autre région	30%	20%	54%	86%	9000	6854	142	
Sous total		Sous total	30%	22%	50%	85%	8500	27488	524	
Sous total		Sous total	32%	23%	50%	84%	8959	35941	860	
5 Dut-Bts		Île de France	1 Région d'études	34%	18%	11%	61%	7600	3968	84
			3 Autre région	44%	21%	0%	87%	6800	676	24
	Sous total		35%	19%	10%	64%	7600	4644	108	
	Province	1 Région d'études	52%	33%	5%	51%	6500	29334	294	
		2 Île de France	25%	10%	1%	53%	7600	3488	39	
		3 Autre région	55%	34%	4%	60%	7200	9963	121	
	Sous total		Sous total	50%	31%	4%	53%	6800	42785	454
	Sous total		Sous total	49%	30%	5%	54%	7000	47429	562
	6 Autre form.	Île de France	1 Région d'études	22%	14%	75%	90%	12000	2887	142
			3 Autre région	35%	3%	63%	100%	9000	476	19
Sous total			23%	13%	73%	92%	11600	3363	161	
Province		1 Région d'études	34%	26%	33%	75%	8500	4212	69	
		2 Île de France	23%	24%	44%	62%	9100	1165	23	
		3 Autre région	32%	26%	60%	84%	9900	1489	29	
Sous total		Sous total	32%	26%	41%	75%	9000	6866	121	
Sous total		Sous total	29%	21%	51%	80%	9400	10229	282	
Total		Île de France	1 Région d'études	30%	17%	61%	86%	10500	27638	1248
			3 Autre région	35%	18%	61%	92%	10100	6020	295
	Sous total		31%	17%	61%	87%	10500	33658	1543	
	Province	1 Région d'études	42%	27%	31%	70%	7700	64318	1359	
		2 Île de France	28%	12%	52%	82%	10000	14198	396	
		3 Autre région	37%	22%	43%	79%	9000	29166	750	
	Sous total		Sous total	38%	24%	37%	74%	8200	107682	2505
	Sous total		Sous total	37%	22%	43%	77%	8800	141340	4048

Indicateurs d'emploi selon le niveau, les lieux d'études et d'emploi (sortants 1996)

Diplôme * Région d'études * Région d'emploi 99			1er emp.	Emp. 99	Cadres	Cadres	Sal.	Nb. de	Nb. de	
Source : Céreq			durée	durée	en 99	et pi en	médian	sortants	quest.	
			dét.	dét.		99	99			
1 Dip. école	Île de France	1 Région d'études	21%	6%	74%	93%	12500	6017	209	
		3 Autre région	12%	3%	69%	96%	11000	1684	45	
		Sous total	19%	5%	73%	93%	12000	7701	254	
	Province	1 Région d'études	28%	13%	68%	90%	11500	3909	97	
		2 Île de France	9%	2%	94%	99%	13300	7281	142	
		3 Autre région	17%	6%	75%	97%	11500	5726	124	
	Total	Sous total	16%	6%	81%	96%	12000	16916	363	
		Sous total	17%	6%	79%	95%	12000	24617	617	
	2 Doctorat	Île de France	1 Région d'études	39%	18%	95%	99%	13000	1669	344
			3 Autre région	32%	15%	78%	98%	11800	890	161
Sous total			36%	17%	89%	98%	13000	2559	505	
Province		1 Région d'études	43%	22%	93%	98%	12000	2092	452	
		2 Île de France	37%	15%	94%	97%	14000	536	148	
		3 Autre région	40%	15%	96%	99%	12500	1108	248	
Total		Sous total	41%	19%	94%	98%	12000	3736	848	
		Sous total	39%	18%	92%	98%	12000	6295	1353	
3 Dea-Dess		Île de France	1 Région d'études	34%	18%	78%	96%	12000	11266	311
			3 Autre région	44%	24%	76%	89%	11000	2633	64
	Sous total		36%	19%	78%	95%	11600	13899	375	
	Province	1 Région d'études	38%	27%	58%	89%	9500	8039	250	
		2 Île de France	24%	6%	72%	89%	11000	3526	103	
		3 Autre région	37%	15%	58%	96%	9500	5826	166	
	Total	Sous total	35%	19%	61%	91%	10000	17391	519	
		Sous total	35%	19%	68%	93%	10500	31290	894	
	4 Lic., maîtr.	Île de France	1 Région d'études	34%	21%	49%	87%	10000	10026	340
			3 Autre région	38%	28%	72%	99%	9500	2239	56
Sous total			35%	22%	53%	90%	10000	12265	396	
Province		1 Région d'études	44%	34%	34%	72%	7500	25256	679	
		2 Île de France	32%	22%	49%	86%	9500	5830	215	
		3 Autre région	37%	31%	36%	74%	8000	11311	439	
Total		Sous total	40%	31%	36%	75%	8000	42397	1333	
		Sous total	39%	29%	40%	78%	8500	54662	1729	
5 Dut-Bts		Île de France	1 Région d'études	29%	18%	12%	63%	8400	5897	93
			3 Autre région	70%	20%	8%	66%	7050	858	12
	Sous total		35%	18%	11%	63%	8200	6755	105	
	Province	1 Région d'études	43%	29%	6%	50%	6800	31801	504	
		2 Île de France	52%	35%	17%	76%	8000	4298	92	
		3 Autre région	52%	33%	6%	60%	7300	12816	240	
	Total	Sous total	46%	31%	7%	55%	7000	48915	836	
		Sous total	45%	29%	8%	56%	7000	55670	941	
	6 Autre form.	Île de France	1 Région d'études	17%	7%	60%	97%	11500	3101	82
			3 Autre région	5%	0%	30%	89%	12000	938	21
Sous total			14%	5%	53%	95%	12000	4039	103	
Province		1 Région d'études	33%	32%	14%	60%	7500	6155	123	
		2 Île de France	22%	19%	34%	67%	10000	1617	33	
		3 Autre région	24%	7%	49%	78%	9000	1790	50	
Total		Sous total	29%	25%	24%	65%	8000	9562	206	
		Sous total	25%	19%	33%	74%	9000	13601	309	
Total		Île de France	1 Région d'études	30%	16%	59%	88%	10700	37976	1379
			3 Autre région	34%	17%	63%	91%	10500	9242	359
	Sous total		31%	16%	60%	89%	10500	47218	1738	
	Province	1 Région d'études	41%	30%	27%	65%	7500	77252	2105	
		2 Île de France	27%	15%	61%	87%	11000	23088	733	
		3 Autre région	38%	24%	37%	77%	8500	38577	1267	
	Total	Sous total	38%	26%	35%	72%	8100	138917	4105	
		Sous total	36%	23%	41%	77%	9000	186135	5843	

CÉREQ
Dépôt légal 2^e trimestre 2004

RAPPORTS ET ECHANGES SUR LES LIENS EMPLOI-FORMATION

ISBN : 2-11-094750-0
ISSN : en cours
15 €

Céreq

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 02
Tél. 04 91 13 28 28 - Fax 04 91 13 28 80
www.cereq.fr